



LIVRE BLANC DES RECHERCHES FRANÇAISES SUR LES MIGRATIONS

Alexandra Galitzine-Loumpet,
Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky,
Flore Gubert.

2^{nde} version - Juillet 2025

Nos vifs remerciements s'adressent à tous les collaborateurs de ce travail, notamment à la direction de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS : Marie Gaille, directrice ; Fabrice Boudjaaba, directeur-adjoint scientifique ; Caroline Bodolec, directrice-adjointe en charge de l'anthropologie et William Berthomière, directeur-adjoint en charge de l'international,

Ainsi qu'à :

Michel Agier, anthropologue, IRD-EHESS
Mehdi Alioua, sociologue, Institut d'Etudes politiques, Rabat
Joseph Ballu, réalisateur, IC Migrations
Marie Bassi, politiste, Cedej-Khartoum
Sophie Bava, anthropologue, IRD
Cris Beauchemin, démographe, INED
Thomas Chopard, historien, EHESS
Olivier Clochard, géographe, CNRS
Florent Chossière, géographe, IC Migrations
Morgane Dujmovic, géographe, CNRS
Lucia Gentile, anthropologue, IC Migrations
Nancy Green, historienne, EHESS
Catherine Gousseff, historienne, CNRS
François Héran, démographe, sociologue, Collège de France
Marie-Antoinette Hily, sociologue, CNRS
Pascale Laborier, politiste, Université Paris-Nanterre, Campus Condorcet
Audrey Lenoël, économiste, IC Migrations
Haoua Mahamat Ahmat, secrétaire générale, IC Migrations
Samia Missaoui, sociologue, Université Versailles Saint-Quentin
Ana Carolina de Moura Delfim Maciel, historienne, UNICAMP, Brésil
Priscille Sauvegrain, sociologue et sage-femme, Sorbonne Université,
Hôpital Pitié-Salpêtrière
Lola Scandella, chargée de communication, IC Migrations
Camille Schmoll, géographe, EHESS
Célio Sierra-Pacha, démographe, Université Paris I
Patrick Simon, démographe, INED
Serge Slama, juriste, Université de Grenoble-Alpes
Adèle Sutre, historienne, IC Migrations
Matthieu Tardis, co-directeur Synergies migrations
Hélène Thiollet, politiste, CNRS, Sciences Po
Jérôme Valette, économiste, CEPII
Daphné Velay, géographe, Migrinter
Catherine Wihtol de Wenden, politiste, Sciences Po
Émeline Zougbede, sociologue, IC Migrations.

Merci également, pour son soutien constant, à toute l'équipe de l'Institut Convergences Migrations et à ses stagiaires ;

Et plus largement, à l'indispensable savoir produit par l'ensemble des acteurs des migrations : personnes en situation de migration ou d'exil, acteurs de la recherche, institutionnels nationaux et intergouvernementaux, acteurs associatifs des territoires, activistes et acteurs des mondes de l'art.

SOMMAIRE

Introduction	7
Questions méthodologiques	9
ÉTAT DES FORCES	11
Brève historiographie	11
De l'immigration aux migrations : un changement de paradigme	11
Au-delà du principe disciplinaire, une recherche multi-acteurs et multisituée	12
Les grandes enquêtes	13
<i>Encadré 1. Trajectoires et Origines (TeO)</i>	14
<i>Encadré 2. ELIPA 2, Seconde édition de l'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants</i>	15
Un écosystème spécifique de recherche publique	16
Unités de recherche	16
Tutelles	21
La recherche française à l'étranger : IFRE, UMIFRE et EFE	23
<i>Encadré 3. Le Cedej Khartoum du Caire</i>	23
Réseaux & fédérations	24
Chaires et chaires juniors	25
Regroupements de recherche	26
LabEx	26
L'Institut Convergences Migrations	28
Tutelles des affiliés	30
<i>Encadré 4. Évaluation de mi-parcours de l'IC Migrations (2022)</i>	32
Thématisques de recherche	33
Mots-clés : thématiques générales et première cartographie des recherches	33
L'évolution des recherches par département scientifique	35
<i>Encadré 5. Le département Dynamics de l'IC Migration</i>	37
Projets de recherche financés	38
Manifestations scientifiques, publications	40
Un fonctionnement en partenariat	41
<i>Encadré 6. Synergies migrations, centre de recherche-action</i>	41
Formations	42
Masters	42
<i>Encadré 7. Le Master Migrations</i>	43
Thèses	45
<i>Encadré 8. Mener une thèse en géographie sur la frontière migratoire avec le dispositif Cifre</i>	46

Financements	47
Agence nationale de la recherche	47
<i>Une analyse croisée ANR / IC Migrations (2018-2024)</i>	51
Programmes européens	52
Financements régionaux	58
Fondations privées et associations	59
<i>En première conclusion</i>	60
 ÉTAT DES CONTRAINTES	 61
 Contraintes épistémologiques	 61
<i>Une recherche eurocentrée</i>	61
<i>Encadré 9. Pour un renouvellement conceptuel. Transmigration</i>	62
<i>L'enjeu de l'internationalisation</i>	63
<i>Encadré 10. Quelques exemples d'instituts sur les migrations en Europe (statuts et sources de financement).</i>	64
 Contraintes structurelles	 65
<i>Un recrutement insuffisant</i>	65
<i>Financements et gestion</i>	66
 Contraintes politiques	 67
 ÉTAT DES POSSIBLES	 69
 Propositions	 70
<i>Proposition 1. Pérenniser un Institut des Migrations</i>	70
<i>Proposition 2. Une banque des travaux et expertises françaises</i>	72
<i>Proposition 3. Une plateforme internationale sur les migrations</i>	72
 Recommandations	 74
 CONCLUSION GENERALE	 76
 Lettre des coordinateurs de l'IMISCOE	 78
 ANNEXES	 79

« Objet éclaté entre puissances politiques plus qu'entre disciplines (...) à l'intérieur de chacun des continents que sépare la frontière tracée entre l'émigration et l'immigration, le phénomène migratoire ne peut trouver une intelligence totale qu'à la condition que la science renoue les fils rompus et recompose les morceaux brisés – la science et non pas la politique, voire la science contre l'acharnement que le politique met à maintenir la division. »

Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré* (1999)

*« La seule manière de construire des politiques publiques justes et efficaces, c'est de s'appuyer sur des données solides, des enquêtes rigoureuses, des analyses étayées. Cela suppose un soutien fort à une recherche indépendante, capable de nourrir le débat démocratique et d'éclairer les décisions économiques – comme le font déjà nos partenaires européens. »**

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky
Directrice de l'Institut Convergences Migrations

* Tribune, Le Monde, 26 juin 2025 : https://www.lemonde.fr/idees/article/2025/06/26/migrations-la-seule-maniere-de-construire-des-politiques-publiques-justes-et-efficaces-est-de-s-appuyer-sur-la-recherche_6616023_3232.html?search-type=classic&ise_click_rank=1

Introduction

La migration est un phénomène constant, intemporel, manifeste, que ne cessent de rappeler les défis économiques, climatiques, démographiques, démocratiques mondiaux. Le phénomène migratoire accompagne historiquement les sociétés, souligne encore et toujours l'importance du déplacement des personnes dans la constitution des collectivités, des États, dans la circulation des savoirs, de la force de travail et des biens, par la contrainte ou par la coexistence. Pourtant, le contexte international lui apparaît défavorable. Du durcissement des politiques de sécurisation des frontières au caractère restrictif et discrétionnaire des protections, des expulsions massives à la criminalisation des solidarités, des pactes européens aux lois nationales, les migrations et les personnes migrantes sont perçues comme autant de « crises » et de « risques » : crise migratoire ou de l'accueil de 2015, conflits armés, dérèglement climatique, risques sécuritaires, mais aussi crise des catégorisations et des discours, de plus en plus ouvertement nationalistes et xénophobes dans de nombreux pays – et en France.

Différentes formes de migration sont concernées, forcées ou volontaires. Les dernières statistiques de l'UNHCR de juin 2024 estiment que fin 2023, 117,3 millions de personnes étaient déplacées de force, probablement plus de 120 millions en avril 2024, soit 1,5 % de la population mondiale. Le chiffre atteint 122,6 millions fin 2023 lorsqu'aux réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes sont ajoutés les apatrides, les personnes retournant dans leur pays et les autres groupes de population protégés par l'UNHCR¹. 48% environ des personnes en migration forcée sont des femmes selon l'Organisation mondiale des migrations (OIM) et 69 % des personnes ayant besoin d'une protection internationale ont été accueillies dans les pays voisins, à revenus faibles ou intermédiaire. Dans ce paysage contrasté, l'Europe occupe le 4e rang du classement par grandes aires régionales mondiales selon le critère de la proportion d'immigrés dans le pays. Dans les pays de l'OCDE, la France apparaît au 25e rang sur 32 en matière de délivrance de titres de séjour en 2023 (en % de la population totale), et la progression relative du nombre d'immigrés entre 2000 et 2024 y est moindre que la moyenne mondiale². Le sentiment de la crise et du risque n'est donc pas corroboré par les statistiques, mais relève d'une réalité subjective d'un autre ordre.

Une forte tension oppose ainsi les discours politiques et médiatiques, les usages des données chiffrées et leurs analyses. Cette fracture interroge directement le rôle de la recherche et l'existence d'une possible « crise des légitimités » entre des mondes de plus en plus imperméables - au risque de l'affaiblissement de la recherche scientifique en France et à l'international.

À ce sujet, un premier constat, **structuel** : la recherche en France sur les migrations, longtemps articulée autour de quelques grandes unités mixtes de recherche, d'instituts (CNRS, IRD, EHESS, Sciences Po...) et universités, d'axes de recherche émiettés dans différents laboratoires, a été entièrement **reconfigurée par la création d'un Institut Convergences migrations** (IC Migrations, 2017-2026) sur le Programme d'investissements d'avenir - PIA 2.

1 Ce chiffre concerne les réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes et apatrides : <https://www.unhcr.org/global-trends-report-2023>

2 Chiffres actualisés présentés par François Héran, Leçon de clôture de la chaire Migrations et sociétés, Collège de France, 15 mai 2025. La catégorie « Immigrés » intègre les étudiants internationaux.

Cet institut, le premier de cet ordre en Sciences humaines et sociales (SHS), a offert l'opportunité de fédérer des chercheurs dispersés et de financer de nombreux programmes de recherche ainsi que des doctorats et post-doctorats dans un contexte général de baisse des financements et de pénurie de postes dans l'enseignement supérieur et la recherche. A l'approche de la fin de cette expérience unique, comment envisager sa suite ? Comment doter la France d'un noyau majeur de recherches équivalent aux centres existants en Europe ou à l'international ? Comment fédérer les diverses initiatives institutionnelles actuelles et imaginer des formes alternatives et innovantes ?

Un second constat, **épistémologique**. En se constituant progressivement comme un domaine de recherche spécifique, l'étude des migrations a renouvelé ses thématiques et méthodologies. De l'intime au genre, de la santé mentale aux effets du Covid 19, des enjeux des big data aux recherches-actions menées avec différents acteurs professionnels et associatifs, ce tournant méthodologique a recomposé les modes de production du savoir, l'éthique de la recherche et favorisé le développement de nouvelles épistémologies. Ce renouvellement prometteur des sujets et méthodes masque cependant des lacunes de connaissances, notamment sur certains pays ou aires. Comment les combler ? Quelles seraient les recommandations permettant d'assoir davantage les recherches sur les migrations en France et de les internationaliser ?

Le troisième constat souligne un paradoxe, **factuel**. Alors que les recherches françaises sur les migrations ont été largement renouvelées ces trente dernières années ; alors encore que l'expertise de chercheurs et chercheuses est régulièrement sollicitée dans les commissions parlementaires et les médias ; alors enfin que des formations spécialisées se multiplient dans les établissements d'enseignement supérieur, ces recherches peinent à être prises en compte dans les politiques publiques et les débats sociaux. Pourquoi ? Est-ce un refus d'entendre ou un défaut de communication ? La raison tient-elle à l'objet même de la migration ? Ce paradoxe mérite d'être analysé afin de mieux diffuser et valoriser des recherches et expertises d'une grande valeur scientifique.

Ces différents constats et interrogations constituent le fil conducteur de ce livre blanc, dont l'objet est d'apprécier comment les enjeux migratoires sont appréhendés par la recherche française et développés aujourd'hui, en articulation avec les préoccupations des acteurs étatiques, associatifs et de la société civile. La suggestion en a été émise par Michel Mortier, directeur général de la fondation du CNRS. La direction de l'Institut Convergences Migrations, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky et Flore Gubert, s'est saisie de cette proposition qui offre l'opportunité d'un bilan de ses travaux à l'heure des réflexions sur sa pérennisation. Ce rapport a été réalisé alors que concomitamment se préparait la 22e conférence annuelle de l'*International Migration Research Network* (IMISCOE), regroupant plus de 68 instituts de recherches spécialisés à l'échelle internationale.

Intitulée *Decentering migration studies*³, cette conférence internationale s'est tenue pour la première fois en France et a regroupé plus de 1 000 chercheurs en présentiel (autant en distanciel) des associations, éditeurs académiques et collectivités locales du 1er au 4 juillet 2025 au campus Condorcet⁴. Enfin ce livre blanc intervient alors que la nouvelle feuille de route du CNRS (mai 2025) et ses questions prioritaires se fondent sur le triptyque *Circulations, mobilités, migrations* et que d'autres grandes institutions de recherche, telles que l'Institut de recherche pour le développement et Sciences Po développent des pôles spécialisés.

³ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2025/04/16/22eme-conference-annuelle-imiscoe-decentering-migrations-studies-campus-condorcet/>

⁴ <https://www.imiscoe.org/conference>

Cet état des lieux de la recherche française sur les migrations n'est pourtant pas le premier. Le dernier en date intitulé *La recherche sur les migrations et l'immigration. Un état des lieux*, fut publié en mars 2017 par le Musée national de l'histoire de l'immigration et commandé par le Ministère de la Culture et de la Communication et le Secrétariat d'État à l'enseignement supérieur et à la Recherche. Rédigé par Hélène Orain, Marianne Amar, Marie Poinsot et Miftah Amal sous la direction de Benjamin Stora⁵, principalement axé sur les recherches historiques, il offre un aperçu des grands traits saillants d'un champ en recomposition. Des propositions de consolidation concluent un rapport dont il sera fait mention ici.

D'autres rapports plus anciens existent, différents dans leur finalité, à l'instar du *Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales en Europe occidentale* (1918-1979), publié en 1981, par Michel Oriol, d'un *Bilan des travaux sur la circulation migratoire*, co-signé par Emmanuel Ma Mung, Mohamed Kamel Doraï, Marie-Antoinette Hily et Frantz Loyer en 1998 sur la demande du Ministère de la Solidarité et de l'Emploi⁶ ou encore du *rapport Immigration, marché du travail, intégration* de Maryse Aoudai, François Héran et Jean-Luc Richard pour le Commissariat général du Plan en 2002. Les grandes enquêtes nationales, menées par l'Ined et l'Insee dont il sera question plus loin ont offert l'opportunité de nouvelles synthèses. Les migrations contemporaines sont également mentionnées à des degrés divers dans les livres blancs réalisés par différents Groupements d'intérêt scientifiques (GIS) aréaux, *Asie et Pacifique* (2018 et 2016), *Moyen-Orient et mondes musulmans* (2014) *Études africaines en France* (2016) ou encore, du récent *livre blanc sur les études maghrébines en France* (2023). Plus souvent, les contributions retracant l'histoire des études migratoires sont disciplinaires, à l'exemple de « Histoire de l'immigration en France. État des lieux, perspectives d'avenir » de Gérard Noiriel (2005). Plus récemment, quelques ouvrages ont tenté une approche synthétique, tel l'ouvrage collectif *Penser les migrations pour repenser la société* (2020) ou encore les *Atlas des migrations dans le monde* régulièrement publiés par le réseau Migreurop. En se focalisant sur l'état des migrations, ces importantes contributions effleurent la situation de la recherche sur les migrations en France.

Questions méthodologiques

Le paysage actuel de la recherche sur les migrations n'est cependant pas aisément à saisir, pour plusieurs raisons. La recherche par mots-clefs constitue généralement une base pour l'évaluation d'une production scientifique, or pour la migration les 'bruits' produits par des mots-clefs polysémiques sont nombreux. Ainsi, le substantif féminin « migration » possède une définition si large qu'il est employé par les sciences sociales, la zoologie, la chimie et la médecine ou l'informatique. Il en est presque de même pour l'usage métaphorique de « frontière ». « Exil » est le plus souvent réservé à la littérature et la philosophie. « Hospitalité » et « asile » possèdent sans doute la plus large assise chronologique et disciplinaire.

Cette polysémie signale une première difficulté, celle, synchronique, *du périmètre exact d'un domaine scientifique en construction à la croisée de thématiques connexes*. Faut-il inclure les réflexions sur les inégalités sociales des pays d'origine, les conflits, l'humanitaire, les discriminations ? Jusqu'à quelles limites et à travers quel angle d'étude ? Une sélection a donc chaque fois été opérée, au cas par cas. Une marge d'erreurs subsiste cependant, qu'il convient de prendre en compte.

⁵ Hélène Orain, Marianne Amar, Marie Poinsot et Miftah Amal sous la direction de Benjamin Stora : <https://www.vie-publique.fr/rapport/36658-la-recherche-sur-les-migrations-et-limmigration-un-etat-des-lieux>

⁶ <https://hal.science/halshs-00252013v1>

Le caractère lacunaire et dispersé des informations disponibles s'est avéré être un défi majeur, tout autant que la profusion de grandes bases de données aux filtres de recherche génériques. Nettoyer ou compléter ces données, les rendre utilisables, souligne un état du suivi et de la valorisation des recherches, mais aussi bien la constitution d'un domaine encore insuffisamment spécifié dans les moteurs de recherche. Enfin, une dernière difficulté est *diachronique*. Aborder la migration depuis le plus lointain passé, comme cela a été l'ambition de l'Institut Convergences Migrations, brasse des données trop larges pour être traitées dans le temps imparti de ce travail, six mois. L'analyse a donc été restreinte aux travaux portant sur la période XXe – XXIe siècles et une partie du XIXe, selon les intitulés des programmes de recherche ou des publications. Cette difficulté provient également d'une forme d'hétérogénéité temporelle des données : chaque structure ou institution de recherche possède sa propre périodisation et, pour les données accessibles en ligne, sa profondeur historique. Leur disparité entrave les comparaisons ou les réduit à de très courtes périodes, ici en majorité la décennie 2015-2025, parfois moins.

Ces contraintes, d'ailleurs constitutives de l'émergence d'un champ thématique, n'ont pas empêché de saisir un instantané des recherches menées en France, tel qu'il peut être circonscrit à partir des données disponibles aussi bien au sein qu'en dehors de l'Institut Convergences Migrations. Cet état des lieux a été complété par des entretiens menés avec des chercheurs et enseignants-chercheurs. Treize entretiens ont été filmés et sont accessibles dans la rubrique Configurations sur la chaîne YouTube de l'IC Migrations⁷. Tous ont contribué à circonscrire un état des lieux disciplinaire et thématique, mais aussi à déplier des parcours de recherche réflexifs.

Trois grandes articulations structurent ainsi le Livre blanc : une **évaluation des forces**, une **identification des contraintes** et enfin, un **champ des possibles**. Ces grandes parties apparaissent disproportionnées, l'état des forces présentant un bilan en bien plus de pages qu'un état des perspectives futures, qui restent à déployer.

⁷ Entretiens menés, par ordre, avec François Héran, Michel Agier, Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky, Flore Guibert, Olivier Clochard, Camille Schmoll, Catherine Gousseff, Jérôme Valette, Antoine Pécoud, Florent Chossière, Catherine Wihtol de Wenden, Hélène Thiollet, Ana Carolina de Moura Delfim Maciel.

ÉTAT DES FORCES

Brève historiographie

Cette courte présentation de la constitution d'un domaine pluridisciplinaire d'études apparaît moins sous une forme linéaire qu'au travers d'un entrelacement entre disciplines, contextes politiques, événements, approches et paradigmes. Un changement terminologique, ou plus exactement un tournant heuristique, divise les recherches en deux grandes époques, celle des études sur *l'immigration* puis celles sur *les migrations*, chacune étant nourrie par l'émergence de concepts-clefs et de nouvelles thématiques.

De l'immigration aux migrations : un changement de paradigme

Les études sur les migrations sont relativement récentes en France, et les premières thèses spécifiquement consacrées à l'immigration datent des années 60 (Stora & al. 2017). Les recherches portent alors principalement sur le droit des étrangers, substantif le plus couramment utilisé depuis la fin du XIXe siècle pour décrire les immigrés. Elles sont bientôt rejoints par des travaux essentiellement démographiques et économiques. Ceux-ci se concentrent sur le déracinement, l'immigration et l'assimilation de travailleurs étrangers et de leur famille (résidence, emploi, protection sociale, relations sociales) dans une approche marquée par l'étude de la condition ouvrière. Des analyses sur la décision individuelle de migrer apparaissent, ce choix étant perçu comme un investissement en capital humain (Piché 2013). A partir du milieu des années 70, les travaux pionniers d'Abdelmalek Sayad en sociologie abordent la complexité des trajectoires, la nécessité de lier émigration et immigration, de s'intéresser à la biographie des immigrés et aux transmissions intergénérationnelles. Il est également le premier à évoquer expressément les relations entre immigration et colonisation.

Les années 80 et 90 marquent une première transformation, avec la montée en puissance non seulement de l'histoire sur l'immigration en France et dans une perspective comparée, mais aussi des recherches en sociologie, en anthropologie et en sciences politiques. Les travaux s'intéressent davantage à la diversité et à la pluralité des expériences migratoires et des parcours, aux retours, aux rôles des familles et des communautés, aux récits de vie des immigrés, aux mobilisations. La parution de *Le creuset français* de Gérard Noiriel en 1988 réaffirme la part centrale de l'histoire de l'immigration dans celle de la France et étudie les formes et limites du modèle d'intégration.

Le second tournant intervient quelques années plus tard avec l'émergence de la notion de transnationalisme forgée par Linda Basch, Nina Glick Schiller et Cristina Szanton Blanc (1993). Le transnationalisme théorise un changement de paradigme déjà en cours, celui de la globalisation progressive des perspectives, du passage d'un prisme national à des pratiques de circulation, aux formes d'appartenance et aux champs relationnels pluriels (Schmoll, 2021). En France, les travaux d'Alain Tarrius introduisent le paradigme de la mobilité pour décrire des « territoires circulatoires » et l'expérience des « transmigrants » (1992). Toutes ces études contribuent à revisiter les communautés transnationales, les dynamiques sociales des diasporas, les dimensions économiques, politiques et culturelles. L'étude de l'immigration devient progressivement une étude des *migrations*, désignation toujours évoquée au pluriel. Le fait migratoire s'impose comme un « fait social total » (Sayad, 1997), débordant les seules approches disciplinaires. Dans la foulée, la remise en cause d'un « nationalisme méthodologique » ouvre aux comparaisons et au renouvellement des approches et méthodes.

Les études empruntent alors de nombreuses directions : après la « découverte » des femmes immigrées dans les années 80, les premières analyses du genre en migration (Green 2002, Catarino & Morokvasic 2005) ; les études sur le gouvernement humanitaire (Agier & al. 2014) ; les migrations forcées ou qualifiées ; les effets des migrations sur les sociétés d'accueil (démographie, économie, discriminations, reconfigurations identitaires) ; les parentés en migration, le migrant connecté... les thématiques se diversifient. La première enquête *Trajectoires et origines* (TeO1) menée par l'INED et l'INSEE, complétée par une seconde enquête en 2019-2020⁸, contribue à l'approfondissement des études sur l'environnement social et familial, l'accès aux droits et ressources, les constructions de l'identité et des appartenances des immigrés et de leurs descendants, les discriminations.

La « crise de l'accueil » de 2015 qui suit les Printemps arabes reconfigure encore les thématiques. L'analyse de la gouvernance mondiale et d'une diplomatie des migrations, d'une géopolitique des murs et de l'enfermement, des catégorisations réfugiés politiques / migrants politiques, des politiques publiques et des guichets de l'asile montent en puissance. Dans le même temps, les études portent aussi sur les formes d'accueil, la solidarité citoyenne, les mobilisations collectives. Une attention particulière est progressivement portée à l'agentivité (*agency*) et aux subjectivités des personnes en migration, aux intimités, à la santé mentale. Les méthodes se renouvellent par l'intégration des sources variées, des approches participatives, des méthodes mixtes quantitatives et qualitatives, des écritures alternatives. Cette évolution apparaît également dans les sujets de thèses et les programmes de recherche financés par l'Agence nationale de la recherche, en lien avec les priorités scientifiques et politiques des programmes européens, comme on le verra plus loin.

Au-delà du principe disciplinaire, une recherche multi-acteurs et multisituée

Un « thème modeste et méprisé » est progressivement devenu central en trois décennies résume Catherine Wihtol de Wenden⁹. En s'imposant comme un sujet magistral, en s'émancipant de la seule tutelle disciplinaire de l'Histoire (Stora 2017), la migration se constitue en un domaine spécifique. Des réflexions collectives, des conférences internationales dédiées, des séminaires mensuels durablement installés dans le temps, à l'exemple de *Migrations et relations internationales* (Sciences Po, milieu des années 90), *Mémoires et patrimonialisations des migrations* (Ehess, depuis 2010), *Non-lieux de l'exil* (multi-tutelles, depuis 2011) ou encore ceux de grands programmes de recherche ont contribué à cette cristallisation progressive, de même que la masse croissante des carnets de recherche en ligne, publications, thèses et programmes de recherche. Est-ce pourtant proprement un champ, au sens d'une autonomisation affirmée, dans les recherches comme dans les formations ? Ou bien quelque chose comme un *Migration Turn*, qui impose les déplacements, forcés ou non, comme une condition spécifique de notre temps, au risque de généralisations ? La question mérite d'être posée dans la mesure où elle influence la structuration de cette thématique de recherche et ses devenirs institutionnels. Quelques singularités caractérisent pourtant l'étude des migrations.

La première d'entre elle tient au fréquent passage d'une expérience professionnelle à une spécialisation scientifique, comme le signalent plusieurs chercheurs. Ainsi pour le droit d'asile, part du droit des étrangers et / ou des droits humains. Comme le rapporte Serge Slama, professeur en droit public de l'Université de Grenoble Alpes, la spécialisation des juristes en droit des étrangers et/ou de l'asile est souvent médiée par une première expérience professionnelle auprès des tribunaux, ou comme assesseurs à la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA). Dans toutes les autres

⁸ <https://teo.site.Ined.fr/>

⁹ <https://cerilab.cnrs.fr/document/trois-decennies-de-seminaires-sur-les-migrations-au-ceri/>

disciplines également, il n'est pas rare que les recherches sur les migrations soient reliées à des expériences antérieures, par exemple dans les institutions de l'asile. La part de résonnance biographique et familiale y contribue également (entretien vidéo Catherine Wihtol de Wenden).

La seconde particularité tient aux relations nécessaires avec les acteurs non seulement étatiques et institutionnels mais aussi associatifs ou militants pour l'acquisition de données sources et de points de vue situés (positionnements, pouvoirs, compétences, genre, classes d'âges, engagements citoyens et politiques etc.). Cette diversité est également une complexité, à l'origine du développement de nouvelles méthodologies réflexives, participatives ou embarquées comme le signale Olivier Clochard¹⁰, géographe et actuel directeur de l'UMR Migrinter (CNRS, U. de Poitiers). La création du GISTI (*Groupement d'information et de soutien des immigrés*) né en 1972 « de la rencontre entre travailleurs sociaux, militants associatifs et juristes » constitue un des réseaux d'acteurs professionnels. *Migreurop*, créé en 2002 et constitué en association en 2005, réunit chercheurs et associations de 18 pays d'Europe, d'Afrique subsaharienne, du Maghreb et du Proche-Orient aux fins de « documenter, décrypter et dénoncer de façon conjointe les conséquences des politiques migratoires européennes sur les droits et conditions de vie des personnes en migration à toutes les étapes de leur parcours d'exil ». Le réseau scientifique Terra-HN enfin, fondé en 2003 par Marc Bernardot et Jérôme Valluy¹¹ permet de repenser les formes des recherches et les publications collectives multi-acteurs. Ces initiatives se retrouvent ponctuellement dans d'autres cadres réunissant acteurs exilés, du travail social, de la solidarité et de la recherche. Dans ces espaces collectifs et participatifs, des associations ou des plateformes inter-associatives passent commande de travaux et rapports à des chercheurs, recomposant les rapports science-société et les formes de production et de partage des études. Plus que dans d'autres domaines, la recherche sur les migrations travaille avec, mais aussi sur, des points de vue potentiellement antagonistes ou dans les zones grises où s'exercent alliances, oppositions et résistances.

Les grandes enquêtes

L'émergence des recherches sur les migrations a été renforcée par de grandes enquêtes mises en place par l'Institut national d'études démographiques (Ined) et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). En 1984-1988 une des premières enquêtes sur les *Variations de l'identité : étude de l'évolution de l'identité culturelle des enfants d'émigrés portugais, en France et au Portugal* est dirigée par Michel Oriol, avec les contributions de M. Catani, A. Cordeiro, et M.A. Hily. En 1993, une grande enquête est intitulée *Mobilité géographique et insertion sociale* (MGIS). Les dates sont tardives. Analysant cette « situation de pénurie », Michèle Tribalat (1996) souligne un contexte politique polémique autour des immigrés, mais aussi un relatif désintérêt des démographes et des statisticiens. Les données existantes sont alors issues d'enquêtes portant sur d'autres sujets. C'est notamment le cas de la grande enquête Emploi en continu menée par l'Insee à partir de 1950. Depuis 2003, l'enquête Emploi inclut progressivement des questions sur le pays de naissance et la première nationalité des parents, ce qui en fait, rappelle François Héran, une source privilégiée pour étudier la situation des descendants d'immigrés.

La première enquête *Trajectoires et Origines* (TeO1, 2008-2009) portée par l'Ined et l'Insee s'inscrit dans la suite de MGIS. Elle a pour vocation de sortir des stéréotypes, de comprendre les mécanismes d'intégration et de discrimination¹² et de fournir des

10 Entretien:<https://www.youtube.com/watch?v=kel8x0nRBsA&list=PLrJtu4kylIJGd-zDti8CR-URp3-oD2qGT&index=2>
11 <https://www.gisti.org> ; <https://migreurop.org/> ; <http://www.reseau-terra.eu/>

12 Comme le constate Patrick Simon en 2007, la citoyenneté ne protège plus des inégalités liées à l'origine (2016).

données fiables à la recherche et aux politiques publiques, écrivent ses coordonnateurs Patrick Simon, Cris Beauchemin et Christelle Hamel (2016). Les virulents débats sur l’interdiction de statistiques ethniques et raciales oblige cependant l’équipe à retirer des questions portant directement sur le ressenti des personnes interrogées - cette situation se reproduira pour TeO2¹³. De nombreuses autres informations sont pourtant mises au jour.

Encadré 1. Trajectoires et Origines (TeO)

Trajectoires et Origines (TeO), enquêtes sur la diversité des populations en France¹⁴

Coproduite par l’Ined et l’Insee, l’enquête TeO2 (teo.site.Ined.fr), réalisée en 2019-2020, est une réédition de l’enquête TeO1 dont les données avaient été recueillies en 2008-2009.

Le champ de l’enquête TeO2 est celui des individus âgés qui vivent dans un logement ordinaire en France métropolitaine. L’enquête a été effectuée auprès d’environ 27 200 personnes de 18 à 59 ans, avec l’objectif de réaliser des analyses fines sur les principaux groupes de population qui ont une expérience directe ou indirecte de la migration vers la France métropolitaine. Les immigrés et les personnes originaires des départements et régions d’outre-mer, ainsi que leurs enfants nés en France métropolitaine, ont donc été surreprésentés. L’échantillon comprend par ailleurs des individus représentatifs du reste de la population. Parmi ces derniers, l’enquête TeO2 permet d’identifier les petits-enfants d’immigrés, une innovation par rapport à l’enquête TeO1 qui permettait déjà de distinguer les rapatriés des anciennes colonies françaises et leurs descendants [...].

Le questionnaire de l’enquête TeO2 renseigne sur l’histoire migratoire des répondants et/ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire familiale, leur vie de couple, leurs enfants, leurs conditions de logement, leur santé, la transmission des langues et de la religion. De façon transversale, il permet d’examiner l’accès des individus aux ressources de la vie sociale (école, travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle.

[Extrait de : C. Beauchemin, M. Ichou, P. Simon et l’équipe de l’enquête TeO2, « Familles immigrées : le niveau d’éducation progresse sur trois générations mais les inégalités sociales persistent », *Population et Sociétés* n° 602, juillet-août 2022.]

TeO2 est une donc une enquête multithématique, mesurant en plus des inégalités et discriminations, les formes d’intégration socio-économiques et socio-culturelles des immigrés et de leurs descendants et, le fait est nouveau, de leurs petits-enfants (Beauchemin et al. 2023). Cette question de l’intégration est également centrale dans les enquêtes ELIPA 1 et 2 du Ministère de l’Intérieur.

¹³ Cette question se reposera en 2020 pendant la pandémie Covid 19 : les facteurs de risques et les mortalités chez les minorités sont invisibilisées en raison de l’absence de ces statistiques.

<https://www.icmigrations.cnrs.fr/2020/08/28/defacto-021-01/>

¹⁴ Cet encadré a été conçu par François Héran, Collège de France.

Encadré 2. ELIPA 2, Seconde édition de l'Enquête longitudinale sur l'intégration des primo-arrivants

Produite par le département des Statistiques, des études et de la documentation (DSED) du ministère de l'Intérieur et financée à 75 % par l'Union européenne, l'enquête ELIPA 2 reprend la méthode de la première enquête ELIPA menée de 2010 à 2013. Elle interroge en 2019 un échantillon de 6 500 étrangers ayant obtenu en 2018 un premier titre de séjour d'au moins un an. Les réfugiés sont compris, mais pas les étudiants, dont la moitié environ repartent dans les deux ans. L'enquête est « longitudinale » parce qu'elle réinterroge les mêmes personnes en 2020 et 2022, de façon à mesurer les progrès de l'intégration au fil du temps.

L'échantillon est limité à dix départements de métropole concentrant la moitié des primo-arrivants arrivés en 2018 : Bouches-du-Rhône, Nord, Rhône, ainsi que les départements d'Île-de-France (75, 78, 92, 93, 94, 95), à l'exclusion de la Seine-et-Marne (77).

L'enquête contient des questions sur les conditions d'entrée : 41 % des arrivants ayant obtenu un titre en 2018 avaient entamé leur séjour dans l'irrégularité, soit parce qu'ils n'avaient pas de papiers à l'entrée sur le territoire (22 %), soit parce que leur visa avait expiré (19 %). Outre le parcours et le projet migratoire, ELIPA 2 explore de nombreux domaines : l'apprentissage du français, le diplôme et la qualification, l'insertion sur le marché du travail, l'accès au logement, l'état de santé général et mental, le questionnaire étant toutefois moins précis que celui de TeO 2, le grand atout de l'enquête étant sa dimension longitudinale.

François Héran,
Collège de France, Président de l'IC Migrations

D'autres enquêtes ponctuelles sur l'intégration ont été menées récemment. C'est notamment le cas du programme *Politiques d'intégration des réfugiés en France : enquête, évaluation, intervention* (PIF) porté par Hillel Rapoport à la Paris School of Economics sur financement de l'Institut Convergences Migrations (à partir de 2019). L'Institut a également financé le projet *Le recensement de la population au quotidien : mise en œuvre et politiques en Seine Saint Denis et ailleurs* (RP 93) dirigé par Patrick Simon à partir de 2020. Le programme en réseau Ethmigsurveydata (*International Ethnic and Immigrant Minorities' Survey Data Network*), porté par Laura Morales (CEE, Sciences Po) et financé par le COST Action 16111 avec le soutien du programme européen Horizon 2020¹⁵ peut également être mentionné.

L'état des lieux de la recherche sur les migrations de 2017 décrivait une transformation « dynamique, évolutive mais faiblement cumulative et, de ce fait, insuffisamment diffusée ». Est-ce encore le cas ? Les dix dernières années mettent au jour une synergie nouvelle, renouvelant le cadre des recherches.

¹⁵ <https://www.sciencespo.fr/centre-etudes-europeennes/en/research/project/ethmigsurveydata/>

Un écosystème spécifique de recherche publique

Selon les chiffres de l'alliance Athena de 2025, il existe 998 unités de recherche en Sciences humaines et sociales en France, soit 29% de l'ensemble des laboratoires, couvrant 31 des 55 sections du CNU et 11 des 41 sections du CNRS¹⁶. Celles-ci sont le plus souvent organisées en Unités mixtes de recherche (UMR), mais on trouve également des unités propres de recherche (UR), des unités INED et des unité d'appui et de recherche (UAR). 32 unités spécifiques (IFRE ou UMIFRE) se situent à l'étranger. 21 laboratoires d'excellence (ou Labex) et 103 réseaux complètent cette structuration. Au sein de ce paysage, les laboratoires travaillant sur les migrations et l'intégration apparaissent d'inégale ampleur, selon que cette thématique apparaisse majeure ou secondaire, soit liée à un programme de recherche ou à une formation.

Enfin, et le point est à signaler dès maintenant, les études des migrations et de l'exil en SHS nourrissent des initiatives académiques innovantes, telle Universités en exil / UXIL créée par l'Institut Convergences Migrations, le Campus Condorcet et le programme PAUSE en 2024¹⁷, pour permettre aux chercheurs en danger accueillis en France de poursuivre leurs activités académiques.

Unités de recherche

Un recensement fondé sur différentes sources (*Ribac CNRS, base de données CosaV Migrations IRD, Institut Convergences migrations, Alliance Athena, Agence nationale de la recherche...)*¹⁸ décompte 77 laboratoires ayant pour thématiques les migrations, l'asile et son histoire, le droit des étrangers, les frontières, l'intégration et autres sujets connexes (sur 998). Parmi ceux-ci, 32 unités possèdent des intitulés à dominante disciplinaire, 19 à dominante thématique et 25 portent sur des aires culturelles, Europe comprise, ou des relations bilatérales. Il est toutefois possible que des données soient manquantes. La base RIBAC du CNRS a en effet été interrogée au travers de plusieurs mots-clefs alors que la nouvelle base en constitution de la Communauté de savoirs (CoSAV) Migrations de l'IRD n'a pu l'être que par le mot-clef 'Migration', dont le caractère polysémique a déjà été souligné. La liste de ces unités de recherches est donnée en **Annexe 1**.

Une telle liste, dans laquelle dominent largement les 66 unités mixtes de recherche (UMR) sur les quelques équipes d'accueil (EA) et unités de recherche (UR), n'apparaît pourtant pas significative en elle-même. Elle met en effet sur le même plan des UMR spécialisées développant de nombreuses activités sur les migrations (axes, programmes de recherche, doctorants, post-doctorants mais aussi séminaires et autres manifestations scientifiques) et des unités plus générales dans lesquelles peu de chercheurs et d'enseignants-chercheurs, voire un seul seulement, mènent des recherches sur les migrations. Les 20 premières unités peuvent être divisées en plusieurs catégories :

16 file:///Users/utilisateur/Downloads/Reperes-n%C2%B06_DEF.pdf

17 <https://www.campus-condorcet.fr/fr/pour-la-recherche/uxil>

18 Utilisation des données déclarées par les chercheurs CNRS-SHS dans la base RIBAC (Recueil d'Informations pour un observatoire des activités de recherche en SHS) 2024. Extraction réalisée par Michèle Dassa, le 28 avril 2025, avec l'accord de Marie Gaille, directrice de l'INSHS. La base de données en cours de mise en place de la CoSAV Migrations de l'IRD a été interrogée par Amel Djaffar sur la demande de Sophie Bava et Flore Gubert en avril-mai 2025. Ces deux fichiers anonymisés ont été complétés par le tableau corrigé des *fellows* de l'Institut Convergences Migrations (avril 2025).

1) Les UMR ou UR thématiques dédiées à la migration et dont le substantif apparaît dans l'intitulé :

- *Migrations internationales, espaces et sociétés* (Migrinter, UMR 7301), sous la tutelle de l'Université de Poitiers et du CNRS a été fondé en 1985 par Gildas Simon, géographe. Étudiant spécifiquement les migrations comme le précise son projet scientifique, le laboratoire conserve une spécialisation autour des spatialités et de ses dynamiques. Il compte 15 chercheurs et enseignants-chercheurs, 6 ingénieurs et techniciens de recherche, 14 chercheurs et enseignants-chercheurs associés et actuellement 13 doctorants, dont 12 travaillent des sujets directement liés aux frontières, au transnational, aux diasporas et aux effets des politiques migratoires. L'unité édite la *Revue Européenne des Migrations internationales* (REMI), revue de référence. Migrinter organise le colloque de ses 40 ans en juin 2025 - <https://migrinter.cnrs.fr/>
- *Unité de Recherches Migrations et Société* (Urmis), dont les tutelles sont Université Côte d'Azur, Université Paris Cité, IRD et CNRS. L'Urmis se déploie autour de 2 sites, Paris et Nice. Fondée en 1994, l'unité couvre des thématiques plus larges : migrations, relations interethniques, racisme, discriminations et rapports de pouvoir. L'axe « Migrations et circulations » apparaît comme majeur, notamment en raison de 10 groupes de recherche articulés à la migration (ex. : « Gouvernance internationale des mobilités », « Migrations, ethnicité, santé », « Migrations dans les mondes lusophones ». L'équipe compte 67 chercheurs et enseignants-chercheurs, émérites compris ; 94 membres associés et 47 doctorants. Une chaire junior IRD a été ouverte à l'Université Côte d'Azur - <https://www.urmis.fr/>
- *INED Migrations internationales et minorités* (INED-MIM, UR 08). Cette unité étudie les migrations internationales, leurs motifs et leurs conséquences sur les individus et sur les sociétés des pays d'origine et d'accueil, ainsi que les processus d'intégration et les discriminations. L'unité pilote les enquêtes *Trajectoires et origines* (TeO1 et 2), ainsi que les axes « Les migrants et leurs mouvements » (MIGMOUV), et « Politiques de migrations, d'intégration et de lutte contre les discriminations (PolMig). Un dernier axe porte sur la diversité ethno-raciale et les stratifications sociales - <https://www.ined.fr/fr/recherche/equipes-recherche/UR08>

À ces 3 unités, il convient d'ajouter le laboratoire mixte international MOVIDA – *MObilités, Voyages, Innovations et Dynamiques dans les Afriques méditerranéenne et subsaharienne*, porté par l'IRD et plusieurs des laboratoires dont cet institut est co-tutelle (LPED, URMIS, PRODIG) en partenariat avec des institutions académiques du Sénégal, du Maroc, du Burkina Faso et avec le Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (Codesria). Le LMI MOVIDA, qui regroupe 45 chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants, porte en réseau de nombreuses recherches sur les mobilités et les migrations articulées autour de trois axes thématiques et d'un axe méthodologique transversal. Le LMI a fondé la collection *Mobilités Africaines* et la revue *Afrique(s) en mouvement*¹⁹. MOVIDA soutient également le séminaire du collectif POMAF (Politiques migratoires africaines).

¹⁹ <https://www.ird.fr/lmi-movida-mobilites-voyages-innovations-et-dynamiques-dans-les-afriques-mediter-raneenne-et-0>

2) Les unités développant des axes de recherches forts, liant les études sur les migrations à des thématiques connexes, avec un nombre conséquent de membres titulaires et de doctorants, des programmes de recherches et/ ou des séminaires consacrés à cette thématiques, parmi lesquelles il est possible de citer :

- le CEPED – *Centre Populations et développement* (UMR 196 Université Paris-Cité, Paris Sorbonne Nord, Inserm, IRD), dont l'axe scientifique 2 est intitulé « Migrations, Pouvoir, Actions collectives ». Plusieurs membres du Ceped coordonnent au moins 6 programmes de recherche sur les migrations, dont une ANR ;
- le *Centre de recherches internationales* (CERI), le *Centre des recherche sur les inégalités sociales* (CRIS) et le *Centre de recherches politiques* (CEVIPOF) de Sciences Po Paris, qui font partie de l'initiative collective interdisciplinaire MIDI – Mobilités et diversités²⁰;
- le *Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire* (MESOPOLHIS, UMR 7064 Aix-Marseille Université, Sciences Po Aix et CNRS) dont l'axe 2 est intitulé « Migrations, mobilités, circulations) ;
- l'UMR *Géographies-Cités* (CNRS, Université de Paris 1, Université Paris Cité, EHESS) dont un des axes « Mobilités et territoires, une approche relationnelle de l'espace» intègre des études sur la migration. Plusieurs de ces membres dirigent le groupe *Mobilités, échanges et Migrations* du Labex Dynamite ;
- le *laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs* (EA Université Gustave Eiffel) et son axe de recherche « Circulations des personnes, des objets matériels et culturels ;
- le *Laboratoire Population Environnement Développement* (LPED, IRD, Aix-Marseille Université) dont l'axe 2 «Dynamiques sociales et politiques » comporte un sous-axe intitulé « Migrations et circulations des humains, des savoirs, des idées, des normes et des objets » ;
- le LISST - *Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires* (Université Toulouse - Jean Jaurès, CNRS, EHESS, ENSFEA et INU Champollion) à membre fondateur du labex SMS, et dont un axe transversal est intitulé « Mondialisations, mobilités, circulations ».

3) Des unités thématiques actives dans les études sur les migrations : cette catégorie regroupe des unités dans lesquelles les migrations ne font pas nécessairement l'objet d'un axe de recherche et mobilisent un nombre réduit de chercheuses et chercheurs, mais ces derniers travaillent de façon active sur les migrations, par exemple par leur proximité géographique des territoires de frontières.

Dans d'autres cas, c'est l'intérêt et le parcours des chercheurs et enseignants-chercheurs qui expliquent cet engagement. Parmi ces laboratoires, il est possible de mentionner :

- Le CRESPPA - *Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris*, UMR 7217 du CNRS, de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, et de l'Université Paris Nanterre. Plusieurs chercheuses du Cresspa portent des programmes de recherches, une ANR (*Solifro*) et un projet européen ERC (*Grabs : Growing up across Borders*) ;
- L'IRIS - *Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux* (EHESS, CNRS, Inserm Université Sorbonne Paris Nord) membre fondateur du Labex Tepsis ;
- L'ISP - *Institut des Sciences Sociales du Politique* (CNRS, ENS Paris-Saclay). Cette UMR n'intègre pas d'axe dédié aux migrations, mais plusieurs de ces membres sont investis dans les recherches et portent d'importants projets financés par l'Agence nationale de la recherche à l'instar des programmes *Exil est* sur les exilés russes, bielorusses et ukrainiens, *En-mig* sur les

20 <https://www.sciencespo.fr/research/migration-diversite/home/>

migrations contraintes des enfants en décolonisation et *Géo-récits. Cartographies narratives pour comprendre l'exil qualifié* ;

- Le LESC - *Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative* (UMR 7186, CNRS et Université Paris Nanterre) ;
- L'UMR *Passages* (CNRS, Université Bordeaux Montaigne, Université de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux).
- TRIANGLE - *Action, Discours, Pensée politique & économique* (CNRS, ENS Lyon, Sciences Po Lyon, Universités de Lyon 2 et de Saint Etienne) ;
- Ou encore le Geriico, *Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication* de l'Université de Lille, menant différents programmes de recherche, internationaux (*Frontiereurope* 2015-2016, *Atlas of Transition* 2017-2020), nationaux et régionaux.

Dans la continuité de cette liste, les exemples des UMR CESSMA et PACTE, permettent de mieux saisir cette implication des chercheurs dans les études migratoires.

Au *Centre des études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques* (CESSMA, UMR 245 IRD, INALCO, Université Paris-Cité) basé à Paris, l'engagement dans la recherche sur les migrations ne mobilise que 13% des chercheurs et enseignants-chercheurs. L'unité ne comprend pas un axe spécifiquement dédié, néanmoins ses membres portent ou ont porté 9 programmes de recherche sur les migrations entre 2017 et 2025 (sur 31 programmes CESSMA depuis 2016), soit près de 30% des projets, dont :

- DIASCO-TIB - *Convergences diasporiques : le cas des réfugiés tibétains* (ANR 2024-2028) ;
- MIGRAFINANCE (Émergence recherche et GRIP, 2024-2026) ;
- CO-FRONT - *Co-constructions des savoirs aux frontières* (IC Migrations, 2022-2025) ;
- RAM-DAM - *Dispositifs d'Accueil en Marge des institutions* (IC Migrations, 2022-2024) ;
- TRAVAIL ASIATIQUE PARIS XIII^E (Idex UP, 2020-2023) ;
- VIW - *Voices of Immigrant Woman* (Erasmus+, 2020-2022) ;
- MOCOMI - *Morts Covid en migration* (IC Migrations, 2021-2022) ;
- POMISUD - *Politiques migratoires et trajectoires de mobilités au Sud : perspectives africaines et latino-américaines post-crise sanitaire* (2021-2022, IDEX Université de Paris Plan d'actions Covid 19) ;
- LIMINAL - *Linguistic and Intercultural Mediations in a context of International Migrations* (ANR, 2017-2021).

À PACTE, UMR 5194 du CNRS, de l'Université Grenoble-Alpes et de Sciences Po Grenoble – UGA, sur 130 chercheurs et enseignants-chercheurs ainsi que 100 doctorants, 4 géographes indiquent travailler sur les migrations. Un sous-axe thématique intitulé *Frontières, migrations et exil* est intégré dans l'équipe « Justice sociale ».

Ce petit nombre de collègues est cependant très impliqué dans différents programmes de recherches portant à la fois sur la frontière franco-italienne alpine proche et les territoires voisins (dont la Drôme) ou sur des frontières américaines.

Plusieurs programmes de recherche ont été mis en place ces dernières années :

- BORDEAR - UNA IDEA DE FRONTERA (Janvier 2025 - mars 2026) ;
- DISFRONTALP, *Frontières alpines et enjeux migratoires : enquête sur les exilé·es, disparu·es et décédé·es* (Janvier 2023-Décembre 2024) ;
- FRONTLET - *Frontières létale : compter et rendre visibles les mort·es aux frontières européennes* (mai 2024 - avril 2027), financement UGA.

Quatre autres programmes ont été portés depuis 2012, dont le programme international EUROBORDERSCAPES (2012-2016), financé par le 7e programme-cadre de recherche et de développement technologique de l'Union Européenne. Trois des quatre géographes portent également des projets de cartographie sensible. D'autres sont impliquées dans des projets de recherche-action, telle la contre-enquête menée par l'organisation *Border Forensics* sur la mort de Blessing Matthew²¹. Cette continuité des thématiques et le cumul des projets rendent l'unité spécialement active. D'autres collègues travaillant sur la migration sont également en poste à l'Université de Grenoble-Alpes, en droit comme en sciences politiques, créant une spécialisation conséquente, renforcée par le nombre de doctorants.

Cette première analyse d'un engagement dans les recherches sur les migrations distinct des thématiques principales de l'unité pourrait être davantage précisée selon les années ou les institutions associées (Labex, réseau des Maisons des sciences de l'homme). Elle se mesure également à travers le ratio entre le nombre de membres titulaires et doctorants travaillant sur la migration et l'ensemble des membres de l'unité, révélant ainsi l'ampleur variable des travaux consacrés aux migrations dans chaque unité²². Ainsi par exemple, en 2025, *Migrinter*, dont l'équipe est constituée de 15 chercheurs (21 avec les ingénieurs de recherche et d'étude) et 13 doctorants, est une unité quasi-entièrement consacrée à ce champ (une doctorante seulement travaille sur un sujet non directement lié à la migration). Le ratio d'engagement est différent pour l'URMIS, dont les thématiques sont plus diversifiées : 35 sur 67 membres titulaires travaillent sur les migrations et les thématiques associées, soit 52 %, et 19 sur 47 doctorants (40 %). Au CEPED, qui lie étroitement migration et développement mais aussi humanitaire, le ratio passe à 38 % de chercheurs et 27,7 % de doctorants. Enfin, au MESOPOLHIS, centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire, 20 % des membres titulaires renseignent la thématique migration dans leur page²³.

La mesure de cette implication autour de la migration de chercheurs et enseignants-chercheurs au sein des différentes unités gagnerait à intégrer les chercheurs associés. Il convient également de signaler le nombre croissant de chercheurs affiliés ou associés non statutaires, notamment au travers des contrats post-doctoraux des programmes de recherche dont la présence apporte un important accroissement en nombre et qualité de travaux sur les migrations. Enfin, d'autres indicateurs seraient intéressants à inclure pour saisir la mesure exacte des activités scientifiques : participation à des programmes de recherche, conférences, colloques, séminaires, publications, blogs, publications, revues.

21 <https://www.borderforensics.org/fr/enquetes/blessing/#Introduction>

22 Telles que ces données apparaissent dans les pages des membres titulaires et des doctorants sur les sites des unités de recherche, consultés entre janvier et mai 2025, différemment actualisés. Une marge d'erreur est donc probable. Les chercheurs associés, statutaires ou non, qui modifient évidemment les chiffres, ne sont pas pris en compte dans ce calcul.

23 Ces pourcentages augmentent en fonction des thèmes connexes (conflits, guerres ou mobilisations collectives) et de l'intégration des chercheurs associés.

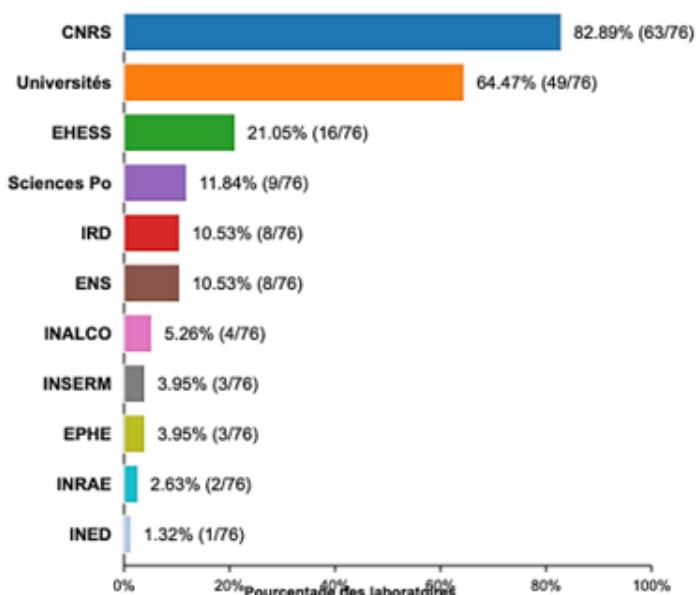
Tutelles

Les tutelles de ces 77 unités dans lesquelles des chercheurs et enseignants-chercheurs étudient les migrations apportent d'autres renseignements. Le CNRS y tient une part prépondérante, près de 83 % des laboratoires concernés, et 100% des unités comptant trois tutelles et plus.

Cette implication du CNRS est précisée par extraction sur la base de données RIBAC 2024. Dans les données transmises en avril 2025, 126 chercheurs ont déclaré une compétence ou une activité sur la thématique « migration ». Les anthropologues de la section 38 du CNRS sont les plus nombreux (37 chercheurs), suivis des sections 39-Espaces, territoires et sociétés (27 chercheurs), 40 - Politique, pouvoir, organisation (22) et de la section 36-Sociologie et science du droit (22 chercheurs). Les chercheurs CNRS se trouvent concentrés dans des UMR thématiques et aréales, dont l'ordre est différent de l'activité des unités toutes tutelles confondues (*Annexe 2*)²⁴.

Graphique 1 : Proportion des laboratoires menant des recherches sur les migrations selon tutelles

Pourcentage des laboratoires ayant chaque institution comme tutelle (76 laboratoires)



Note importante : La somme des pourcentages dépasse 100% car un même laboratoire peut avoir plusieurs tutelles.

La Fondation nationale des sciences politiques, se place en troisième position. De fait, outre les études menées par ses unités, plusieurs chercheurs – Sciences po ou CNRS – sont à l'origine de l'initiative MiDi – *Migration & Diversité*, fédérant les recherches sur ces deux thématiques – avec la perspective de créer à terme un laboratoire²⁵. C'est aussi le cas de l'EHESS.

L'IRD se situe à la 4e place des tutelles d'unités. La constitution d'une communauté de Savoirs Migrations²⁶ depuis 2024 a permis de commencer à fédérer les recherches et à regrouper des informations dans une base de données.

²⁴ Le calcul ne tient pas systématiquement compte des chercheurs CNRS émérites, qui ne renseignent pas leurs travaux sur RIBAC tout en restant actifs dans la vie du laboratoire. De façon plus générale, 16 unités de recherche, pourtant actives dans ce domaine, n'hébergent que deux chercheurs CNRS à chaque fois.

²⁵ <https://www.sciencespo.fr/research/migration-diversite/home/>

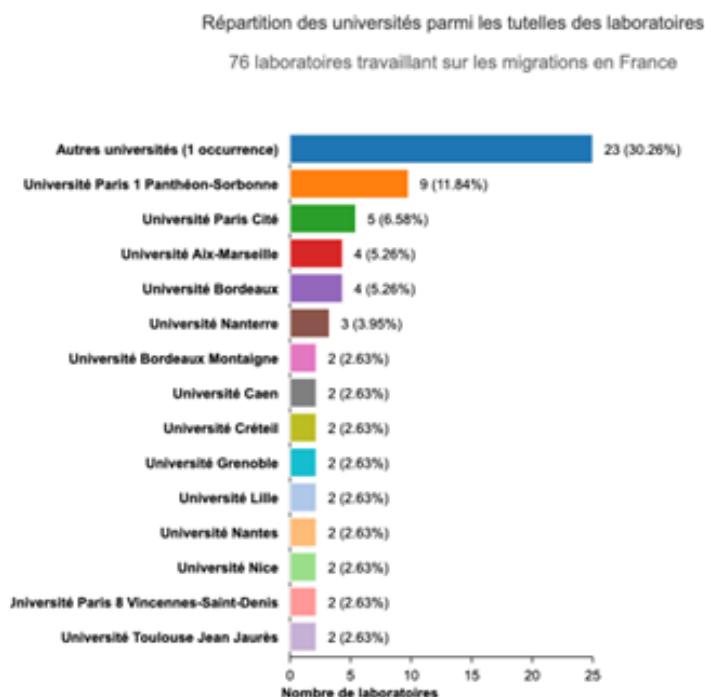
²⁶ *La migration en SHS à l'IRD. Note de synthèse*. Rédigée par Sophie Bava, 28 mai 2025.

Selon les dernières vérifications²⁷, 51 chercheuses et chercheurs IRD travaillent sur les migrations, principalement dans les unités suivantes : Urmis (15) ; Ceped, Lped (7) ; Cessma (6) ; LEDa, Paloc (5) ; Imaf (2) ; Devsoc, Prodig, Sesstim, Sens (1). Comme pour le CNRS, il est possible de constater que les anthropologues sont les plus nombreux à travailler sur les migrations, suivis des géographes et des économistes. Enfin les femmes dominent ce champ : 32 sur 51 chercheurs sont des chercheuses.

Les universités, prises dans leur ensemble, constituent le second grand bloc institutionnel. La situation est pourtant contrastée : sur les 75 universités françaises (dont 4 de technologie) existantes, 37, soit la moitié, sont tutelles de laboratoires travaillant sur les migrations.

Le graphique ci-dessous permet de préciser la part prédominante de l'Université Paris I, suivie par l'Université Paris-Cité, puis Aix-Marseille Université et l'Université de Bordeaux. Les 23 autres universités n'apparaissent comme tutelle que d'un seul laboratoire, UMR ou EA²⁸.

Graphique 2 : Répartition des Universités parmi les tutelles des laboratoires travaillant sur les migrations



Ce graphique met également en évidence une forte concentration des unités de recherche en Île-de-France (12 universités et 28 laboratoires, respectivement 32,4 et 42,4%). La région Auvergne-Rhône-Alpes suit, dans une bien moindre mesure (4 universités, soit 10,8% mais seulement 5 laboratoires, soit 7,6%). PACA et Nouvelle-Aquitaine se distinguent avec 7 laboratoires chacune (10,6%). 100% des universités des Pays de la Loire ou de Normandie sont impliquées dans les recherches sur les migrations, contre 92% des universités franciliennes.

27 Selon les données communiquées par la CoSav Migrations / IRD revues par Flore Gubert.

28 Il s'agit notamment des universités suivantes : Clermont-Ferrand, Versailles Saint-Quentin, Cergy, Avignon, Université Rennes 1 et Rennes 2, Angers, Le Mans, Le Havre, Rouen, Paris Sciences & Lettres, Lyon 2, Saint-Etienne, Montpellier, Perpignan, Tours, Strasbourg, Paris Nord, Eiffel, Poitiers, Sorbonne, Antilles.

La recherche française à l'étranger : IFRE, UMIFRE et EFE

La recherche française compte également des Instituts de recherche français à l'étranger (IFRE, UMIFRE), placés sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du Centre national de la recherche scientifique. Sur les 27 UMIFRE de ce réseau, plusieurs ont porté ou accueilli des programmes sur les migrations. Aucune base de données ne permet de les lister mais ils sont notamment affichés sur les sites des centres suivants : Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES Prague), Centre Marc Bloch (CMB, Berlin), au Centre Jacques Berque (CJB, Rabat), au Centre français de recherches à Jérusalem (Jérusalem), au Centre de sciences humaines (CSH, New Delhi), à l'IFRA Ibadan, à l'Institut de recherche sur l'Asie du Sud-Est contemporaine (IASEC, Bangkok), ou au Centre d'études français sur la Chine Contemporaine (CEFC, Hong Kong, Taipei) ou encore à la Maison française d'Oxford.

Le Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales de Khartoum, actuellement déplacé au Caire, occupe une position singulière.

Encadré 3. Le Cedej Khartoum du Caire

Le CEDEJ Khartoum (Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales) est un institut français de recherche du réseau des UMIFRE créé en 1993 au Soudan. Il s'organise autour de quatre axes de recherche principaux : gouvernance et politiques publiques, ville et citoyenneté, environnement et ressources, histoire contemporaine du Soudan.

A la suite de la chute d'Omer el Beshir en 2019 et du soulèvement révolutionnaire, le centre a développé de nouveaux projets sur les mobilisations collectives, les processus de transition démocratique, l'histoire des mouvements féministes et les questions environnementales. La guerre qui a éclaté au Soudan le 15 avril 2023 a contraint le centre à fermer. Depuis janvier 2024, le CEDEJ Khartoum est temporairement relocalisé au Caire, où il continue ses activités avec des moyens humains et financiers très limités. Le centre reste un pôle essentiel pour les chercheurs et étudiants soudanais en exil, organisant conférences et séminaires bimensuels, proposant des appels à bourses aux chercheurs en début de carrière et une formation méthodologique aux étudiants de masters et nouant de nouveaux partenariats avec des institutions de recherche internationales.

Les recherches sur les migrations occupent désormais une place centrale en raison du déplacement forcé de près de 13 millions de Soudanais, dont 4 millions dans les pays voisins. Le centre étudie les conditions de vie des réfugiés, les transformations sociales liées à l'exil et dans la ville du Caire et les activités économiques développées par les Soudanais réfugiés dans les pays voisins et déplacés au Soudan. De nouvelles thématiques ont émergé : la production des archives en temps de guerre et la préservation du patrimoine intellectuel et culturel ; la situation des universités soudanaises et la production de recherches sur le Soudan en contexte d'exil forcé. Un projet collaboratif mené avec l'Université de Padoue a permis en 2024 à 14 femmes soudanaises de cartographier leurs parcours et expériences migratoires sur une carte Soudan-Égypte ainsi que sur des cartes du quartier où elles se sont installées en Égypte après la guerre. Des activités complémentaires ont eu lieu - création de zines, sessions d'enregistrement sonore, collaborations avec des artistes, graphistes et photographes soudanais. Le projet a donné lieu à une exposition accueillant plus de 400 visiteurs, des séminaires et des publications. Le centre prévoit d'organiser une conférence internationale sur «Guerre et déplacement forcé des Soudanais en Egypte» en octobre 2025, confirmant l'importance de cette thématique dans ses recherches futures mais aussi la place centrale du CEDEJ Khartoum dans la recherche contemporaine sur le Soudan.

Marie Bassi, Coordinatrice du CEDEJ-Khartoum

Plusieurs des cinq Écoles françaises à l'étranger (EFE, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche²⁹), notamment celles de Rome et d'Athènes, ainsi que la Casa de Velázquez de Madrid, ont accueilli des chercheurs travaillant sur les questions de migrations.

Réseaux & fédérations

La recherche française est également structurée en réseaux et groupements de recherche. Le paysage de recherche compte ainsi 31 fédérations de recherche (FR, sous responsabilité CNRS), 40 FED (ministère de l'Enseignement supérieur et CNRS) et 29 GDR (groupement de recherche)³⁰. Existent également des GIS (groupement d'intérêt scientifique / CNRS) regroupant plusieurs partenaires autour d'une convention de partenariat scientifique, en général autour d'un programme de recherche et pour quelques années. Toutes ces formes ne répondent pas au même statut, ni à la même finalité. A titre d'exemple, les GIS ne possèdent pas de statut juridique leur permettant de répondre à un appel à projets, ni de porter un programme de recherche. Enfin, existent des GIP (Groupement d'intérêt public), dont la fonction est de réunir partenaires publics et privés pour la mise « en commun des moyens pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général » de la recherche. Un GIP fut par exemple créé pour la mission de préfiguration de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration.

Ces différentes entités, qui regroupent plus ou moins d'unités, sont relativement peu nombreuses en SHS³¹ et encore moins en lien avec les questions des migrations. Une fédération de recherche, dotée de la personnalité juridique, est toutefois l'une des propositions pour la pérennisation de l'IC Migrations, actuellement en cours d'élaboration.

Quelques GIS consacrés aux migrations existent cependant, liés à des laboratoires ou des institutions de recherche françaises et belges, comme par exemple le GIS *Institut des frontières et des discontinuités* (à l'arrêt depuis 2023). Le GIS Midid - *Immigration et citoyennetés dans les îles britanniques* réunit l'Université de Toulouse Jean Jaurès, l'Université Sorbonne Nouvelle ainsi que 8 autres institutions françaises et britanniques³². Le GIS *Euro-Lab*, réseau interdisciplinaire de recherche sur l'Europe, regroupe 29 structures de recherche et plus de 400 chercheurs, dont des spécialistes des recherches sur les migrations. Il offre également des financements³³. D'autres GIS, à l'instar du GIS Études africaines, présentent les chercheurs affiliés par domaine thématique, à l'instar de celui intitulé « Migrations, immigrations, diasporas »³⁴.

Il faut également dire un mot du Groupe international d'experts sur les migrations dont la structuration est en cours. Lancé pour la première fois en 2018 à l'initiative de trois chercheuses *fellows* de l'IC Migration (Camille Schmoll, Hélène Thiollet et Virginie Guiraudon), l'appel à la création d'un *Groupe d'experts international sur les migrations* (GIEM) a été approuvé par un « groupe permanent » mondialement reconnu de 732 éminents scientifiques spécialisés dans le domaine des migrations, originaires de 17 pays. S'inspirant d'autres réseaux scientifiques mondiaux, comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ou le Panel International sur le Progrès Social, le GIEM part du double constat d'une invisibilisation et d'une instrumentalisation de la recherche sur les migrations. Il a pour ambition d' interna-

29 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/ecolets-françaises-l-étranger-efe-46534>

30 <https://www.alliance-athena.fr/reperes-6-les-structures-de-recherche-en-sciences-humaines-et-sociale/>

31 <https://www.inshs.cnrs.fr/fr/reseaux-en-shs>

32 <https://midib.hypotheses.org/>

33 <https://gis-eurolab.pantheonsorbonne.fr/activites-leuro-lab>

34 <https://etudes-africaines.cnrs.fr/domaine-chercheurs/migrations-immigrations-diasporas/>

tionaliser la recherche française et internationale, et de développer des réseaux de collaboration avec des collègues des Suds, dont les déplacements sont trop souvent entravés. En d'autres termes, comme le souligne Hélène Thiollet (entretien vidéo), il s'agit de transformer un capital symbolique, celui de l'académie et de la recherche en capital politique et ainsi de peser sur le débat public. Le soutien politique et financier d'un certain nombre de pays et d'organisations internationales ayant été obtenu, les réflexions actuelles portent sur la forme et la gouvernance du futur GIEM

Chaires et chaires juniors

Les chaires, ouvertes par des institutions ou des universités, qui regroupent des chercheurs en post-doctorat ou des chercheurs confirmés autour de leur titulaire, favorisent le développement de pôles de recherche et d'enseignement. C'est notamment le cas, au Collège de France :

- De la Chaire *Migrations et société*, détenue par François Héran depuis 2017, auquel l'Institut Convergences Migrations est lié³⁵ ;
- De la chaire *Questions morales et enjeux politiques dans les sociétés contemporaines*, dont le titulaire, Didier Fassin, aborde également les migrations internationales³⁶.

Il est également possible de mentionner les chaires suivantes :

- *Économie des migrations internationales*³⁷ de la *Paris School of Economics*, qui se présente comme un lieu ouvert pour le partage et la discussion des études scientifiques. La chaire réunit une équipe, propose des allocations doctorales et postdoctorales, et produit des *Policy Briefs*. Enfin, elle organise une formation de haut niveau, la *Summer School Migration Economics* ;
- *Exil et Migrations*, Collège d'études mondiales, Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, occupée par Alexis Nouss de 2016 à 2020 ;
- *Diasporas africaines* du laboratoire Les Afriques dans le monde (Sciences-po Bordeaux et Université de Bordeaux-Montaigne). Ouverte en juin 2019, très soutenue par la Région Nouvelle Aquitaine, la chaire est devenue en 2023 une chaire d'excellence. En 2021-2023, la chaire a développé un programme de *Coopération régionale des politiques migratoires*, financée par l'Agence Française pour le Développement (AFD) et Expertise France dans 7 pays africains³⁸ ;
- La chaire *Universités en exil / UXIL* (IC Migrations, Université Paris I, EPHE, EHESS et Établissement public Campus Condorcet), s'ouvrira en 2025-2026. Elle est destinée à des chercheurs en situation d'exil depuis plus de 3 ans, ayant notamment été lauréats du programme Pause d'accueil des chercheurs en danger³⁹.

35 <https://www.college-de-france.fr/fr/chaire/francois-heran-migrations-et-societes-chaire-statutaire>

36 <https://www.college-de-france.fr/fr/chaire/didier-fassin-questions-morales-et-enjeux-politiques-dans-les-societes-contemporaines-chaire-statutaire>

37 <https://www.parisschoolofeconomics.eu/recherche/initiatives-recherche/chaires-de-recherche/economie-des-migrations-internationales/>

38 <https://diaspafrigue.hypotheses.org/cooperation-regionale-des-politiques-migratoires-crpm>

39 <https://www.campus-condorcet.fr/fr/actualites/appel-a-projet-uxil-chaires-migrations-2025-2026>

Les chaires de professeurs junior participent d'un nouveau dispositif de pré-titularisation conditionnelle dans les institutions de recherche, en complément des recrutements habituels de post-doctorants⁴⁰. Leurs titulaires sont recrutés par un appel public à candidatures – à l'instar de celui lancé par le CNRS en 2024⁴¹. Parmi celles ouvertes sur les questions de migrations : la chaire *Migrations, frontières et circulations internationales* de l'IRD à l'URMIS, Université de Nice – Côte d'Azur, actuellement détenue par Frederica Infantino, et la chaire de professeur junior de l'Université de Paris-Saclay, portée par Nina Sahraoui autour du projet ERC GENDEREDCLIMATEMIG. Une nouvelle chaire junior en géographie *Migrations et inégalités* est en cours de création à Migrinter et à l'Université de Poitiers⁴².

Regroupements de recherche

LabEx

Aux unités de recherches, il convient de rajouter les laboratoires d'excellence (LabEx), lauréats des appels à projets du Programme investissements d'avenir et de France 2030, dont les financements sont gérés par l'Agence nationale de la recherche. Les Labex regroupent selon les cas un nombre différent d'unités, organisent et financent les recherches, terrains, manifestations scientifiques ou publications. Ils offrent des allocations doctorales et post-doctorales. Ils sont présentés ici par ordre alphabétique :

- *DynamiTe / Dynamiques territoriales et spatiales*, fondé en 2012 rassemble 20 unités de recherche et 600 chercheurs principalement basés à Paris et en région parisienne. Son enjeu scientifique 3 « Mobilités, échanges et migrations » rassemble 83 membres et fédère une grande partie des recherches sur les migrations prises dans leur sens large, intégrant les migrations privilégiées, touristiques et étudiantes.
<https://labex-dynamite.com/groupes-de-travail/mobilites-et-spatialites>
- *EHNE / Écrire une histoire nouvelle de l'Europe*, a été fondé en 2011 entre des unités de recherche de Paris et Nantes. Les migrations constituent un axe transversal, notamment porté par les historiens comme en atteste la rubrique « Les migrations en Europe » de l'encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe.
<https://ehne.fr/fr/encyclopedie/thematiques/les-migrations-en-europe>
- *ITTEM / Innovations et Transitions territoriales en montagne*, créé en 2011 et renouvelé jusqu'en 2032, regroupe des chercheurs et enseignants-chercheurs de 12 laboratoires des tutelles des Universités Grenoble Alpes et Savoie Mont Blanc, de l'INRAE et le CNRS. Parmi les différents axes de recherche, figurent des programmes sur les frontières alpines (Transitions, circulations et migrations en territoire matheysin), ou encore et déjà évoqué Disfrontal (Frontières alpines et enjeux migratoires et Surveillance et contrôles migratoires aux frontières alpines), de même que la formation « Montagnes en solidarité » - <https://labexittem.fr/>
- *SMS / Structuration des mondes sociaux*, créé en 2012 et renouvelé jusqu'en 2027, regroupe 12 laboratoires toulousains en SHS, 600 chercheurs et 11 tutelles. Son « opération structurante 2 » (OP2) est intitulée « Mobilités, réseaux, migrations ».

40 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/des-carrieres-plus-attractives-les-chaires-de-professeur-junior-46095>

41 <https://www.inshs.cnrs.fr/fr/chaires-de-professeur-junior-en-sciences-humaines-et-sociales>

42 https://migrinter.cnrs.fr/actualite/actu_lab/chaire-de-professeur-junior-migrations-et-inegalites-temperature-track-position-junior-professor-migration-and-inequality/

Différents projets, présents et passés, sous forme de terrains, séminaires et colloques sont souvent associés à l'OP6 « Mondes Politiques ». Parmi les projets en cours, 6 portent sur les migrations, les conditions d'accueil et l'intégration, à l'instar des projets *Hospitalité* - Nouveaux horizons de l'hospitalité, *DP-Norm* / Retours à la normale ? Réfugiés et déplacés pendant la paix violente (1944-milieu des années 1950) ou encore *ETEXO* / Les étudiants en exil en Occitanie⁴³ - <https://sms.univ-tlse2.fr/>

- *TEPSIS / Transformation de l'État, Politisation des sociétés, Institution du Social*, porté de 2011 à 2025 par l'EHESS regroupe 15 unités de recherche en SHS ainsi que le Centre de formation des journalistes et étudie les modes de gouvernement et les pratiques sociales. Si aucun de ses axes ne porte spécifiquement sur les migrations, différents travaux, notamment post-doctoraux, portent sur les mobilisations politiques diasporiques, les classes sociales d'étrangers désirables, ou encore les processus d'encampement au Kurdistan d'Irak⁴⁴. Le labex Tepsis a créé le site-revue en ligne Politika - <https://tepsis.io/>

Moins directement liés aux recherches sur les migrations, les Labex suivants ont accueilli ou soutenu différentes manifestations scientifiques en lien avec les migrations et l'exil :

- COMOD (*Constitution de la modernité, raison, politique, religion*), principalement porté par des historiens et philosophes d'institutions académiques lyonnaises aborde également les migrations et leur matrice dans les modernités européennes. <https://comod.universite-lyon.fr/site-francais/>
- *Les passés dans le présent*, dont les travaux sont articulés autour des patrimonialisations, de la mémoire et des temporalités imbriquées - <https://passes-present.eu/fr>
- *TransferS*, ouvert en 2011, regroupe plusieurs laboratoires d'institutions telles l'ENS, le Collège de France, Paris Sciences & Lettres. Ses thématiques centrales portent sur la traduction, les cultures ou l'histoire des sciences, les circulations de savoirs dans la longue durée. Bien qu'il ne soit pas consacré à la migration, le labex TransferS a soutenu des séminaires et colloques consacrés à la famille en migration, aux mobilités nationales et transnationales - <http://www.transfers.ens.fr/>

L'*Institut la Personne en médecine* (ILPEM), de l'Université de Paris Cité relie les sciences sociales aux problématiques liées aux soins et intègre dans ses programmes et conférences les questions d'accès aux soins des personnes migrantes - <https://u-paris.fr/la-personne-en-medecine/>

⁴³ <https://sms.univ-tlse2.fr/accueil-sms/la-recherche/operations-structurantes/mobilites-reseaux-et-migrations>

⁴⁴ https://tepsis.io/?page_id=2741

L’Institut Convergences Migrations

Créé en 2018 pour 8 années, sur la suggestion et avec le soutien des directeurs de l’Inserm et du CNRS de l’heure⁴⁵ et au travers du financement du Programme d’investissements d’avenir - PIA 2 pour un montant de 13,6 millions d’euros⁴⁶, l’Institut Convergences Migrations (IC Migrations) est le seul en sciences humaines et sociales et, de plus, qui associe celles-ci aux sciences de la santé. Cette interdisciplinarité est rendue possible par un consortium de quatre organismes de recherches (CNRS, Inserm, Ined, IRD), une université (Paris 1 - Panthéon-Sorbonne) et trois grands établissements d’enseignement supérieur et de recherche (EHESS, Collège de France, EPHE). L’IC Migrations, situé sur le campus Condorcet d’Aubervilliers est ancré dans le territoire de la Seine-Saint-Denis, premier bassin migratoire français.

L’IC Migrations déploie quatre objectifs majeurs :

- Fédérer et soutenir la recherche française sur les migrations, notamment par le financement de projets de recherche et d’allocations doctorales ;
- Participer par l’expertise à l’évaluation des politiques publiques et au débat public ;
- Former les acteurs, étudiants, associatifs et professionnels ;
- Favoriser les relations science-société, valoriser les travaux aux échelles locale, européenne et internationale et s’engager de manière responsable pour les universitaires en exil.

L’IC Migrations a ainsi profondément structuré la recherche sur les migrations en France en réunissant des chercheurs reconnus et de jeunes chercheurs et en construisant un puissant réseau de partenaires institutionnels et associatifs. A dix-huit mois de la fin de son existence, prévue fin 2026, il offre une opportunité unique de dresser un état des lieux de la recherche en France sur les migrations.

En avril 2025, la mise à jour de l’annuaire des affiliés - les *fellows* - retenus après les deux appels de 2018 et 2022 et d’affiliations au fil de l’eau, chiffre leur nombre à 774, dont 148 doctorants. Ce chiffre conséquent souligne la vitalité de la recherche et la centralité de la thématique.

Les *fellows* ont le choix de se rattacher en première instance à l’un des cinq départements scientifiques spécialisés et complémentaires, mais aussi de rajouter un second choix.

⁴⁵ Voir entretien vidéo de la série *Configurations* avec François Héran : https://www.youtube.com/watch?v=R_x5d-moOd8I&list=PLrJtu4kylIJGd-zDti8CR-URp3-oD2qGT&index=7

⁴⁶ Somme à laquelle il convient de retirer 20% de frais de gestion, prélevés par le CNRS.

*Tableau 1. Répartition des fellows
par départements scientifiques et par genre – Choix 1*

DEPARTEMENTS	THEMATIQUES*	TOTAL FELLOWS	FEMMES	HOMMES
DYNAMICS	Dynamiques démographiques, économiques et environnementales des migrations ; méthodes empiriques et modélisation théorique ; bases de données sur les migrations et les diasporas ; migrations, mondialisation et développement.	89	42	47
GLOBAL	Protohistoire et histoire des mouvements de population ; mobilités et circulations des biens et des personnes dans l'histoire ; transferts économiques, marchands, scientifiques, culturels et artistiques ; histoire globale, transnationale ou connectée ; mémoire et patrimoine de l'immigration.	140	95	45
HEALTH	Santé et bien-être ; comportements et prévention ; accès aux soins, droit et santé, inégalités, vulnérabilité ; déterminants de santé chez les immigrés et les descendants d'immigrés ; éthique et politique de soins ; action humanitaire et interventions d'urgence en recherche médicale et sociale ; résilience.	85	57	28
INTEGER	Processus d'intégration, de ségrégation et de discrimination ; politiques d'intégration et de lutte contre les discriminations ; dynamiques d'appartenance nationale ou ethno-raciale, formation des minorités ; processus de racialisation ; catégories statistiques et catégories administratives.	167	122	45
POLICY	Politiques et stratégies migratoires ; lieux de la migration, politiques de la ville et mutations urbaines ; dispositifs humanitaires, droit d'asile, conventions internationales, droit de la nationalité ; débats et controverses sur l'immigration et l'asile.	293	198	94
		774	514	259

*Thématiques reprises du site de l'IC Migrations.

Une forte dimension genrée peut être constatée. S'il n'est pas possible de saisir plus finement que les catégories binaires femme / homme, l'IC Migrations compte 66,4% de femmes (514 personnes) et 33,5% d'hommes (259), soit un ratio de quasiment deux pour un.

Tutelles des affiliés

L'enquête d'avril 2025 permet de décompter **257 rattachements distincts**, en plus de **20 instituts européens et internationaux** (annexe 3). Le CNRS constitue la tutelle principale des différentes unités d'affiliation avec 78 laboratoires (soit 52%). L'IRD regroupe 11 laboratoires, soit 7% du total, l'EHESS compte 9 laboratoires (6%), l'EPHE 3 laboratoires (2%), et l'Ined 2 laboratoires (1%). Les universités représentent environ 25 % des laboratoires en cotutelle, avec une forte prépondérance des universités parisiennes, l'Université Paris Cité comptant le plus grand nombre de laboratoires d'affiliation (5), suivie de Paris I Panthéon Sorbonne (3), puis de l'Université de Nanterre. Cette répartition est légèrement différente de celle des unités de recherche où sont menées des recherches sur les migrations.

Tableau 2. Unités de recherche avec + de 8 fellows IC Migrations

Rang	Unité	Nom complet	Nombre de fellows
1	URMIS	Unité de Recherche Migrations et Société	36
2	CEPED	Centre Population et Développement	19
3	CMH	Centre Maurice Halbwachs	18
4	MIGRINTER	Migrations Internationales, espaces et sociétés	18
5	ISP	Institut des sciences sociales du politique	15
6	IRIS	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux	15
7	CESSMA	Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques	12
8	CRESPPA	Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris	12
9	CHS	Centre d'histoire sociale des mondes contemporains	10
10	CRH	Centre de recherches historiques	9
11	LPED	Laboratoire Population Environnement Développement	9
12	CERI	Centre de Recherches Internationales	9
13	Mesopolhis	Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire	9
14	Géo-Cités	Géographie-Cités	9
15	INED MIM	Migrations internationales et minorités	8
16	LEDA-DIAL	Laboratoire d'économie de Dauphine, DIAL-LEDA	8

Il est possible de remarquer que seulement 41 unités sur 257, soit 17%, rassemblent plus de 6 *fellow*s. A elles seules, les unités Migrinter, URMIS et INED MIM totalisent 62 rattachements des *fellow*s, soit 18% du total. En revanche, 155 unités (soit 60%) n'apparaissent qu'une seule fois. **À une forte concentration dans certaines unités correspond ainsi une toute aussi forte dispersion** en de nombreuses unités de recherches dans laquelle un *fellow* seulement a déposé sa candidature à l'IC Migrations.

Il demeure difficile de mesurer la part des chercheurs et enseignants-chercheurs non affiliés à l'IC Migrations. De façon significative, les unités les plus reconnues pour leur expertise sur la migration ne sont pas nécessairement celles qui possèdent le plus grand pourcentage d'affiliés (9 membres de Migrinter sur 28, membres statutaires et doctorants). Au contraire, les chercheurs isolés semblent avoir été plus déterminés à rejoindre une communauté, tout comme les chercheurs indépendants et les professionnels. C'est également le cas pour les *fellow*s issus de la *Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques* (DARES) et du *Centre d'études prospectives et d'informations internationales* (CEPII, réseau France Stratégie, attaché au Premier ministre), ou encore issus d'organisations non gouvernementales tel que le *Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires* (CRASH) de Médecins sans Frontières. Certains chercheurs n'ont pu ou pas souhaité s'inscrire. En l'état, il est possible d'envisager qu'approximativement une petite centaine de chercheurs et doctorants n'a pas souhaité s'affilier ou ne l'a pas pu, soit en raison des délais, soit dans la dernière année des activités scientifiques de l'institut⁴⁷.

En tout état de cause, l'Institut Convergences Migrations apparaît avoir joué le rôle d'une véritable plateforme de recherche mettant en lien nombre de chercheurs, en début de carrière ou confirmés, comme s'en félicitent à juste titre son président François Héran (Directeur 2018-2022) et sa directrice Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky (2023-2026). Michel Agier, premier directeur du département Policy, évoque plus précisément une « pédagogie de l'intelligence collective⁴⁸ ». D'autres réussites peuvent être portées au crédit de l'IC Migrations : le soutien aux jeunes chercheurs par des allocations doctorales ; l'important financement d'une centaine de programmes de recherche ; des partenariats diversifiés avec des associations présentes sur le territoire de Seine-Saint-Denis comme à l'échelle nationale (par ex. l'association Anchorage à Marseille) ou encore des projets à vocation d'expertise publique.

⁴⁷ Il s'agit d'une estimation générale, sans précision possible, issue de conversations avec les coordonnateurs scientifiques et les directeurs de départements : tous et toutes connaissaient plusieurs spécialistes non affiliés, le nombre croissant selon l'élargissement à des thématiques connexes. Plusieurs candidatures de chercheurs émérites, ou au contraire de doctorants n'ont pas abouti pour diverses raisons. Des chercheurs et enseignants-chercheurs issus de champs tels que l'archéologie, les études hispanophones, les études littéraires, la traductologie, la linguistique etc., ne se sont pas nécessairement reconnus dans le projet SHS de l'IC Migrations.

⁴⁸ Michel Agier, entretien de la série *Configurations* : https://www.youtube.com/watch?v=7p8pIq_7ufA&list=PLr-Jtu4kylIJGd-zDti8CR-URp3-oD2qGT. Voir également les entretiens avec François Héran et Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky. Cette fédération de chercheurs est mentionnée dans quasiment tous les autres entretiens.

Encadré 4. Évaluation de mi-parcours de l'IC Migrations (2022)

L’Institut Convergences Migrations, l’un des dix instituts créés en 2017-2018, a été évalué à mi-parcours par le jury international qui avait participé à sa sélection (audition octobre 2021). A la suite du retour de l’Agence nationale de la recherche, l’IC Migrations a proposé un plan d’action pour mieux internationaliser et valoriser ses actions, dans un contexte de relance post-crise sanitaire. L’IC Migrations a proposé trois axes stratégiques de développement :

Internationalisation

L’ICM cherche à renforcer sa visibilité scientifique en développant sa dimension internationale notamment au travers de la clarification de la couverture géographique des recherches des affiliés, l’identification des zones géographiques insuffisamment couvertes, la mise en réseau de chercheurs travaillant sur des aires comparables, le développement des partenariats scientifiques internationaux ;

Interdisciplinarité

Il s’agit d’intensifier les échanges entre disciplines et départements, de mettre l’accent sur des thématiques scientifiques transversales, d’encourager la diffusion et la collaboration interdisciplinaire ;

Valorisation de la recherche

Une attention particulière est portée à l’impact de la recherche sur la société par la mise en place d’une stratégie de valorisation de la recherche collective et par le développement d’actions concrètes dès 2022.

L’inscription en 2022 à l’*International Migration Research Network* (IMISCOE), réseau qui réunit 68 instituts de recherche et universités européennes travaillant sur les migrations, participe de cette stratégie. Du 1er au 4 juillet 2025, l’Institut Convergences Migrations a accueilli sur le Campus Condorcet (Aubervilliers) la 22^e conférence annuelle de l’IMISCOE, soit plus de 1000 chercheurs et chercheuses venant du monde entier et autant en distantiel. Chaque année, cette conférence, principal événement de ce réseau interdisciplinaire européen et international, propose des discussions et manifestations scientifiques autour d’un thème central. L’édition 2025 a porté sur le thème « Décenterer les études sur la migration » (*Decentering Migration Studies*⁴⁹).

Marie-Caroline Saglio-Yatzimirsky
Directrice de l’IC Migrations

⁴⁹ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2025/05/28/22eme-conference-annuelle-imiscoe-decentring-migration-studies-campus-condorcet/>

Thématiques de recherche

En huit années de recherches actives, entre groupes de travail, colloques internationaux et journées d'étude, programmes de recherche financés, travaux des doctorants, les thématiques se sont à la fois développées et précisées. Ce renouvellement provient d'une part des sujets portés par les chercheurs au moment de leur affiliation, de l'autre des programmes et groupes de travail mis en place au sein des départements scientifiques de l'IC Migrations dans une perspective résolument multidisciplinaire.

Mots-clefs : thématiques générales et première cartographie des recherches

Les mots-clefs donnés par les 774 *fellows* au moment de leur demande d'affiliation à l'IC Migrations dessinent un premier panorama de la recherche au sein de l'institut. Le mot-clef principal de l'enquête des *fellows* 2024 est celui, non spécifique, de *migration* (142 occurrences, au pluriel ou au singulier). Il apparaît majoritairement suivi par un ou plusieurs des mots-clefs suivants : *discrimination* (51 occurrences), *politiques* (42 occurrences), *genre* (36), *asile* (31), *frontières* (27), *santé* (26), *travail* (27), *intégration* (24). *Éducation*, *mobilités*, *transnationalisme* et *religion* totalisent respectivement entre 15 et 11 occurrences.

L'addition des 4 mots-clefs remplis par les candidats conforte et précise cette répartition. Sur les quelque 3 414 mots-clefs, 22 catégories thématiques peuvent être mises en évidence. 594 mots-clefs peuvent être classés dans la catégorie « Migrations et mobilité », immédiatement suivis par la catégorie « Politiques et institutions » (204 occurrences, soit 6% des mots-clefs, parmi lesquels : *politiques migratoires*, *gouvernance*, *administration*, *contrôle*) et « Discrimination et inégalités » (184 occurrences, mots-clefs : *racisme*, *discriminations*, *exclusion*, *précarité*...).

Cette répartition souligne en première analyse la **forte dimension critique des recherches**, insistant sur les politiques publiques et les discriminations. La dimension spatiale (catégories « frontières et territoires », « espaces urbains et ruraux ») apparaît également centrale. Les mots-clefs apparaissant moins de trois fois se déploient en un faisceau thématique et méthodologique très spécialisé : *exil palestinien*, *exil syrien*, *ethnopsychiatrie*, *études visuelles*, *mutilations génitales féminines*, *libertés académiques*, *cosmopolitisme* ou *justice environnementale* – ce dernier distinct d'un groupe plus large portant sur les migrations climatiques.

La dimension internationale est elle aussi très présente, réunissant 1 170 occurrences, soit 34,27% de la totalité des mots-clefs, en trois grandes catégories. D'une part, une approche explicitement internationale (mots-clefs tels que : *international*, *transnational*, *mondial*, *global* ou le concept *transnationalisme*) ; de l'autre des pays ou régions. Enfin, la mention de certaines organisations intergouvernementales ou non-gouvernementales créé une perspective territorialisée.

La couverture géographique n'en reste pas moins diversifiée et inégale, apparaissant évoquée soit par zones géographique larges (vision macro-régionales) soit au contraire par pays précis (focus sur provinces, espaces nationaux ou relations bilatérales).

Comme le montre le tableau ci-après, l'Afrique et les Amériques demeurent essentiellement appréhendées de manière globalisante et peu spécifiée. A l'écrire autrement : en Europe sont privilégiées les désignations par pays (notamment France), tandis que l'Afrique, les Amériques et dans une moindre mesure l'Asie sont plus souvent désignées par régions géographiques de grande amplitude, voire par

continents (« Politiques migratoires en Afrique »), dans des représentations dont il est possible d'interroger les historicités, voire la colonialité. Les données de l'enquête de l'IC Migrations mettent également en évidence des aires ou entités transversales. Il s'agit notamment de l'espace méditerranéen, mentionné dans 123 occurrences et à l'évidence une zone géopolitique prioritaire dans l'IC Migrations. Loin derrière apparaissent les DOM-TOM (42 occurrences) mais aussi, dans une perspective historique, les colonies françaises (39). L'espace balkanique est mentionné dans 46 occurrences, l'Union européenne dans 37 et le Maghreb dans 36.

Tableau 3. Répartition géographique des mots-clés des fellows IC Migrations

Zone géographique	Total	% Régions	% Pays	Principales désignations régionales	Principaux pays
Europe	~1 580	25%	75%	Europe (396) Europe du Sud (155) Europe occidentale (121) UE (55)	France (1218) Italie (58) Allemagne (44) Espagne (30)
Afrique	~ 580	60%	40%	Afrique occidentale (138) Afrique générale (134) Afrique du Nord (133)	Algérie (25) Sénégal (25) Tunisie (24) Maroc (18) Mali (18)
Asie	~ 320	55%	45%	Asie du Sud (98) Asie orientale (77) Asie du Sud-Est (65)	Chine (26) Inde (18) Japon (6) Bangladesh (3)
Moyen Orient	~ 180	45%	55%	Golfe (35) Moyen Orient (31) monde arabe (3)	Liban (24) Turquie (21) Syrie (19) Jordanie (17)
Amériques	~280	70%	80%	Amérique du Nord (104) Amérique Latine (84) Amérique du Sud (61)	Etats-Unis (20) Brésil (15) Colombie (4)

Cette première analyse souligne une approche **majoritairement thématique et très eurocentrée** avec une dominante française évidente. Si l'on admet par ailleurs que la grande majorité des mots-clés sans indication géographique est implicitement consacrée aux situations françaises (accès aux droits, aux soins) ou incluant la France, cette domination devient **absolue** avec 73% des occurrences de mots-clés, soit plus que les trois autres continents réunis. La France est mentionnée 1 493 fois, l'Europe hors France 557 fois.

Une perspective croisant thématique / genre souligne également, au-delà du nombre d'enseignantes-chercheuses, de chercheuses, doctorantes et postdoctorantes à l'IC Migrations, l'existence de thématiques très genrées. Parmi celles-ci figurent les questions de genre et d'intersectionnalité précisément (91% de chercheuses) mais aussi des religions, des diasporas, du transnationalisme ou de l'intégration (entre 82 et 87,5%). En revanche, les thématiques plus équilibrées selon le genre des *fellows* portent sur les politiques migratoires et le droit, l'asile et la protection et les frontières (de 61 à 67% de chercheuses). Les recherches sur l'économie et le travail, paraissent les plus égalitaires, respectivement 55% et 49,5%.

L'évolution des recherches par département scientifique

Au-delà des mots-clefs, les groupes de travail et les programmes de recherche financés permettent de saisir une évolution des travaux par département, ainsi que l'émergence de nouvelles approches. Les thématiques repensées s'étendent en un large faisceau.

Tableau 4. Evolution des thématiques par département scientifique de l'IC Migrations (en gras, thématiques émergentes – telles qu'en rapportées par les coordinateurs scientifiques des départements)

DEPARTEMENT	THEMATIQUES GENERALES	THEMATIQUES ÉMERGENTES
DYNAMICS	Dynamiques démographiques, économiques et environnementales • Méthodes empiriques et modélisation • Bases de données migrations/diasporas • Migrations, mondialisation et développement.	Climat-environnement-migrations • Comportements électoraux et opinion publique • Migration et commerce • Chocs exogènes (COVID-19, conflits Ukraine/Syrie) • Economie des réfugiés • Approches comportementales de la décision de migrer.
GLOBAL	Protohistoire et histoire des mouvements • Mobilités et circulations (biens/personnes) • Transferts économiques, culturels, artistiques • Histoire globale/transnationale • Mémoire et patrimoine immigration.	Migrations climatiques • Genre et migrations • Intimités/familles en migration • Migrations et colonialisme/postcolonialisme • Migrations et mémoire, patrimonialisation • Migrations forcées, exils, asile • Approches numériques • Écritures alternatives, liens art/recherche.
HEALTH	Santé et bien-être • Comportements et prévention • Accès aux soins, inégalités • Déterminants de santé (immigrés/descendants) • Éthique et politique de soins • Action humanitaire et urgence • Résilience.	Accès aux soins et système de santé (médiation culturelle) • Santé mentale et violence (violences de genre, discriminations) • Trajectoires, famille, compétences (parcours de vie/soins) • Comportements de santé et prévention (santé sexuelle, nutrition) • Circulations des pratiques et savoirs.
INTEGER	Processus intégration/ségrégation/discrimination • Politiques d'intégration et lutte contre discriminations • Dynamiques d'appartenance nationale/ethno-raciale • Formation des minorités • Processus de racialisation • Catégories statistiques/ administratives.	Race et socialisation • Discriminations raciales (quali/quantitatives) • Trajectoires professionnelles diplômés minorisés • Trajectoires scolaires descendants d'immigrés • Apprentissages formels/informels migrants • Famille et migration, Postmigration • Sexualité, genre, racisme et migration • Migrations LGBT+/queer • Intersectionnalité • Accueil et solidarité avec exilés • Inégalités ethno-raciales dans les arts • Religion, migration, racialisation.
POLICY	Politiques et stratégies migratoires • Lieux de migration, politiques urbaines • Dispositifs humanitaires • Droit d'asile, conventions internationales • Droit de la nationalité • Débats et controverses immigration/asile.	Criminalisation des solidarités • Migrations privilégiées • Villes et migrations • Mineurs non accompagnés • Écritures sensibles • Intimités • Philanthropie • Politisation et participation politique.

On remarquera que des thématiques sont communes à plusieurs départements :

- *Familles et intimités*, traversent ainsi les départements GLOBAL, HEALTH, INTEGER et POLICY ;
- *Genre et sexualités*, engage principalement GLOBAL, HEALTH, INTEGER. La reconnaissance des identités LGBT+ dans les parcours migratoires est plus spécifiquement portée par INTEGER ;
- *Discriminations raciales*, très travaillées par INTEGER, ces questions apparaissent transversales à plusieurs départements, abordées au travers du genre et de l'intersectionnalité ou encore en relation avec le colonialisme / post colonialisme. Politisation et participation politique sont étudiées dans INTEGER et POLICY.
- *Politiques publiques* se retrouvent dans tous les départements.

Enfin, des *réflexions méthodologiques* sont partagées par plusieurs départements : méthodologies participatives attentives aux acteurs, écritures alternatives, voire expositions et performances. Elles sont aussi présentes, on le verra plus loin, dans les projets de recherche soutenus.

De façon générale, l'évolution du spectre couvert par les départements de l'IC Migrations montre une couverture de toutes les thématiques, émergentes et plus anciennes sur les questions migratoires et une réactivité bien plus importante aux problématiques internationales. Cela est permis par la transversalité propre à la recherche de l'IC Migrations, qui emprunte différentes approches et méthodologies, des big data aux recherches-actions. La **multidisciplinarité constitutive** de l'IC Migrations est renforcée par plusieurs facteurs, dont l'affiliation de quasiment tous les *fellows* à deux départements et la présence accrue de *fellows* internationaux, ces derniers ayant pu bénéficier d'invitations longues (1 mois) à l'IC Migrations (10 invités *fellows* internationaux en 2023).

Un autre élément tient aux sujets de recherche des coordinateurs scientifiques des départements, postes de niveau postdoctoral créés en 2018. La qualité de ces chercheurs – dont atteste leur recrutement (voir partie 2) –, mais aussi une synergie dans la coordination centrale, expliquent également les fructueuses collaborations interdisciplinaires mises en place. C'est ce que signalent notamment, dans leurs entretiens respectifs, Catherine Gousseff (directrice du département Global) et Jérôme Valette (directeur du département *Dynamics*) à propos d'un colloque réunissant historiens et spécialistes d'économie politique.

L'encadré 5 offre l'opportunité de saisir ces transformations pour le département *Dynamics*, notamment pour les enjeux d'accès et d'emploi des *big data* (voir également les entretiens vidéo avec Flore Gubert et Jérôme Valette⁵⁰).

⁵⁰ Lien de l'entretien : https://www.youtube.com/watch?v=7p8pIq_7ufA&list=PLrJtu4kyIJGd-zDti-8CR-URp3-oD2qGT

Encadré 5. Le département Dynamics de l'IC Migrations

Le département *Dynamics* regroupe essentiellement des chercheurs et chercheuses travaillant avec des méthodes d'analyse quantitatives sur des bases de données à grande échelle, notamment des économistes. Un des objectifs centraux de ces derniers vise à démêler corrélations et causalités. Les *fellows* de ce département étudient notamment :

- Les déterminants des migrations internationales et régionales
- Les effets des migrations sur le marché du travail
- L'intégration socio-économique des immigrés
- Les questions d'assimilation économiques et culturelles des secondes générations
- Les effets des politiques migratoires (comparaison entre politiques restrictives et politiques d'ouverture)
- Migrations, croissance et productivité (notamment les effets de la migration qualifiés sur l'innovation et la croissance)
- Les effets budgétaires de l'immigration (impact fiscal de l'immigration)
- Les effets de l'immigration sur la délinquance
- Les effets macro- et micro-économiques des transferts de fonds (remittances) et de la diaspora sur le développement des pays d'origine ainsi que la diffusion de normes et d'idées par la migration (normes de genre, innovation, etc.)
- *Brain drain* (e.g. effets de la fuite des cerveaux dans le domaine médical, scientifique) vs *brain gain* (effets de l'immigration sur l'innovation)

À l'image de l'évolution de ce type de recherche au niveau mondial, des thématiques nouvelles ont émergées ces dernières années parmi les *fellows* (particulièrement parmi les doctorants et jeunes chercheurs), notamment :

- Liens climat, environnement et migrations (internes/internationales)
- Comportements électoraux, opinion publique et migration.
- Migration et commerce
- Chocs exogènes et migrations
- Économie des réfugiés
- Approches comportementales de la décision de migrer.

Les données utilisées tendent également à évoluer, avec notamment l'usage croissant de données massives (big data).

- Données administratives : Exploitation des bases de données fiscales, de la sécurité sociale pour suivre les trajectoires des migrants, notamment l'Échantillon Démographique Permanent (EDP) ou de données concernant les régularisations ou les naturalisations.
- Données issues des plateformes numériques et des réseaux sociaux, notamment données de Twitter, LinkedIn, Facebook ou Google Trends.
- Données issues des médias. Extraction automatique de données en ligne (*web scraping*)
- Données satellitaires et géospatiales : notamment utilisation d'images satellites pour mesurer des migrations environnementales et de données de téléphonie mobile pour mesurer les déplacements régionaux.
- Données historiques (par ex. listes de passagers, registres de population, presse écrite), faisant l'objet d'une numérisation croissante par digitalisation.

Ces nouvelles données s'accompagnent de nouvelles méthodes de collecte et d'exploitation :

- Expériences et enquêtes sur le terrain, notamment les expériences randomisées contrôlées (RCTs)
- Méthodes quasi-expérimentales avancées : e.g. Différences-en-différences (DiD), régressions sur discontinuité (RDD)
- Apprentissage automatique et intelligence artificielle : Utilisation du machine learning pour prédire les flux migratoires en fonction des variables économiques, climatiques et politiques ; analyse des CVs et des offres d'emploi avec le traitement automatique du langage naturel (NLP)
- Modèles structurels (sur décision de migrer avec des modèles d'équilibre général ou des modèles de choix discrets) et simulations (e.g. pour estimer l'impact à long terme des migrations sur les systèmes de protection sociale).

Audrey Lenoël
Coordinatrice scientifique Département *Dynamics*

Ces thématiques émergeant au cours des années ont souvent été soutenues par les programmes de recherche financés par l'IC Migrations, et présentées lors de journées d'étude, colloques et autres manifestations scientifiques ou dans des publications.

Projets de recherche financés

L'IC Migrations a grandement contribué à soutenir et développer la recherche. D'une part, en attribuant un fonds d'appui de 2500 euros à chacun de ses *fellows*. De l'autre en s'instituant comme l'un des importants financeurs publics de ces dernières années : **103 projets** ont été soutenus entre 2019 et 2025 (**annexe 4**) pour un montant total estimé de plus de **3,2 millions d'euros**.

Les projets soutenus ont été sélectionnés dans le cadre de six appels à projets annuels (AAP, de 2018 à 2024 – avec un démarrage l'année suivante) et de deux appels à projets ad hoc : un sur *migrations et religions* en 2024 (AAP EPHE), et un autre sur la *santé* en 2025 (AAP Inserm). Un appel *Flash sur l'Ukraine* (2022) financé à hauteur de 100 000 euros par la Fondation de France et par l'IC Migrations, et un programme d'urgence dédié à la *Palestine*, en co-financement avec Médecins du Monde (50 000 euros) ont également été mis en place entre 2022 et 2024. En 2024, l'IC Migrations a, de plus, proposé un nouveau système de financement au fil de l'eau pour soutenir de petits projets de valorisation à hauteur de 5000 euros maximum. Enfin, l'IC Migrations a contribué au financement de l'appel des Universités en exil – UXIL⁵¹.

Deux types de projets co-existent : des projets collaboratifs de type 1, jusqu'à 50 000 euros (81 projets), et des projets de type 2 incluant un contrat post-doctoral. Le dernier AAP annuel a été lancé en 2023, afin que tous les projets financés puissent être terminés à la fin du mandat de l'IC Migrations. De façon générale, la moitié des projets soumis et éligibles sont retenus pour financement. Là encore, le ratio femmes / hommes est favorable aux premières.

⁵¹ <https://www.campus-condorcet.fr/fr/actualites/appel-a-projets-uxil-soutien-aux-activites-scientifiques-des-chercheurs-en-exil-2024-2025>

La répartition des projets, par dates de démarrage, se présente comme suit : 2019 (19 projets), 2020-2021-2022 (14), 2023 (16), 2024 (17), 2025 (10). L'évolution des montants signale un accroissement important, entre la première année et 2024. A partir de 2020 et encore plus durant la pandémie de Covid 19, les AAP s'arriment à l'actualité et montent en puissance, tant en termes de recherches que de financements. Ces différents projets sont portés par des *fellows* appartenant nécessairement aux institutions fondatrices de l'IC Migrations⁵², majoritairement mais non exclusivement titulaires. Les *fellows* appartenant à des UMR CNRS ont obtenu 43 projets (50,1%) pour un montant estimé à environ 1 432 698 €. Les unités avec une tutelle IRD suivent : 17 projets (21 % - 622 675€). Viennent ensuite l'EHESS (8 projets), l'INED (7 projets), l'Université de Paris I (6 projets). L'appel à projets « IC Migrations - Palestine » initiative de quatre jeunes chercheurs (Master Migrations et doctorats) mis en place avec Médecins du monde en partenariat avec l'Université nationale palestinienne An-Najah, inclut d'autres universités, dont Gaza University.

Les projets financés consolident de nouvelles thématiques, parmi lesquelles :

- **Les études multidisciplinaires sur les questions de santé et de santé mentale** constituent un élément signifiant : 19 projets, plus 3 sur les conséquences du Covid, soit la thématique principale des projets. Ce développement est rendu possible par le département HEALTH, et plus largement par la présence de l'Inserm. Il est également lié à des recherches menées sur les diasporas (projets COTIDIES, *Woman Health ASU93* par exemple). Ces projets ont été développés avec de nombreux partenaires institutionnels et associatifs : *Agence régionale de Santé* (ARS), APHP et notamment l'Hôpital Avicenne de Bobigny et des services de périnatalité, Université de Paris XIII, association *Solipam*, etc.
- **Un focus sur les géopolitiques directement liées à l'actualité** (Ukraine, Bélarus, Palestine). L'IC Migrations décide, à partir de 2022, de réagir systématiquement à l'actualité internationale impliquant des migrations.
- **Des projets portant sur les migrations privilégiées**, les élites et les classes supérieures, dans une perspective Nord-Sud mais aussi Sud-Sud et Sud-Nord.
- **Une approche critique, épistémologique et méthodologique** concernant au moins une dizaine de projets (par exemples, les projets *Critmigr*, *Librcirc*, *Mirgenge*, *PhiloMigr*, ou encore *Powercom*, *Co-front*, *Ram-Dam*, *E-Rem*).

Plusieurs projets portent sur la religion dans un contexte transnational, ou encore sur les devenirs des descendants d'exilés et d'émigrés. A contrario, peu de projets traitent des migrations climatiques (2). La France reste le pays étudié dominant, avec 36 projets (40,9%) y faisant explicitement ou implicitement référence. Trois projets portent sur la Seine-Saint-Denis, territoire d'implantation du Campus Condorcet (projets RP93, MINA93, *Women Health ASU93*). De façon générale, les projets sur les diasporas en France augmentent, au nombre de 10, que ce soit sur la santé des femmes d'Asie du Sud Est, sur les participations politiques des immigrés et descendants d'immigrés (*PolAsie*) ou encore sur les nouvelles diasporas ukrainiennes et bélarusses.

⁵² Cette impossibilité pour les projets soutenus d'être accueillis dans des unités avec des tutelles autres que celles du consortium fondateur, par exemple des EA universitaires, a constitué une limite importante. Elle est due à des mécanismes de gestion et non à l'IC Migrations.

Des villes sont étudiées (Jérusalem, Bogota, Quito...), de même que des territoires ruraux. Dix pays (hors France) sont explicitement nommés, de même que des aires plus larges : Méditerranée, Antilles et Caraïbes, Océan Indien. Apparaissent également de nouveaux espaces, notamment ceux de la « plateformisation » et des réseaux sociaux.

Enfin, l'IC Migrations via le CNRS, a participé, en tant qu'institution partenaire, au montage de deux projets ERC et Horizon 2020 qui n'ont toutefois pas été retenus pour financement mais ont été très bien classés (1^{er} sur liste d'attente). Une difficulté entrave pourtant son implication : l'absence de personnalité juridique de l'IC Migrations qui explique qu'il ne peut porter lui-même, mais uniquement en soutien du laboratoire de tutelle du *fellow*.

Manifestations scientifiques, publications

Parmi les indicateurs du rôle structurant de l'IC Migrations, les manifestations scientifiques et les publications. Le dynamisme des activités scientifiques s'observe également au travers des nombreux colloques, journées d'étude, expositions fréquemment associées aux départements (journées de rentrée, thématiques), aux groupes de travail et programmes de recherche ou encore en relation avec des associations du territoire de la Seine-Saint-Denis ou d'ailleurs en France. Au total, **250 manifestations scientifiques**, des séminaires aux colloques internationaux, peuvent être décomptés.

Fondée en 2018, la revue *De Facto* a pour objectif de « s'astreindre à mesurer l'écart qui sépare le réel de l'idéal »⁵³ en mobilisant les *fellows*. Les thématiques sont liées à l'actualité (coronavirus, débat sur la suppression de l'aide médicale d'État, guerre en Ukraine etc.), aux programmes financés par les AAP successifs (intimités par exemple), aux colloques (masculinités en migration...) ou encore, dans une moindre mesure, à l'actualité scientifique des *fellows* (programmes de recherches extérieurs, par exemple ANR. 39 numéros ont paru, imprimés et disponibles en ligne⁵⁴ (**Annexe 5**).

Un autre élément de mesure est celui de la collection Institut Convergences Migrations sur le portail de science ouverte HAL SHS (*Hyper Articles en Ligne*) qui a pris de l'importance ces dernières années en raison de l'obligation croissante pour les chercheurs d'y déposer leurs publications, et de la forte incitation de l'Agence nationale de la recherche. Cette pratique, fortement recommandée par l'IC Migrations, n'est toutefois pas contraignante et sa présentation reste donc plus indicative que représentative.

En l'état, le chiffre des articles de revue, chapitres d'ouvrages, ouvrages, notes d'encyclopédie, rapports, inédits des *Habitations à diriger des recherches* (HDR) s'élève à **2 002** publications scientifiques déposées entre 2018 et 2025, largement dominées par les articles dans les revues (773, soit 38,8 %) et les chapitres d'ouvrages (292, soit 14,7%). Ce chiffre atteint **2 292** résultats si on y ajoute les thèses, articles de blog scientifique, communications dans des colloques, posters, pré-publications, vidéos et traductions. La totalité des dépôts suit la tendance observée pour les 2002 publications scientifiques mentionnées : une croissance continue, passant de 51 publications en 2018 à 339 en 2024. Pour prendre la mesure de l'importance croissante de cette collection de l'IC Migrations et de ses *fellows*, quelques chiffres comparatifs. Le mot-clef *migration* pour la même période 2018-2025 et avec les mêmes catégories totalise 5 062 résultats. La collection de l'IC Migrations constitue donc plus de 45% du total. Deux éléments caractérisent ces publications : une dimension critique ; une attention accrue aux dimensions coloniales et aux approches intersectionnelles.

⁵³ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/defacto>

⁵⁴ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/defacto/>

Enfin, ces publications s'inscrivent dans un paysage de revues spécialisées ou plus générales mais ayant publiés un ou plusieurs numéros consacrés aux recherches sur les migrations (**annexe 6**). 65 revues peuvent ainsi être décomptées, dont 7 spécialisées et 57 publient régulièrement numéros spéciaux et articles thématiques. Parmi les publications spécialisées, la *Revue Européenne des Migrations Internationales* (REMI), publiée par l'Université de Poitiers, tient une place centrale. On remarquera l'ancienneté de certaines revues, à l'instar de Hommes & Migrations – maintenant *Mondes & Migrations* -, fondée en 1965 et, depuis 2007, éditée par le Musée National de l'Histoire de l'Immigration. A la confluence d'un réseau de juristes et de chercheurs spécialisés, la revue *Plein Droit* publiée par le GISTI est également incontournable.

Un fonctionnement en partenariat

Le dynamisme de l'IC Migrations s'appuie sur un puissant réseau de partenaires, mis en place dès sa création : en plus d'un comité de direction et d'un conseil scientifique, la définition de la politique scientifique est portée par un *Conseil des territoires et des associations*⁵⁵, renouvelé en 2022. Ces partenariats ont été largement développés au fil des années au niveau local (municipalités, conseils départementaux et associations de Seine Saint-Denis), national (Anvita / Association nationale des villes et territoires accueillants, *Jesuit Refugee Service*, FTDA et CASP, DULALA parmi d'autres), institutionnel (Musée national de l'Histoire de l'Immigration par exemple). La collaboration avec le Conseil départemental du 93 qui porte le projet européen WELDI (*Welcome and Empowerment for Local Dignified Integration, programme URBACT*) est particulièrement fructueuse.

L'IC Migrations contribue également à maintenir des partenariats avec des initiatives reconnues. L'enjeu est central dans un contexte marqué par la désinformation et la prolifération de think-tanks et autres pseudo-observatoires médiatisant des chiffres erronés sinon des théories complotistes sur les migrations. Le soutien de l'IC Migrations au collectif *Desinfox-Migrations*⁵⁶, qui vient d'accompagner la conception de la « Charte de Marseille sur l'information et les migrations »⁵⁷ s'inscrit dans cette perspective. C'est également le cas dans le développement du partenariat avec *Synergies migrations*⁵⁸, centre de recherche-action et d'expertise.

Encadré 6. Synergies migrations, centre de recherche-action

Créé en 2022, Synergies migrations est un centre de recherche-action basé à Paris et à Lyon. Pour Synergies migrations, la recherche constitue un outil pour un dialogue apaisé et constructif entre les parties prenantes et peut également susciter des coopérations pratiques entre elles. Synergies migrations entend être un trait d'union entre la recherche et les acteurs qui font, mettent en œuvre, contestent ou vivent les politiques d'asile et d'immigration.

Le partenariat entre Synergies migrations et l'Institut Convergences Migrations a pour l'objectif de valoriser la recherche en France sur les questions migratoires en promouvant les échanges entre les chercheurs universitaires et les acteurs associatifs et institutionnels de terrain pour une recherche au plus près de leurs besoins. Il entend également favoriser la contribution de la recherche scientifique aux débats publics et à l'élaboration de politiques publiques éclairées en diffusant les travaux des chercheurs de l'Institut Convergences Migrations.

⁵⁵ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/presentation/gouvernance/>

⁵⁶ <https://desinfoxmigrations.fr/>

⁵⁷ <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2025/04/29/lic-migrations-soutient-la-charte-de-marseille-sur-linformation-et-les-migrations/>

⁵⁸ <https://synergies-migrations.org/>

Synergies migrations inclut les chercheurs de l’Institut dans l’ensemble de ses rencontres (27 rencontres publiques rassemblant 950 personnes en 2024) pour nourrir le dialogue entre recherche et pratiques de terrain. Synergies migrations et l’Institut Convergences Migrations ont également lancé en 2024 une série de *Policy Papers* mobilisant les travaux des chercheurs affiliés. Les *Policy Papers* entendent éclairer les débats sur les enjeux migratoires européens et internationaux et contribuer à la réflexion de l’ensemble des parties prenantes (décideurs politiques, institutions, associations, secteur privé...).

Matthieu Tardis, Co-directeur, Synergies migrations

En première conclusion, la croissance de l’IC Migrations apparaît à la fois régulière et en quelque sorte accélérée au fur et à mesure de son installation dans le paysage de la recherche sur les migrations. Le développement de nombreuses initiatives, la recherche d’un partenariat avec l’IC Migrations par les différents laboratoires, associations et festivals pour l’organisation de colloques ou de manifestations assoient son expertise et son fonctionnement de « label »⁵⁹. Dans le même temps, les expertises des *fellows* s’imposent dans le débat public et politique : tribunes, interviews télévision et presse, publication sur le site de l’IC Migrations de données vérifiées, de vidéos de spécialistes, de numéros de la revue De Facto... et jusqu’à l’initiative du GIEM – le *Groupe international d’experts sur la migration* - ou IPM, *International Panel on Migration* -, conçu sur le modèle de celui sur le climat (GIEC), menée par des *fellows* de l’IC Migrations (voir infra)⁶⁰.

Formations

Masters

La migration est enseignée en master dans deux cadres différents : les masters spécialisés et les parcours spécifiques de masters disciplinaires ou thématiques plus larges.

Le plus ancien des masters portant la mention « Migration » est celui de l’Université de Poitiers / Migrinter, ouvert en 2004. Il propose une mention de master « Migrations internationales » et une formation spécialisée et pluridisciplinaire⁶¹.

Plus récent, un Master Migrations a été conçu par l’IC Migrations et deux de ses partenaires, l’EHESS et l’Université Paris I.

Ces deux masters consacrés aux migrations sont récemment devenus dérogatoires, c’est à dire que le Ministère de l’enseignement et de la recherche leur permet de ne pas être inclus dans un autre parcours thématiques ou disciplinaire.

⁵⁹ Ainsi que le soulignent plusieurs chercheurs rencontrés pour le Livre Blanc.

⁶⁰ https://www.lemonde.fr/idees/article/2018/06/28/creons-un-groupe-international-d-experts-sur-les-migrations-et-l-asile_5322292_3232.html

⁶¹ <https://formations.univ-poitiers.fr/fr/index/master-XB/master-XB/master-migrations-JAWNPRJ0.html>

Encadré 7. Le Master Migrations

Le master Migrations a été lancé en 2020 à l'initiative de l'Institut Convergences Migrations, en partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS). Chaque année, il forme sur le Campus Condorcet plus d'une trentaine d'étudiant·es en première année, et un nombre équivalent en deuxième année. À la rentrée 2024, près de 120 étudiant·es avaient reçu leur master de cette formation, dont les financements proviennent essentiellement de l'IC Migrations.

Ce master repose, d'une part, sur un socle pluridisciplinaire en sciences sociales appliquées à l'objet migration, avec des enseignements en démographie, économie, géographie, histoire, socio-anthropologie et droit. D'autre part, il intègre des enseignements transversaux et des ateliers conçus pour renforcer les compétences pratiques et méthodologiques des étudiant·es dans le champ des études migratoires et des métiers associés. Ce tronc commun est enrichi par un large choix de séminaires proposés à l'EHESS et à Paris 1. Le dernier semestre du cursus est entièrement consacré à un stage ou à la rédaction du mémoire de recherche. Les étudiant·es effectuent leurs stages dans des organismes de recherche, des associations en France ou à l'étranger, des institutions nationales ou internationales, ou encore au sein de projets de recherche portés par des membres de l'IC Migrations. Ils alternent ainsi entre professionnalisation et formation à la recherche. L'un des points forts est l'organisation, en fin d'année, d'un terrain collectif d'une semaine, successivement à Bruxelles, Saint-Étienne, Marseille ou Istanbul. À l'issue du master, une partie des diplômé·es s'insère dans les métiers liés aux migrations, tandis que d'autres poursuivent leur parcours en doctorat ou dans d'autres formations.

Le master Migrations connaîtra des évolutions significatives dans les prochaines années. D'une part, l'internalisation des enseignements au sein de Paris 1 et de l'EHESS – conséquence de la fin des financements de l'IC Migrations – s'accompagne d'une refonte partielle de la maquette, avec l'introduction de nouveaux cours (politiques migratoires, genre). D'autre part, le master s'inscrit dans une dynamique d'internationalisation via le réseau EUMIGS, qui regroupe plusieurs masters européens spécialisés en études migratoires. Dans le cadre de cette ouverture européenne, le semestre 3 sera entièrement dispensé en anglais à partir de la rentrée 2025, afin d'accueillir des étudiant·es non francophones. Par ailleurs, les échanges ERASMUS se développent chaque année davantage, avec des mobilités sortantes vers Lisbonne, Osnabrück ou Rotterdam, entre autres. Enfin, une deuxième phase de l'internationalisation s'opère via la mise en place de doubles diplômes sur deux ans avec des universités partenaires.

Ainsi, le master Migrations est venu enrichir un paysage académique français et européen en pleine diversification autour des études migratoires. Son émergence, sa structuration interdisciplinaire adossée à la recherche et son ouverture à l'international permettent de répondre à la demande croissante de formation sur ces enjeux dont témoignent les très nombreuses candidatures reçues chaque année.

**Thomas Chopard (Ehess) & Célio Sierra-Paycha (U. de Paris I Panthéon-Sorbonne),
Responsables du Master**

Sciences Po Paris constitue un autre pôle, avec 16 cours spécialisés, plusieurs écoles de master (École d'affaires internationales : 7 cours, École de la recherche : 1, École d'affaires publiques : 3 cours, École de droit : 1 cours, de même qu'une Clinique Migrations de l'École de droit⁶².

D'autres masters et parcours de masters peuvent être signalés :

- Master « Migrations transnationales » (MITRA) de l'Université de Lille⁶³

⁶² <https://www.sciencespo.fr/research/migration-diversite/home/cartographie-des-cours-course-offer/>

⁶³ <https://www.master-mitra.eu/fr/>

- Master « Droits des Libertés » de l'Université de Grenoble-Alpes
- Parcours *Migrations Studies*, Université Côte d'Azur
- Spécialité *Migrations, racisme, altérité* (MIRA) du Master « Sociologie et Anthropologie : politique, culture et migrations » de l'Université Paris-Cité
- Parcours *Migrations* en M2, ENS Lyon⁶⁴
- Parcours *Mobilités, Hommes, Espaces, Temps* du Master 2 d'Anthropologie, Université de Lyon 2, projet partenarial entre l'université, Traces et la DRAC.

Plusieurs universités proposent des cours spécialisés en M1 et M2. C'est notamment le cas du cours *Migrations et intégration* du Master Démographie de l'Université de Strasbourg ; du cours *Frontières, villes, migrations* du master de sociologie de l'Université de Nanterre, du cours *Économie des migrations* dans les masters de PSE et de l'Université Paris Dauphine etc. En droit public, les masters spécialisés participent d'une autre organisation. Comme le rappelle Serge Slama, professeur de Droit public à l'Université Grenoble-Alpes, aucun master de droits humains n'existe dans les années 90, mais un D.E.A. ouvert à l'Université de Nanterre par Danièle Lochak. Les cours en droit des étrangers se mettent en place alors que se multiplient les contentieux. Des Diplômes universitaires (DU) en formation continue se développent au sein de masters de Droit public, sous des appellations proches : DU *Droit des personnes étrangères* (Lyon 2), *droit des étrangers, réfugiés et apatrides* (Le Mans Université), ailleurs encore⁶⁵. Un master pratique du Droit des étrangers est ouvert à l'Université de Toulon. En général intégré dans les formations sur les droits des étrangers ou *Droit humain*, des cours sur le droit de l'asile sont proposés - un DU *Droit de l'Asile* est ouvert à l'Université Panthéon-Assas.

En Licence 3, l'Inalco propose un parcours de spécialisation transversal intitulé « Violences, migrations, mémoires » (VMM).

Les offres de formation continue sous la forme de diplômes universitaires se sont progressivement diversifiées, notamment en lien avec la santé des personnes en migration, à l'exemple du DU *Santé des migrants*, dirigé par le Pr. Olivier Bouchaud, à l'Université Paris 13, Seine-Saint-Denis⁶⁶. À partir de 2017 et sous l'impulsion de programmes de recherches, des DU sur la médiation interculturelle et linguistique en contexte de migration, majoritairement destinés aux étudiants exilés, se sont ouverts. Il s'agit notamment, par ordre de création :

- du DU professionnel *Hospitalités, Migrations, Médiations* (H2M) accueilli à l'Inalco, Paris ;
- du DU *Dialogues, Médiations, Interprétariat, Migrations*, Université Lumière Lyon II et Ospere Samdarra, Lyon
- du DU *Médiation et interprétariat aux frontières* (MIF), Université de Lille et Plateforme des soutiens aux migrants, Dunkerque.

⁶⁴ <https://www.ens-lyon.fr/formation/offre-de-formation/master-2022-2026/migrations>

⁶⁵ <https://univ-droit.fr/formations/32109-du-droit-des-etrangers>, <https://www.fld-lille.fr/formation/du-droit-des-etrangers/>; <https://www.u-picardie.fr/formation/catalogue/du-droits-etrangers-lasile>; <https://www.univ-le-mans.fr/fr/formation/catalogue-des-formations/diplome-d-universite-DUN/droit-economie-gestion-0002/du-droit-des-etrangers-refugies-et-apatrides-JHBYANJT.html>; <https://cfp.assas-universite.fr/fr/formations/offre-de-formation/diplome-duniversite-droit-lasile-accueil-protection-etrangers>

⁶⁶ <https://offre-de-formations.univ-lyon1.fr/parcours-1102/sante-societe-et-migration.html>

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle souligne un champ de formation dans les universités en pleine recomposition depuis une vingtaine d'années, en relation avec des formations proposées par des associations, mais aussi avec l'arrivée progressive d'étudiants exilés. A partir de 2015, différents réseaux se développent dans les établissements d'enseignements supérieurs et, depuis 2017, une structuration de l'offre de formation pour les étudiants exilés et réfugiés se met en place au travers du réseau MEnS (Migrants dans l'enseignement supérieur) et ses DU Passerelles présents dans 42 universités publiques⁶⁷.

Thèses

Le dernier rapport de l'Alliance Athéna⁶⁸ signale que les étudiants en SHS constituent 62,5% du nombre des inscrits à l'université en 2023, mais que les doctorants SHS ne seraient que 45% du total des inscriptions en thèse, notamment en raison des difficultés de financement.

À l'intérieur de cette tendance générale à la baisse, les thèses portant sur les faits migratoires dans leur ensemble (migrations forcées, asile, intégration) croissent de façon significative à partir des années 2015-2016. Elles s'inscrivent ainsi dans une tendance longue : 1 882 thèses sur des questions de migrations ont été soutenues entre 1815 et 1999 (Benabou-Lucido, 2011). Elles sont pourtant difficiles à décompter avec précision sur le site Theses.fr en raison d'une recherche par mots-clefs qui multiplie les doublons, les décomptes trop larges ou trop réducteurs. Un tableau comparatif des résultats de recherche à partir de différents mots-clefs, assortis de filtres par domaines thématiques, donne une idée de l'ampleur de la progression, probablement sous-estimée⁶⁹.

Tableau 5. Thèses soutenues et en cours, 2010-2024, par mots-clefs et avec filtres par domaines thématiques sur theses.fr

Mots-Clefs	thèses soutenues	En cours	Total
<i>Migration</i>	1217	416	1663
<i>Migrant</i>	560	112	672
<i>Exil</i>	369	134	503
<i>Refugié</i>	675	163	838
<i>Immigré</i>	321	79	400
<i>Asile</i>	119	82	201
<i>Migration crisis</i>	147	51	188
<i>Camp de réfugiés</i>	49	14	63
<i>Campements de migrants</i>	5	27	32
Pas de total possible, nombreux doublons dans les recherches par mots-clefs			

67 <https://reseau-mens.org/>

68 <https://www.alliance-athena.fr/publications/>

69 Les domaines thématiques dans les filtres, changeants à chaque recherche sur le site Theses.fr en fonction du mot-clef choisi, posent en effet question. A titre d'exemple, « exil » avec les filtres sciences humaines, sociales, sciences politiques, droit et philosophie présente 503 résultats dont 200 en histoire (de la préhistoire au contemporain). Avec des filtres plus larges, intégrant la littérature et les études anglophones ou germaniques, « exil » génère 1592 occurrences. Quant au mot « frontière », pris dans son ensemble mais si couramment utilisé de manière métaphorique, il fait exploser le nombre de thèses : + de 8000.

Le volume des données rend ainsi difficile une analyse fine, d'autant que les mots-clés orientent les résultats en favorisant des approches disciplinaires. Ainsi des thèses soutenues, répertoriées par une recherche « asile » par exemple pour la période 2010-2024, soit 119 thèses. La catégorie Sciences juridiques (droit public, droit général, sciences juridiques, droit privé et droit comparé) domine largement la thématique « asile » avec 54 thèses (45,4%), suivie par les sciences politiques (20 thèses soit 16,8%). La relative surprise vient de la montée en puissance des thèses en psychologie (trauma, clinique interculturelle, psychanalyse, santé et sciences sociales) : 20 thèses soit 16,8%. Si la croissance en nombre de thèses est progressive entre 2010 et 2018, avec une diversification croissante des sujets à partir de 2018 sur l'asile, c'est à partir de 2019-2024 qu'une intensification se fait jour.

Une étude portant sur les pays / régions traitées dans les thèses en cours ou soutenues sur l'asile confirme l'absolue domination des perspectives françaises et européennes : l'Europe totalise 80% des thèses sur l'asile entre 2010 et 2024, contre 2,5% pour l'Asie et l'Amérique.

Si une analyse approfondie de l'ensemble des thèses apparaît difficile à réaliser dans ce cadre, il est possible de souligner un accroissement important des thèses soutenues sur les migrations en 2021, pour des travaux débutés en majorité en 2014-2017 et en 2023 (démarrage vers 2018). Il est en revanche impossible de préciser la part des thèses soutenues avec des allocations doctorales, elles-mêmes proposées par les universités, les Labex, ou au travers du dispositif CIFRE (*Conventions Industrielles de Formation par la REcherche*, gérées par l'Association nationale Recherche-Technologie), données qui ne sont pas centralisées, autrement qu'école doctorale par école doctorale.

Encadré 8. Mener une thèse en géographie sur la frontière migratoire avec le dispositif Cifre

La difficulté à laquelle se heurtent les laboratoires pour obtenir des financements les a conduits à collaborer davantage avec le secteur associatif. Le dispositif Cifre permet aux associations de bénéficier d'une subvention de l'ANRT pour embaucher un·e doctorant·e pendant trois ans dans une association, en partenariat avec un laboratoire de recherche. Dans cet exemple, la recherche sur le contrôle migratoire frontalier dans les Hautes-Alpes à Briançon menée depuis un poste salarié dans une association de soutien aux migrants, constitue une modalité d'accès singulière au terrain. Étudier le travail policier à partir du réseau associatif et militant génère des enjeux méthodologiques importants.

La position de salariée, résidente dans la zone-frontière, sur le temps long, a facilité l'acquisition d'une connaissance fine et approfondie des pratiques policières, en partie grâce au recueil de nombreuses informations transmises par des observateur·ices multi-situé·es au sein de cet espace-frontière. Néanmoins, cette entrée ethnographique via une association ne va pas de soi au regard du projet de recherche initial : enquêter sur l'exercice du pouvoir de l'État à la frontière. L'étude des pratiques de la police implique de se focaliser sur le groupe « antagoniste » vis-à-vis de l'association à travers laquelle s'établit l'insertion sur le terrain. Ainsi, un phénomène « d'encliquage militant » (Buu-Sao, 2019) a préalablement freiné la réalisation d'entretiens auprès de la police et des institutions, obstacle auquel certaines stratégies ont pu remédier.

Certaines thèses Cifre, qui ont par exemple pour objet d'étudier l'action de la structure qui les finance, sont susceptibles de placer les doctorant·es dans des conflits de loyauté. Il faut souligner à ce sujet la spécificité de la thèse évoquée ici, dont l'angle d'approche porte sur les acteurs institutionnels situés en-dehors du tissu associatif, ce qui a facilité le déploiement d'une analyse critique approfondie. Enfin, à propos des doutes sur la « neutralité » d'une thèse en partie financée par une association, il convient d'opposer la robustesse de la démarche réflexive, exigence d'ailleurs fondamentale à toute recherche en sciences sociales : la rigueur scientifique repose finalement sur l'explicitation de la politique de terrain et sur la transparence des conditions de production de l'enquête.

Le rôle de l'IC Migrations dans l'orientation et le soutien des thèses est un point majeur de leur expansion depuis 2019. Les candidatures aux allocations doctorales de l'IC Migrations sont nombreuses chaque année : en 2023, 2 candidatures ont été retenues sur 32 déposées. Au total **28 thèses et dernière année de thèse**⁷⁰ ont été financées depuis 2018 et les doctorants intégrés dans la vie des départements.

Ce rapide survol montre une diversification des sujets et une montée en puissance du nombre de thèses réalisées, que celles-ci soient soutenues ou en cours. On ne peut que regretter l'absence d'un site synthétisant l'ensemble des post-doctorats obtenus. Le rôle des post-doctorants est pourtant essentiel dans les programmes ANR qui les financent souvent ou dans diverses institutions : ceux qui assurent la coordination scientifique des cinq départements de l'IC Migrations en sont la parfaite illustration.

Financements

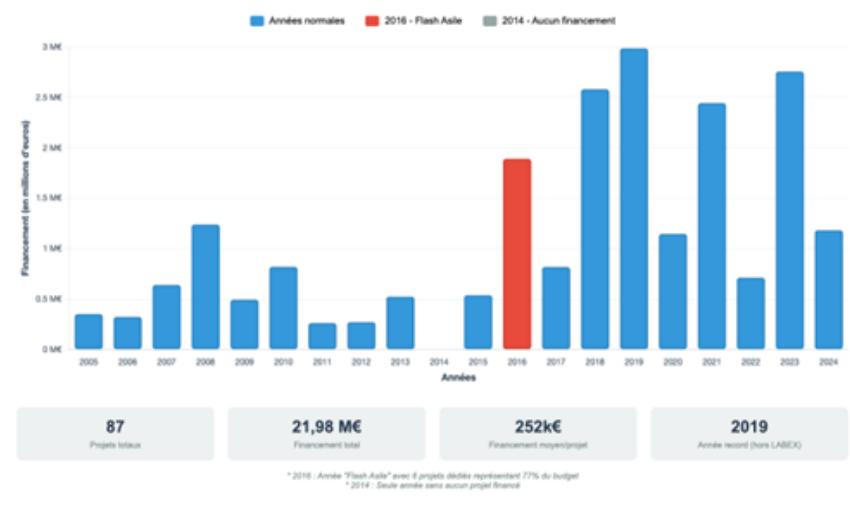
Les différentes modalités et sources de financements de la recherche sont diversifiées, des soutiens des laboratoires et de leurs fonds de financements, aux projets soutenus par des Universités, des Labex, ou des régions.

Agence nationale de la recherche

L'Agence nationale de la recherche ou ANR est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les programmes ANR constituent, via leurs différents appels, une source incontournable pour le financement des recherches à l'échelle nationale. Le nombre et l'évolution des programmes sur les migrations renseignent donc sur le développement des recherches. Quelque 87 programmes ont été financés depuis 2005 pour un montant estimé à près de 22 millions d'euros⁷¹ (Annexe 7).

L'évolution en nombre et en montant sur près de 20 ans se présente comme suit :

Graphique 3. Évolution des programmes ANR migrations (2005-2024)



⁷⁰ Les lauréats des allocations doctorales sont présentés ici, en milieu de page : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/recherche/>

⁷¹ Plusieurs recherches croisées par mots-clefs ont été effectuées sur le site de l'ANR, la liste des appels spécifiques n'étant pas accessible à la recherche. Malgré cela, il reste possible que des projets financés aient échappé à la formulation, d'autant que le moteur de recherche ne prend en compte que les intitulés. Il n'a pas été possible, dans le temps alloué, de comparer avec une autre grande thématique de recherche, tant le nettoyage des données prend du temps. A titre d'exemple, le mot-clef spécifique « racisme » donne une liste de 15 projets, le mot-clef très large « frontière », 733 résultats (dont en informatique, santé etc.).

On lit aisément dans ce schéma une première phase de projets, en grande partie historiques et économiques, puis un ralentissement vers 2011. Les projets reprennent en 2015 en raison d'un appel à projet dédié, le « Flash Asile » de 2016 financé pour un total de 1,46 M€⁷². 2016 constitue donc un pic de financement, les 8 projets totalisant 1,891 M€. 2019 constitue une « année record » (10 projets pour 3,24M€). D'autres appels spéciaux suivent : l'appel flash Covid (19 projets en 2020) et l'appel spécifique Ukraine en 2022.

Les programmes ANR sont compétitifs et leur montage prend plusieurs mois, engageant plusieurs personnes pour la constitution des consortiums. Il est à ce titre dommage de ne pas pouvoir connaître le rapport entre le nombre de projets déposés et celui des projets retenus. En 2017, l'appel à projets générique a, par exemple, suscité 14 candidatures dont 5 ont été retenues.

En l'état, l'analyse des affiliations des porteurs projets met en évidence la répartition suivante pour la période 2005-2024⁷³.

Tableau 6. Répartition des 87 projets ANR par affiliation des porteurs (2005-2024)

Institution	Nombre de projets	Financement total (k€)	Financement moyen (k€)	Part (%)
Universités	41	10.923	266	47.1%
CNRS	22	5.099	232	25.3%
IRD	10	2.365	237	11.5%
INED	3	754	251	3.4%
Ecoles d'économie	2	718	359	2.3%
ENS	2	550	275	2.3%
Sciences Po / IEP	2	288	144	2.3%
IESEG	1	251	251	1.1%
EHESS	1	35	35	1.1%
Mines Paris Tech	1	328	328	1.1%
INSERM	1	226	226	1.1%
Autres	1	439	439	1.1%
TOTAL	87	21.976	253	100.0%

⁷² François Héran précise dans son entretien filmé pour le Livre blanc, les raisons de sa décision d'ouvrir ce programme Flash. Les 6 programmes financés furent : Morts en contexte de migration (210k€) ; Histoire comparée des réfugiés politiques (282k€) ; La ville comme frontière (265k€) ; Droits et santé des femmes hébergées (364k€) ; Réfugiés et services de santé (192k€) ; Intégration spatiale et économique (200k€).

⁷³ Le site ANR donne principalement comme affiliation le laboratoire du porteur et non son institution d'origine. Les vérifications réalisées pour le livre blanc tiennent compte de l'affiliation actuelle, qui peut donc avoir changé.

Il est possible de remarquer que les universités dominent avec 47 % des projets ANR. Parmi les universités, la répartition se fait comme suit :

Université / École	Projets	Financement total (k€)	Moyen (k€)	Part (%)
Université Paris Cité	4	1.057	264	8.5%
INALCO	3	1.219	406	6.4%
Université de lille	3	901	300	6.4%
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne	3	724	241	6.4%
Aix-Marseille Université	2	858	429	4.3%
Université Paris 2 Assas	2	498	249	4.3%
Université Paris 8	2	486	243	4.3%

La répartition géographique met en exergue le pôle francilien des universités porteuses de 2 à 4 programmes. Les 20 universités⁷⁴ portant un seul projet se répartissent en différents points du territoire national, constituant parfois des pôles régionaux avec de grandes écoles ou des UMR CNRS et EHESS, par exemple en Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, en Occitanie et en PACA.

Plusieurs grandes thématiques peuvent être identifiées, attestant d'un progressif élargissement des sujets au fur et à mesure de l'augmentation du nombre de programmes. Parmi elles :

- Géographie et territoires (16 projets, soit 19% des programmes ANR financés sur les migrations) : frontières, espaces urbains, mobilités ;
- Économie du travail (14 projets, 16%) : impact sur salaires, travail qualifié, plateformisation ;
- Santé et migrations (12 projets, 14%) : accès aux soins, santé mentale, COVID-19 ;
- Droit et protection (11 projets, 13%) : réfugiés, droits sociaux, citoyenneté ;
- Intégration et société (10 projets, 12%) : participation politique, école, normes sociales ;
- Migrations historiques (9 projets, 10%).

Dans une perspective diachronique, l'évolution des sujets montre, à partir de 2021, un intérêt croissant pour des groupes spécifiques, par exemple les mineurs isolés, les jeunes, les femmes. Depuis 2022, de nouvelles thématiques émergent : santé mentale, économie de plateforme, exils de guerre (Ukraine et Belarus, Afghanistan) et migrations climatiques.

⁷⁴ Il s'agit notamment des universités suivantes : Angers, Bordeaux, Strasbourg, Lorraine, Lyon2, Côte d'Azur, Tours, Rennes, Paris XIII, Poitiers, Reims, La Rochelle, Polynésie Française... (voir annexe 8).

Une analyse rapide des pays et régions concernés confirme l'importance de la France et de l'Europe. En effet, si seulement 15 ANR sur 86 (soit 17% du total) contiennent explicitement des mentions géographiques dans leurs intitulés, 32 programmes (37 %) se réfèrent implicitement à la France ou à l'espace européen, portant à 47 programmes, soit 55% du total général, les ANR consacrées à la France et l'Europe. Le nombre est cependant moins important que celui des programmes IC Migrations ou des thèses.

Tableau 8. Répartition géographique des 87 programmes ANR

Espace géographique	Programmes	% du total
France/Europe (total)	47	55%
- Explicitement géographiques	15	17%
- Implicitement français/européens	32	37%
Autres régions	22	24%
- Afrique	9	9%
- Asie	7	8%
- Moyen-Orient	5	6%
Programmes généraux/théoriques	19	22%

Une perspective plus approfondie permet de distinguer le statut des pays et corrélativement le sens de l'analyse, de l'ailleurs vers l'Europe et la France. Cette approche paraît notamment intéressante pour la période 2018-2024, soit 48 projets financés. Il est ainsi possible de distinguer les pays par leur rôle dans le parcours migratoire.

Graphique 5. Pays par rôles dans le parcours migratoire des projets ANR (2018-2024)



Comme le montre le schéma, dans lequel un même projet peut apparaître à plusieurs reprises, 51 programmes (52% du total), portent sur les pays d'arrivée contre 18 programmes de recherche sur les pays de départ (18%). Les pays de transit forment, avec les espaces de circulation, un troisième pôle, totalisant 23% des études. Certains pays du sud de l'Europe apparaissent à la fois comme pays d'arrivée et de transit (Italie, Espagne, Grèce ...) quand les pays du Maghreb sont à la fois des pays de départ et de transit des migrations subsahariennes.

Une analyse croisée ANR / IC Migrations (2018-2024)

A partir de 2018, les programmes ANR se développent de plus en plus en relation avec les thématiques portées par l'IC Migrations, les porteurs et porteuses d'ANR étant en grande majorité membres de l'Institut. L'analyse qui suit porte donc, de façon plus détaillée sur les 48 programmes ANR de la période 2018-2024, pour un financement total de 12,47 millions d'euros, soit en moyenne 271 000 euros par projet ([annexe 9](#)). Plusieurs points signifiants caractérisent cette période, parmi lesquels le passage progressif de projets de la section « Inégalités, discriminations, migrations » (60 % en 2018,) vers des sections plus générales intitulées « Sociétés contemporaines : états, dynamiques et transformations » (axe D.3 de l'ANR : 12 projets, 415 833 euros) et « Individus, entreprises, marchés » (axe D.1, 10 projets, 312 055 euros). La reformulation des axes de l'Agence nationale de la recherche signale que les questions migratoires sont devenues **constitutives des dynamiques sociales et ne font plus l'objet d'appels spécifiques**. En revanche, les financements se sont accrus et les programmes retenus le sont pour une durée plus longue, entre 44 et 46 mois. Il n'est pas certain toutefois que cet accroissement des financements soit maintenu dans un contexte d'austérité budgétaire touchant l'ensemble de la recherche en SHS.

Les programmes ANR sélectionnés et en cours depuis 2018 montrent une internationalisation croissante, avec un nouvel intérêt pour l'intégration des réfugiés et la constitution de diasporas, et en termes géographiques pour l'Europe de l'Est et l'espace post-soviétique. Les thématiques portent une attention particulière aux discours populistes et xénophobes, aux groupes minorés, mais aussi à l'histoire (« Migration et Shoah » par exemple). Bien que la France continue d'être le pays le plus étudié (8 projets), de même que l'Europe (13 projets), soit un chiffre cumulé de 43,8% des ANR, 13 sur 48 programmes (27,1%) adoptent une approche comparative internationale ou bilatérale, ou entre l'Europe et des pays, par exemple pour l'accueil des bénéficiaires de la protection internationale ukrainiens et bélarus.

Les croisements entre les programmes de l'Agence nationale de la recherche se lisent notamment dans les thématiques communes et des chercheuses et chercheurs pivots. Un point important cependant : l'ANR ne permettant pas aux non-statutaires de porter un projet, celui-ci n'est analysé que par l'affiliation du porteur en titre, quand bien même celui-ci serait géré par un autre - une pratique de portage de plus en plus courante. Plusieurs modalités de complémentarité entre programmes ANR / IC Migrations peuvent être mises en évidence et quelques exemples donnés :

1. Incubation IC Migrations > programmes ANR

Thématique	Projet ICM initial	Projet ANR suivant	Montant ANR
Éducation	EMIGROSCOL (2018-2021)	L'orientation scolaire des jeunes migrants (2021-2025)	274 173 €
Ukraine	BIELEXIL (2022-2023)	Les exilés bélarusses, russes et ukrainiens (2023-2026)	432 191 €
Santé-travail	SANTE-COURSE (2023-2025)	La plateformisation de l'économie (2024-2025)	99 960 €

2. Prolongement et approfondissement à l'IC Migrations

Thématique	Projet externe initial	Projet ICM suivant	Montant ICM
Discours migratoires	MAGYC (H2020, 2018-2023), PACE (ANR, 2019-2023)	DIMIG (2023-2025)	72 000 €
Médiations linguistiques	LIMALIN (ANR, 2020-2023)	CO-FRONT (2022-2024)	50 000 €

3. Financement simultané et complémentaire

Projet	Financements	Particularité
PolAsie	ANR + ICM (2020-2023)	Double financement simultané
ETHMIGSURVEYDATA /FAIRETHMIGQUANT	COST EU + ANR + H2020	

Le quatrième facteur de relation entre ces projets tient à des chercheurs dont le rôle moteur explique le nombre de programmes développant différents aspects d'une même thématique.

Un dernier axe de complémentarité porte sur les approches méthodologiques, et notamment les recherches participatives et recherches-actions. Parmi différents exemples, celui de l'ANR Liminal dont les réflexions sont à l'origine du programme Co-front (Co-production des savoirs aux frontières) / IC Migrations. Dans au moins un cas, un projet refusé lors d'un appel à projets de l'IC Migrations a été retenu par l'ANR. Enfin, au carrefour des financements, l'appel ANR intitulé Tremplin ERC, permet de préparer un projet soumis aux financements européens.

Programmes européens

Deux grands programmes cadres européens se sont succédé depuis 10 ans, en étroite relation avec les priorités politiques européennes : Horizon 2020 (2014-2020, 79 milliards d'euros) et Horizon-Europe (2021-2027, environ 95,5 milliards d'euros). Dans son « pilier 1 : Sciences d'excellence », Horizon Europe⁷⁵ soutient trois actions :

- o *European Research Council* (ERC, 16 milliards d'Euros) : recherche exploratoire d'excellence scientifique qui se décline en plusieurs niveaux en *Starting, Consolidator* et *Advanced Grants*. A ces financements s'ajoutent ceux du 9e programme cadre européen pour la recherche et l'innovation (PCRI). Les montants des financements varient entre 1,5 et 2,5 millions d'euros par programmes n'excédant pas 5 ans. Enfin, des financements pour un montant et une durée maximum de 10 millions et 6 années peuvent être obtenus via les *Synergy Grants* ;
- o Action Marie Skłodowska-Curie : mobilité des chercheurs entre pays (niveau doctoral, postdoctoral, secteurs et disciplines sur des projets de recherche et de formation). Le MSCA est divisé en plusieurs financements ;
- o Les infrastructures européennes de recherche.

⁷⁵ <https://www.horizon-europe.gouv.fr/amsc>

Le dernier état des lieux de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de juin 2025 place la France au 2^e rang des ressources captées (11%) pour le programme Horizon Europe (2021-2027), mais à un taux de réponse moindre (7,7%)⁷⁶. Cette position porte principalement sur les domaines scientifiques (dont l'Espace) ou en coopération avec des entreprises. Si la part des Sciences Humaines et Sociales dans ces deux programmes cadres tend à augmenter, elle reste cependant encore minoritaire. Horizon Europe lui dédit son « Cluster 2 : Culture, créativité et société inclusive ».

Il n'est pas aisés, une fois encore, de dresser une liste détaillée, à défaut d'être exhaustive, des programmes financés sur les migrations. Sur le site <https://cordis.europa.eu/>, comme sur Scan-R du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'enjeu est de nouveau celui des mots-clefs, et en conséquence du périmètre, alors que les recherches avancées agrémentant plusieurs mots-clefs ne donnent que peu de résultats. Le décompte reste ainsi incomplet⁷⁷. Une seconde limite apparaît en lien avec la première : celle des formulations, calquées sur les axes des appels à projets et souvent caractérisées par leur caractère englobant, générique, ou parfois euphémisé⁷⁸ obligeant à vérifier les descriptifs – en d'autres termes, il existe un langage des programmes européens. *Migration* tend par exemple à être associé ou abordé par des mots-clefs positifs, en anglais, *integration* ou encore *inclusive*. Au contraire, malgré les filtres utilisés, ce mot-clef continue de faire apparaître des programmes financés en médecine, informatique et de façon peut-être plus intéressante dans les associations effectuées, sur les chemins de fer ou le terrorisme et la déradicalisation.

Ainsi, à titre d'exemple, le mot-clef « Migration » en SHS apparaît dans 1499 résultats sans le filtre « France » depuis 2014 et dans 265 résultats avec ce filtre ‘pays’, précisant tous les programmes avec implication française, soit 17,7% du total des projets. Ce nombre est à comparer avec celui des pays voisins (Belgique : 262 programmes soit 17,5%, Italie : 450 projets / 30%, Allemagne : 495 projets / 33%). Il donne cependant une vision erronée des pourcentages français des recherches sur les migrations en SHS, domaines auxquels la base de données Cordis.eu accorde une portée très extensive : il suffit par exemple que « société » soit mentionné comme mot-clef pour que le programme apparaisse dans la liste SHS, même s'il concerne des cellules cancéreuses. Vérification faite donc, sur les 265 programmes dans lesquels la recherche française est impliquée depuis 2014, seulement 76 portent sur les migrations des XIX-XXI^e siècles en sciences humaines et sociales, soit 28,7% (5,1% de la totalité des 1499 projets apparus par une recherche « migration », mais non vérifiés et sans mention de pays)⁷⁹.

Ces 76 projets peuvent être divisés en deux groupes quasi-équivalents : 39 sont portés par des institutions françaises et 37 par un autre pays européen mais avec une participation française (annexes 8 et 9). Cette participation doit être comprise de façon ouverte : il ne s'agit pas nécessairement d'institutions académiques mais aussi d'associations ou de compagnies théâtrales, de cabinets de consultants et d'entreprises selon les sujets. L'Unesco ou l'*American University in Paris*, domiciliées en France, sont par ailleurs considérées comme françaises par le moteur de recherche.

76 https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eCSR/FR/T319/la_france_dans_1_l'espace_europeen_de_la_recherche_via_sa_participation_a_horizon_europe/

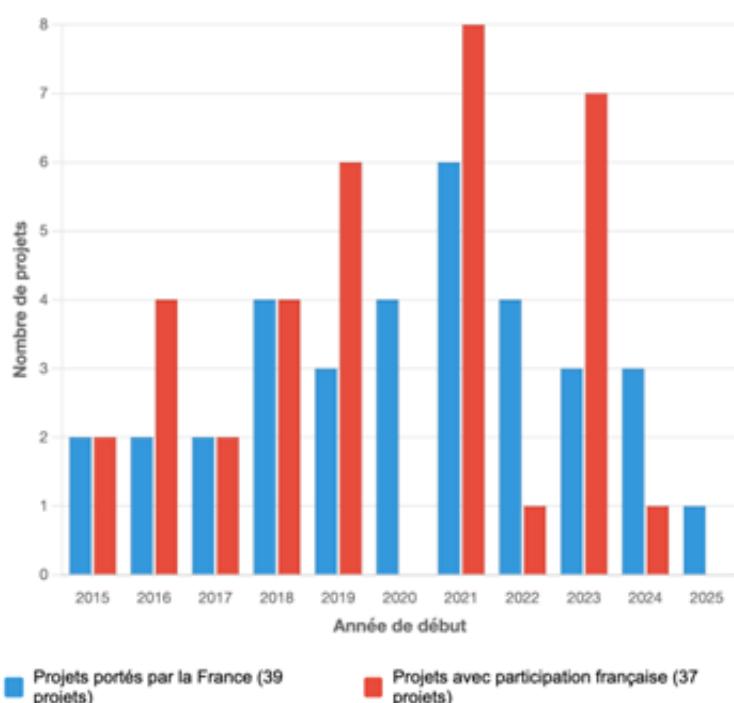
77 Fallait-il par exemple intégrer tous les projets sur les big-data ? La surveillance et la sécurité ? Les discriminations raciales dès lors que le mot « immigration » apparaît dans les mots-clefs ou les résumés ? Les limites du champ paraissent particulièrement floues, tant les migrations traversent différentes thématiques sociétales.

78 Avec des clins d'œil, tel le programme [E-BoP European Birds of Passage - An Empirical Legal Theory of Temporary Labour Migration in Europe](#).

79 Cet exemple a engagé une analyse comparée par d'autres mots-clefs : migrant, refugee, asylum, borders... Chacun d'entre eux a fait émerger des programmes que le mot-clef « migration », le plus large, n'avait pas fait apparaître. 76 projets est le chiffre issu de ces corrélations.

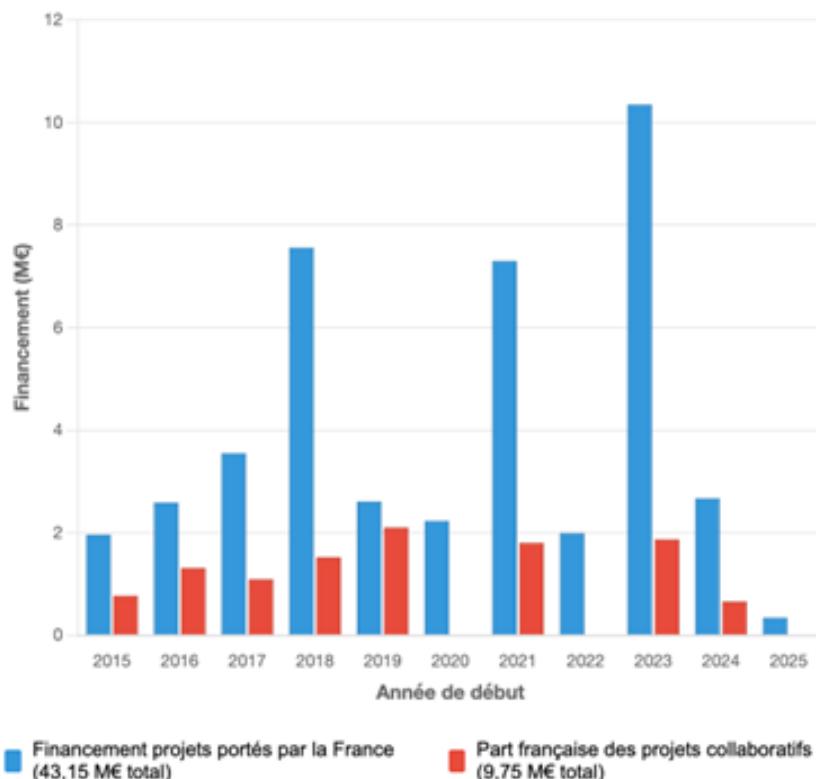
Parmi les projets portés ou dans lesquels des partenaires français participent, 5 sont distincts des autres, par leur porteur, les institutions et entreprises engagées et surtout par le montant du financement, 3 à 8 fois supérieur. Bien qu'ils apparaissent étonnamment au sein du filtre « Sciences humaines / Sciences sociales », tous relèvent de l'appel *Secure societies – Protecting freedom and security of Europe and its citizens* du programme cadre Horizon 2020 et pour certains d'entre eux, du sous-programme *Strengthen security through border management*. L'un deux, C. Bord dont le sujet est le contrôle des containers aux frontières est porté par la France pour un montant de 11 826 452 euros. Trois autres, portés par la Grèce et la Norvège, associent plusieurs forces de police, des ministères de l'intérieur, et des entreprises pour la surveillance des frontières ou des espaces maritimes : tous évoquent la migration irrégulière et les passeurs. Pour intéressante que soit leur présence dans la liste, ces projets n'ont pas été intégrés à l'analyse. Le décompte par type de programmes se présente comme suit :

Graphique 5 : Nombre de projets européens sur les migrations et l'intégration portés par la France ou avec participation française



Le montant total des financements atteint 52,9 Millions € pour la France, dont 43,15 pour les projets portés par des institutions françaises.

Graphique 6. Montant des financements des projets européens portés par la France et avec participation française.



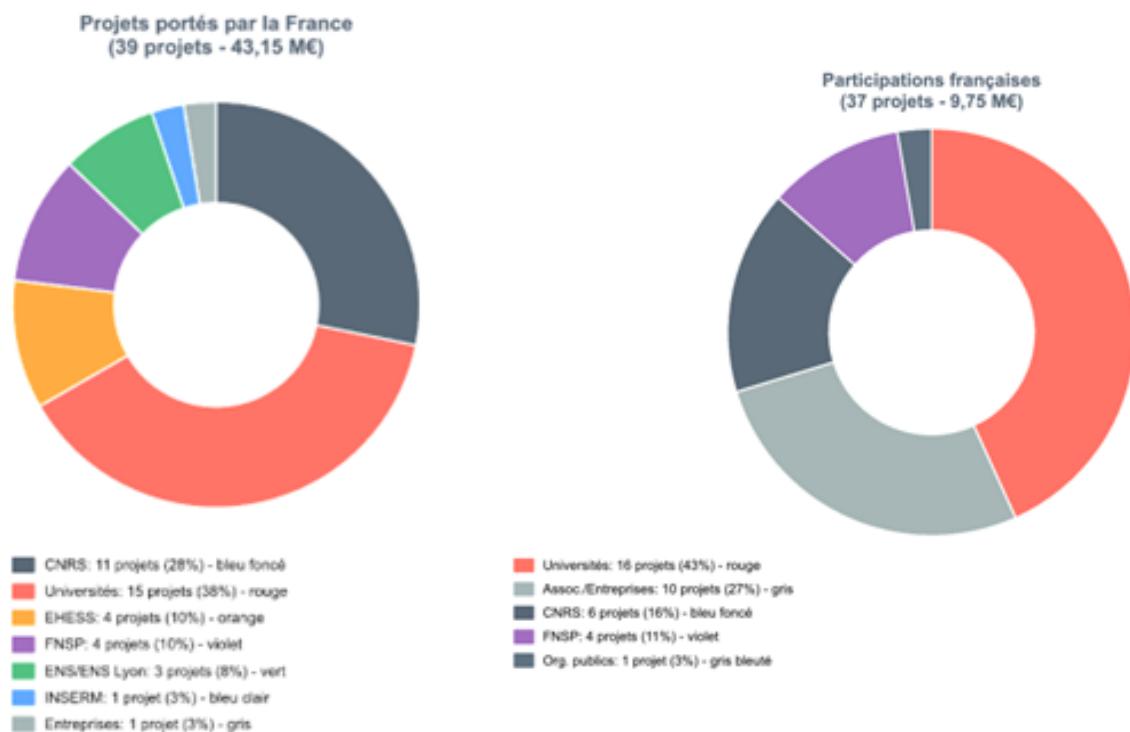
Le détail de la répartition des financements selon le type de projets portés par des institutions françaises se présente comme suit :

TYPE	NB PROJETS	TOTAL (€)	% FINANCEMENT	MOYENNE / PROJET
ERC	10	17 309 575	40,1%	1,73 M€
H2020	4	12 426 744	28,9%	3,12 M€
H Europe	7	9 870 206	22,9%	1,41 M€
MSCA	18	3 502 067	8,1%	0,19 M€
Total général	39	43 149 592	100%	1,11 M€

D'une manière générale, les montants tendent à augmenter dans tous les types de projets.

Les projets avec participation française sont un peu moins nombreux, 37, répartis comme suit : ERC (1), H2020 (18), Horizon Europe (8). La présence d'un seul ERC s'explique car ce type de programme est généralement lié à un porteur et donc non collaboratif. Les partenaires français publics et privés des autres programmes participent en majorité à des projets portés par l'Italie (7 projets), l'Allemagne (6), l'Espagne (4), le Royaume-Uni et la Grèce (3 pays chacun). La Norvège, la Belgique et les Pays-Bas portent 2 projets chacun. Enfin, la France collabore à un projet porté par l'un des 8 pays suivants, majoritairement du nord et de l'est de l'Europe (Hongrie, Danemark, Slovénie, Tchéquie, Autriche, Slovaquie, Lituanie et Portugal). 21 Institutions académiques françaises différentes portent ces projets européens et 31 institutions, associations et entreprises françaises participent à des projets européens.

Graphique 7. Porteurs et partenaires des programmes européens

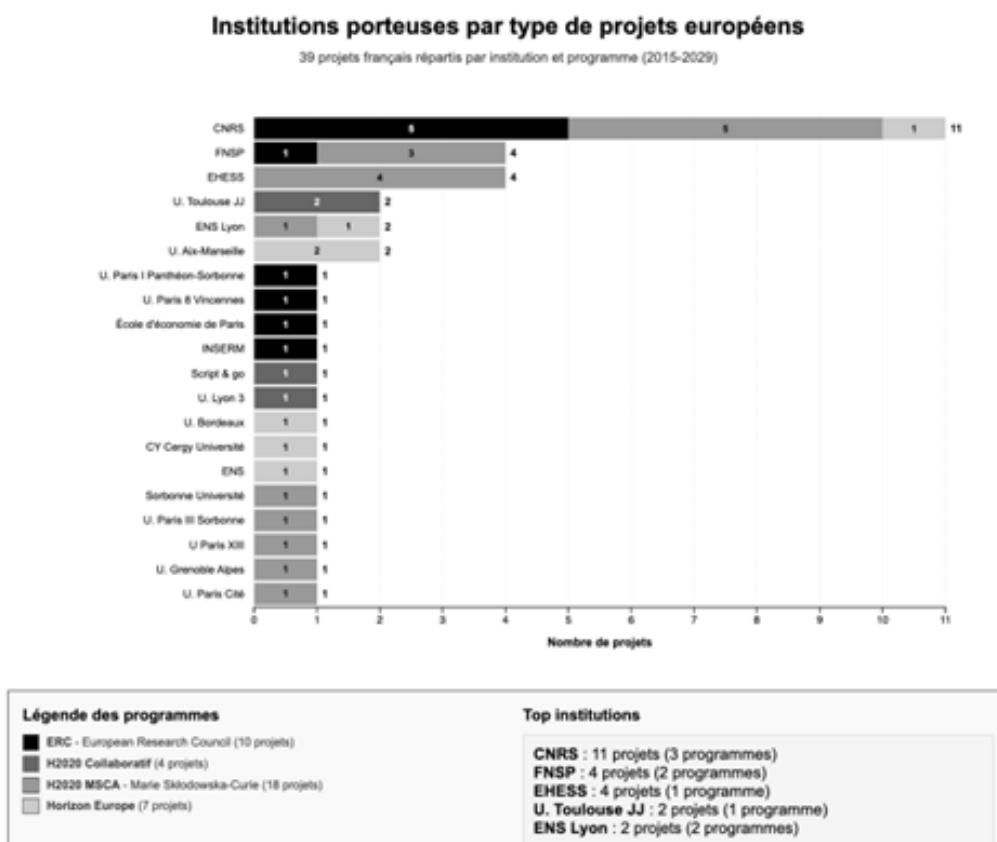


Ces graphiques mettent en évidence une dominance du secteur public (Universités, organismes de recherche mais aussi Ministères, Bnf, etc.). A l'exception de l'association *Script & go*, unique porteuse de projet en SHS, les associations et entreprises interviennent comme partenaires, en lien ou non avec des institutions académiques.

Le CNRS tient une place prédominante avec 11 projets portés et 6 avec participation pour un montant global de 9,16 M€, soit 21,2% du financement français total sur le thème « migration ». Suivent les universités, comptées comme un seul bloc, 40,8%. A l'intérieur de ce groupe hétérogène, Aix-Marseille Université domine (2 projets portés et 2 avec participation). L'Université de Toulouse Jean Jaurès porte 2 projets sur les migrations ou des sujets connexes mais ne participe à aucun autre, contrairement à Sorbonne Université, Paris I Panthéon-Sorbonne et Paris Cité, qui toutes participent à 2 projets. On remarquera que si la domination francilienne demeure dans le portage et la participation, des pôles régionaux se mettent en place : les universités de la région Auvergne-Rhône-Alpes comptent 3 projets, et la région Aquitaine participe à 2 autres.

Parmi les institutions porteuses, le total des projets européens est à corrélérer avec leur type. En termes de montants, de durée, mais aussi de carrière, un ERC est différent d'une Action Marie Skłodowska-Curie (MSCA), bien que la seconde puisse servir de tremplin à la première, parmi d'autres dispositifs tels que le « Tremplin ERC » de l'Agence nationale de la recherche française.

Graphique 7. Institutions françaises porteuses des projets européens



Un autre élément intéressant consiste en la taille du consortium.

Tableau 6. Classification des projets européens portés par la France par taille du consortium (partenaires français et internationaux)

Type de programme	Taille moyenne consortium	Partenaires FR/projets	Partenaires INTL/projets
H2020 - Projets collaboratifs	14.6 partenaires	3.4	11.1
H2020 - ERC	1.0 partenaire	1.0	0.0
H2020 - MSCA	16.0 partenaires	2.0	14.0
Horizon Europe	15.0 partenaires	3.0	12.0
Moyenne générale	13.2 partenaires	3.1	10.2

Les 37 projets avec participation française, pour un montant de 9,75 M€, peuvent être synthétisés de la façon suivante :

- 16 pays porteurs
- Total participation de structures françaises : 53
- Partenaires français uniques : 39
- Partenaires français multiples : 2 (11 projets), 3 (2) %
- Moyenne par participation : 257 005 € - dans un des projets, la participation française est nulle en termes financiers.

La répartition de ces implications favorise les organismes académiques publics (33 participations). Parmi ceux-ci, 3 universités (dont 2 parisiennes)⁸⁰ et Sciences Po Paris participent 15 fois, constituant le plus grand pôle de partenaires français. Le CNRS intervient dans 9 projets.

Enfin, un mot sur les thématiques principales. La migration sous ses différents aspects (politiques, intégration, logement, groupes spécifiques) apparaît dans les deux catégories de projets. Une des caractéristiques des projets présentés par la France est de lier les questions migratoires aux **conflits et aux identités, de même qu'à l'analyse des radicalisations et des crises démographiques** (projets sur l'extrême-droite par exemple). Les migrations apparaissent selon les cas au cœur ou à la marge, ouvrant un important axe sur leurs représentations selon les opinions politiques. C'est encore le cas dans les projets avec participation française : si 13% de projets évoquent les réfugiés, majoritairement portés par l'Allemagne et l'Italie, les thématiques s'orientent également vers un axe sécurité /défense et technologie (8 projets) et un axe démocratie et gouvernance (7 projets). Les institutions françaises sont également sollicitées pour deux sujets spécialisés : culture et patrimonialisation et, dans une perspective comparée avec le Royaume-Uni, sur la colonisation et ses effets.

En première analyse, si le nombre de projets européens portés par la France apparaît honorable, la marge d'implication et de progression semble encore importante, notamment en nombre d'ERC. Le constat est le même pour les projets à participation française.

Financements régionaux

Un panorama des financements serait incomplet sans évoquer d'autres sources possibles, et notamment la place croissante des régions⁸¹. Comme le souligne la page dédiée du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ces financements, qui concernent l'ensemble du champ recherche et transfert de technologie (R&T)⁸², ont repris à la suite de la pandémie de la Covid 19. Ils restent pourtant difficiles à recenser, en l'absence d'une synthèse et sont d'importance variable selon les conseils régionaux, et plus ou moins impliqués dans les recherches sur les migrations. On en trouve mention par hasard sur les sites des unités de recherche. A titre d'exemple, dans l'umr Migrinter, sont cités les projets suivants parmi d'autres :

- IMHANA, *Immigrations et Mobilités d'Hier et d'Aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine*, financé par la Région Nouvelle-Aquitaine (2023 -2026)
<https://imhana.hypotheses.org/a-propos>
- CAMIGRI, *Les Campagnes françaises dans la dynamique des Migrations Internationales*, financement ANR et Région Nouvelle Aquitaine (2016-2020)⁸³.

⁸⁰ 12 universités participant : Aix-Marseille Université, Universités Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris Cité, Sorbonne Université et Paris 13, Universités de Montpellier, Rennes 2, Angers, Poitiers, Bordeaux, de Lorraine. Les UMR ou EA ne sont pas citées.

⁸¹ <https://fundit.fr/fr>

⁸² https://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eCSR/FR/T301/le_financement_de_la_r_t_par_les_collectivites territoriales

⁸³ <https://migrinter.cnrs.fr/recherche/programmes-de-recherche/>

La région Nouvelle-Aquitaine apparaît active, soutenant aussi des allocations doctorales et post-doctorales⁸⁴. C'est le cas ailleurs, notamment dans la région Ile-de-France dont les thématiques de recherche soutenues incluent la migration, et qui vient par ailleurs de clore un appel à chaires en SHS en 2025. Enfin la Mairie de Paris et son AAP Émergence(s) soutient des recherches sur l'intégration des personnes réfugiées. Les 24 Maisons des Sciences de l'Homme jouent également un rôle de soutien et d'incubation central, finançant différents programmes au travers d'appels à projets. Là encore, le nombre de projets sur la migration dépend de l'implantation géographique et des unités présentes sur le territoire. Les AAP peuvent être liés à la nature du projet, comme par exemple les projets structurants-recherche collaborative de la Maison européenne des Sciences de l'Homme (Lille) en relation avec la région Hauts de France (montant maximum : 20 000 euros). Plusieurs projets émergents sur les migrations ont ainsi été financés⁸⁵.

Fondations privées et associations

Un récent rapport, intitulé « Choix de financement stratégiques dans le champ des migrations », rédigé par Évangéline Masson-Diez pour la fondation *Un monde par tous* (2024) synthétise à la fois les mutations, l'essor et les fragilités des financements philanthropiques des associations et, à la marge, le financement de recherches par les fondations privées et publiques.

Le rapport fait le constat d'une transformation du secteur philanthropique consécutive à une baisse significative des financements publics. Ces fondations sont différemment positionnées sur l'exil, aisément identifiables tant elles sont peu nombreuses en France (Fondation de France, Riace, Mayer, etc.). Dans ce contexte, un ajustement se produit entre les parties : diversification des sources de financement, mais aussi adaptation des discours, ce que l'auteure désigne comme « gommer l'aspect migrant ». L'intégration, l'accompagnement des femmes et des jeunes, ou encore la formation, apparaissent alors comme des thèmes valorisés et positivés, mis en exergue.

Dans d'autres cadres, plusieurs fondations françaises et européennes, néerlandaises notamment, ont également contribué au financement des Diplômes Universitaires ouverts aux personnes exilées (DU H2M / Inalco, DU MIF...).

La possibilité d'un soutien à la recherche est plus étroite encore, mais également en transformation. Ainsi des initiatives de France Terre d'Asile, des observatoires mis en place par des associations, ou, à un niveau national et international du Centre de recherche de Médecins sans Frontière ou de la Fondation Croix Rouge. L'implication de Médecins du Monde dans le financement de l'appel Palestine de l'IC Migrations, à hauteur de 50 000 euros est un autre exemple des rapprochements en cours. À différentes échelles, ces associations s'associent à des AAP académiques ou en ouvrent pour des chercheurs, favorisant des programmes à vocation d'expertise publique d'évaluation à l'instar du projet RISE (*Refugees' Integration through Support and mental health Enhancement*). Financé par J-PAL Europe⁸⁶ pour améliorer l'accès aux soins psychiques des réfugiés en France, ce projet est mené par l'IC Migrations en collaboration avec l'association FTDA et quatre espaces de soin.

⁸⁴ <https://fundit.fr/fr/calls/region-nouvelle-aquitaineappel-projets-recherche-enseignement-superieur-volet-recherche>

⁸⁵ <https://www.meshs.fr/page/rechercher>

⁸⁶ <https://www.povertyactionlab.org/fr/europe>

Dans le cadre des territoires frontaliers, des plateformes inter-associatives commandent également des travaux à des chercheurs sur des financements qu'elles mobilisent. C'est notamment le cas pour deux rapports d'enquête initiés par la Plateforme des soutiens aux migrants dans les Hauts-de-France et parus en 2021 : *Enquête sur 30 ans de fabrique politique de la dissuasion - l'État français et la gestion de la présence des personnes exilées dans la frontière franco-britannique : harceler, expulser, disperser* du politologue Pierre Bonevalle, et « *On the Border - la vie en transit à la frontière franco-britannique. Rapport d'enquête auprès des personnes bloquées aux portes du Royaume-Uni* » de l'anthropologue britannique Marta Lotto⁸⁷. A la fois recherches et plaidoyers, dans certains cas liés à des programmes de recherche participative financés par des institutions académiques, dans d'autres cas à des évaluations d'un programme public, ces travaux recomposent les rapports science-société en partant de la demande des acteurs associatifs.

En première conclusion

Cet état des lieux met au jour, en première instance, des forces croissantes dont attestent le nombre de thèses et le vivier des jeunes chercheurs, ou encore le renouvellement des thématiques, saisies au travers des différents programmes de recherches. En une petite décennie, de 2015 à 2024, la concentration des chercheurs et enseignants-chercheurs autour de la plateforme unifiée de l'IC Migrations a permis cette montée en puissance scientifique, alors même que des événements aux conséquences mondiales n'ont cessé de démontrer l'importance des études et expertises. De la chute d'Omar el Bechir en 2019 à la prise de Kaboul par les Talibans en aout 2021, de l'invasion de l'Ukraine en février 2022 à l'annulation des accords de coopération sur la migration par le Niger en novembre 2023 et à la chute de Bahar el-Hassad en décembre 2024 -, les politiques migratoires et de l'asile se sont constamment recomposées. Les recherches aussi.

Ce développement inédit des recherches françaises soutenu par l'IC Migrations s'accompagne, à différentes échelles, *d'une sorte d'intégration et de normalisation*. Il est à ce titre signifiant que l'Agence nationale de la recherche n'en fasse plus une thématique à part entière et qu'à un niveau européen également, les thématiques migrations / asile / accueil cèdent progressivement le pas devant celles de l'intégration, de l'inclusivité ou de la formation ou, à l'inverse, sont abordées à travers l'analyse des discours populistes et xénophobes des Extrêmes-droites mondiales. Le temps des crises et des risques ne semble par ailleurs pas clos, comme le signale la virulente politique anti-migratoire américaine ou encore la désignation française d'un « tsunami » migratoire. Alors qu'approche la fin prévue de l'Institut Convergences Migrations, de ses thématiques multidisciplinaires et multi-acteurs, que se multiplient d'autres initiatives, le vide qu'il laissera commence à se dessiner, posant nombre de questions sur la place et le cadre des recherches futures, sur l'expertise scientifique française, mais aussi sur les contraintes rencontrées.

⁸⁷ <https://psmigrants.org/agir/plaidoyer/>

ÉTAT DES CONTRAINTES

Entre un état des forces et un état des possibles, un état des contraintes. Celles-ci sont apparues en filigrane tout au long de la première partie du Livre blanc malgré une apparente abondance de perspectives, dont il faut toutefois rappeler le caractère dispersé et hétérogène. Moins paradoxalement qu'il n'y paraît, l'existence de l'IC Migrations a à la fois révélé et masqué certaines de ces contraintes en opérant un regroupement absolument inédit des recherches sur les migrations. L'ouverture de possibles fait toutefois persister inégalités et insuffisances et celles-ci réapparaîtront sans doute si une pérennisation efficiente de l'IC Migrations n'est pas mise en place. Les contraintes peuvent être présentées en trois grandes catégories : épistémologiques, structurelles, politiques. La distinction est un peu arbitraire, dans la mesure où elles s'entrecroisent en permanence, dépendantes les unes des autres.

Contraintes épistémologiques

Une recherche eurocentrée

La première des contraintes, et peut-être la plus aisée à circonscrire en ce qu'elle concerne la recherche elle-même, est épistémologique et heuristique. Elle porte sur ce qu'il serait possible de désigner comme la permanence des « **épistémologies sédentaires** » (Leclerc-Olive 2015) mais aussi nationalisées et sur leurs corolaires méthodologiques.

Cette épistémologie séductive apparaît en premier lieu **eurocentrée, si ce n'est francocentrée**. Déjà évoqué à différentes reprises, ce point est conforté par une analyse agrégée des différentes rubriques (thèses, projets IC Migrations, Labex, ANR, projets européens) : **environ 90% des recherches sur les migrations menées en France sont consacrées à la France** et dans une moindre mesure à l'Europe, interrogeant à la fois la reconnaissance d'autres épistémologies et les conditions d'une internationalisation de la recherche française.

Des angles aveugles géographiques apparaissent en conséquence de ces approches orientées vers la France et l'Europe comme pays d'arrivée, d'accueil et de non-accueil, d'intégration. Sur le continent africain, les pays et régions sont abordés comme des pays de départ et éventuellement de transit vers l'Europe, très exceptionnellement comme des pays d'accueil ou au travers des migrations interafricaines. L'Afrique de l'Ouest et le Maghreb prédominent ; la corne de l'Afrique ou encore les pays anglophones, hispanophones ou lusophones font rarement l'objet de recherches – en ce sens, des pays retiennent l'attention au travers des accords d'externalisation passés par les pays européens ou l'Union européenne, et par l'histoire coloniale/post-coloniale à l'origine des diasporas présentes en France⁸⁸. C'est également le cas en Asie du Sud et du Sud-Est : à titre d'exemple, les migrations internes de la Chine ou de l'Inde sont peu étudiées. En Amérique du Sud, le Venezuela reste encore insuffisamment abordé par la recherche française, et plus généralement les grands couloirs migratoires. De façon plus surprenante encore, très peu de travaux de recherche documentent les migrations de pays en guerre, tel l'Afghanistan ou le Soudan et le Soudan du Sud –à l'exception des travaux menés au Cedej. Cette lacune ne peut être seulement expliquée par l'impossibilité d'y mener des terrains de recherche – d'importants travaux ont documenté le conflit et l'exil syrien ou encore l'Iran post-révolutionnaire⁸⁹.

⁸⁸ Cette affirmation est cependant à nuancer, notamment pour l'IRD. Voir [Lien](#).Le Mag.

⁸⁹ Projet ANR Shakk-Syrie. Conflit, déplacements, incertitudes portées par Anna Poujeau (Césor, CNRS) par exemple, ou encore le projet ERC Off-Site. An off-site Ethnography of post-revolution Iran, porté par Chowra Makaremi (Iris, CNRS).

Ces points aveugles rapidement résumés pourraient être multipliés. Ils rencontrent un autre élément problématique à signaler, celui de l'**assignation d'une thématique à un pays** : ainsi du Bangladesh toujours cité en relation avec des migrations climatiques, réduisant toutes les autres dimensions politiques possibles – que la *July Revolution* de 2024 a brusquement rappelées.

Une des conséquences majeures de ces lacunes des recherches françaises tient aux prismes et aux impensés qu'elles stabilisent et souvent renforcent. Échappe ainsi à la connaissance une compréhension fine des enjeux théoriques élaborés depuis d'autres traditions de recherche et pays : la « crise migratoire » européenne de 2015 n'a évidemment pas la même centralité vue d'Inde par exemple, elle n'est pas non plus perçue de la même façon d'un côté ou de l'autre du bassin méditerranéen. De nouveaux concepts ou appréhensions de concepts émergent (Samaddar, 2023) hors d'Europe, renouvelant grandement les perspectives.

Encadré 9. Pour un renouvellement conceptuel. Transmigration

Dans un monde où la globalisation multiplie les régimes de mobilité tout en renforçant paradoxalement les contrôles migratoires, le droit à la mobilité révèle une hiérarchie sociale et raciale héritée de l'époque coloniale : régime d'ultra-mobilité pour les uns, immobilité forcée pour les autres.

Comment rendre compte de cette réalité contradictoire ? Il nous faut de nouvelles propositions notionnelles. En développant le concept de transmigration à partir des travaux pionniers d'Alain Tarrius sur le transmigrant (2012). Cette figure du « nomade involontaire » est contrainte à une migration transnationale par étapes, sans autorisation étatique, par contournement des frontières externalisées et hybrides qui transforment l'espace-temps des mobilités contrariées. La transmigration constitue ainsi un temps social et politique où l'errance individuelle se réorganise collectivement pour supporter l'attente. Catégorie fragile et transitoire individuellement, mais phénomène collectif permanent : quotidiennement, de nouvelles personnes reprennent les mêmes routes, construisant une continuité territoriale et politique du fait des luttes menées par des défenseurs des droits des migrants et des transmigrants eux-mêmes (Alioua, 2009)⁹⁰. Ces liens déterritorialisés transforment la marge en refuge, l'errance en organisation vivable. La transmigration révèle une forme de résistance qui questionne fondamentalement l'ordre migratoire contemporain.

Mehdi Alioua, Université Internationale de Rabat

Cette approche eurocentrée a été remise en cause par différents travaux de l'IC Migrations, mais aussi par son engagement dans l'organisation de la 22^e conférence internationale sur les migrations en juillet 2025. Son thème, *Decentering Migration Studies*, insiste sur l'importance d'une « réévaluation de la recherche sur les migrations, allant au-delà des récits centrés sur l'Occident et l'immigration pour favoriser une compréhension nuancée des complexités du sujet ». Ce thème, dans ce cadre, interroge également les conditions d'une internationalisation de la recherche française.

⁹⁰ Tarrius Alain et al, « Transmigrants ! », in *Multitudes*, Vol 49, n°2, 2012 ; Alioua Mehdi, « Le passage au politique des transmigrants subsahariens au Maroc. Imaginaire migratoire, réorganisation collective et mobilisation politique en situation de migration transnationale », in Bensaad Ali, *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Karthala, Paris, 2009.

L'enjeu de l'internationalisation

Cet enjeu de l'internationalisation apparaît central d'une manière générale pour la recherche française en SHS, ainsi que le souligne Nathalie Aveline-Dubach, géographe spécialiste du Japon et rédactrice du rapport de prospective du CNRS sur les études aréales de 2023 : bien que la recherche française dispose d'un maillage d'instituts et d'écoles à l'étranger et de GIS aréaux jouant un rôle de coordination, écrit-elle, les savoirs acquis « souffrent d'un risque de disqualification au profit d'approches uniformisantes des dynamiques mondiales »⁹¹.

Dans le domaine spécifique des recherches sur les migrations, cet enjeu devient un défi paradoxal, tant la migration est précisément un phénomène global et appelle à des collaborations de recherche. Ce défi est aussi celui de la recherche française et de **sa reconnaissance à l'échelle européenne et internationale**. Cette nécessité rencontre pourtant plusieurs obstacles d'ordre structurel.

La recherche sur les migrations exige en effet une approche véritablement internationale, à la fois dans les objets de recherche et dans les modalités de coopération. Si les axes de recherche centrés sur des contextes extra-européens (Afrique, Amérique latine, Moyen-Orient, Asie) se développent, quoique de façon inégale, il est également nécessaire d'intégrer les voix et les savoirs produits par des partenaires scientifiques situés dans ces régions et partant la pluralité des résonnances dans les langues. A cet égard, un rapide regard sur la production scientifique rassemblée par le *Research Hub* de l'IMISCOE⁹², qui rassemble sur une même plateforme les principales productions scientifiques de la recherche mondiale sur les questions migratoires est très révélateur. Parmi les quelque 162 000 entrées qui y sont recensées à la date de juillet 2025, **90 % sont en anglais**, soulignant la prédominance absolue de l'anglais comme langue commune de diffusion internationale, mais aussi l'invisibilisation des recherches arabophones, hispanophones, francophones, etc. L'enjeu de la diffusion et de la valorisation de ce corps immense de recherches, voire de sa traduction, s'impose ainsi comme central dans la poursuite des recherches comme dans leur internalisation.

L'internationalisation passe aussi par une **intégration institutionnelle dans des réseaux structurants**. À ce titre, l'adhésion au réseau IMISCOE, principal réseau scientifique européen sur les migrations et l'intégration, constitue certes un levier stratégique, mais ne paraît pas suffisant pour ouvrir la recherche aux collaborations avec les partenaires du Sud global. L'Institut Convergences Migrations a largement participé à l'ouverture de ce réseau, par exemple en favorisant une nouvelle convention avec le Brésil (signature d'une convention entre l'Université de Campinas et l'IMISCOE en 2025). C'est également l'enjeu de la production de la Communauté des Savoirs (CoSav) de l'IRD et de l'ouverture de nouveaux centres internationaux de recherche du CNRS, tel celui inauguré avec l'Université de São Paolo en mars 2024, qui inclut les sciences sociales dont la migration, ou encore de l'accueil de programmes de recherches dans les instituts français à l'étranger. Pour importantes que soient ces initiatives, elles n'apparaissent pas encore organisées en véritable réseau opérationnel de partenariats avec d'autres réseaux internationaux de recherche.

⁹¹ « Le CNRS et les recherches aréales », Rapport de prospective 2023, INHS-CNRS : <https://shs.hal.science/halshs-03837643v1/document>

⁹² <https://www.migrationresearch.com>

Cette question de l'intégration institutionnelle percuté, dans tous les cas, la question organisationnelle des recherches sur la migration : **comment assurer une structure de recherche solide pérennisant la place de la France dans le paysage international**, servant de point nodal pour un réseau français à l'international ? A ce titre les exemples d'instituts sur les migrations en Europe, leurs statuts et modes de financement, peuvent être source d'inspiration, à l'exemple du *Collaborative Research Centre Production of Migration* de l'Université d'Osnabrück ouvert en avril 2025 sur un financement de la DFG (*The Deutsche Forschungsgemeinschaft*).

Encadré 10 - Quelques exemples d'instituts sur les migrations en Europe (statuts et sources de financement)

- **Forum Internazionale di Europeo di Ricerca sull'Immigrazione (FIERI)** : Association indépendante à but non lucratif basée à Turin. Elle est enregistrée au Registre régional des personnes morales de la région du Piémont et reconnue comme institution de recherche par le Ministère italien des Universités et de la Recherche. En termes de financement, FIERI reçoit des fonds de diverses sources, notamment des institutions publiques, des organisations internationales, des fondations privées et des projets de recherche financés. Par exemple, elle a bénéficié de financements du Ministère de l'Éducation, de l'Université et de la Recherche, de l'Université de Turin et de la Compagnia di San Paolo pour différents projets.
- **Deutsches Zentrum für Integrations-und Migrationsforschung (DeZIM)** : Institut de recherche allemand dédié à l'étude de l'intégration et des migrations. Il a été fondé en 2017 en tant qu'association enregistrée à but non lucratif (eingetragener Verein ou e.V.), ce qui lui confère une personnalité juridique distincte et une capacité à recevoir des financements publics et privés. DeZIM est principalement soutenu par des fonds publics, notamment du ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse (BMFSFJ). Cette subvention gouvernementale couvre une partie significative de ses activités de recherche et de fonctionnement. De plus, l'institut peut obtenir des financements supplémentaires par le biais de projets spécifiques, de collaborations avec d'autres institutions académiques ou de contrats de recherche commandités par des organismes nationaux et internationaux.
- **Migration Institute of Finland** : Fondation indépendante à but non lucratif, établie en 1974. L'institut se consacre à la recherche et à la documentation des flux migratoires, avec une attention particulière à la vie des Finlandais résidant à l'étranger. Le financement de l'institut provient principalement d'une subvention annuelle du ministère finlandais de l'Éducation et de la Culture. De plus, une part significative de ses activités de recherche est soutenue par des financements compétitifs obtenus pour des projets spécifiques. L'institut gère également des fonds propres, alimentés par des dons et des legs, qui sont utilisés pour soutenir ses opérations et attribuer des subventions pour la recherche sur la migration.
- **Centre on Migration, Policy and Society (COMPAS)** : Centre de recherche multidisciplinaire de l'Université d'Oxford, fondé en 2003. Il se consacre à l'étude des dynamiques migratoires contemporaines et futures, en analysant les implications locales, régionales, nationales et mondiales de la migration. COMPAS a initialement bénéficié d'un financement de base renouvelable de 3,4 millions de livres sterling pour sa période initiale de cinq ans, accordé par le Economic and Social Research Council (ESRC) britannique. Depuis, le centre reçoit des fonds de diverses sources, notamment des subventions de recherche, des contrats avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, ainsi que des contributions de fondations privées.

Ces Instituts sur les migrations en Europe dessinent également à la fois ce qui manque encore en France, mais aussi les contraintes structurelles de la recherche sur les migrations.

Contraintes structurelles

Malgré les efforts consentis ces dix dernières années pour la recherche sur les migrations, de l'appel flash sur les migrations de l'Agence nationale de la recherche en 2016 à la création d'une chaire dédiée au Collège de France et à la mise en place de l'Institut Convergences Migrations, le paysage de la recherche française rencontre des limites structurelles qui, de façon prévisible, entravent ou entraveront prochainement son déploiement.

Un recrutement insuffisant

La première de ces contraintes est liée à la politique d'ouverture de postes de recherche ou d'enseignement et de recherche. Notoirement insuffisants dans l'ensemble des SHS, en baisse constante depuis 2010 (-50 %), les postes font l'objet d'une âpre compétition⁹³. Parmi ceux-ci, les postes fléchés migrations sont peu nombreux. A titre d'exemple, le suivi des concours 2025 mis en place par les associations professionnelles⁹⁴, décomptait 39 postes de maître de conférences (MCF), de chargés d'études CNRS⁹⁵ en géographie ou ouvert à des géographes, mais seulement cinq intégrant des thématiques migratoires. En sociologie, 26 postes dans les universités, mais seulement 7 potentiellement susceptibles d'accueillir un chercheur travaillant sur les migrations. En anthropologie ou dans des sections autorisant le concours pour des anthropologues, le nombre de postes ouverts sur les questions de migration est encore plus restreint, 11 en tout et principalement à un niveau de professeur (3 MCF, 8 PR). Sur la totalité des postes susceptibles d'être pourvus par des candidats travaillant sur les migrations toutes disciplines confondues, soit une petite vingtaine si l'on compte également des postes tels que « sociologie (ou anthropologie) générale », cinq s'avèrent de plus fermés au concours pour mutation. Quatre postes en sociologie semblent avoir été pourvus par des *fellows* IC Migrations, ce qui paraît peu - les candidatures estimées sont cinq à six fois supérieures en nombre, d'autant qu'un candidat concoure à plusieurs postes.

Les données en ligne, incomplètes, ne permettent pas de suivre l'évolution des postes recrutant des spécialistes des migrations sur plusieurs années. Ce dépouillement reste pourtant intéressant à faire, afin de suivre les tendances et leur rapport à la géopolitique mais aussi aux politiques nationales de la recherche. Il ne reflètera qu'imparfairement la charge psychologique de la préparation aux concours et de l'injonction à produire sans que les travaux soient reconnus qui occupe pendant plusieurs mois d'excellents chercheuses et chercheurs candidats classés chaque année, en liste d'attente ou non retenus. En tout état de cause, plusieurs personnes rencontrées s'interrogent sur leurs choix de travailler sur les migrations et envisagent des changements thématiques. Le vivier constitué ces dernières années risque donc de s'amoindrir, et peut-être de façon plus inquiétante, de se décourager.

⁹³ Voir ici <https://academia.hypotheses.org/31908>. La moitié des cours sont dorénavant assurés par des enseignants vacataires dans les universités françaises <https://nosservicespublics.fr/vacataires>. Un rapport remis au Ministère conteste ce chiffre pourtant admis : <https://nosservicespublics.fr/vacataires>

⁹⁴ <https://afea.hypotheses.org/wikiaudition-concours-2025> présente la liste de tous les wikis en SHS.
<http://auditionsgeo.pbworks.com/w/page/159743895/Campagne%202025>

⁹⁵ Les résultats des concours CNRS section par section sont visibles ici : https://www.coudert.name/concours_cnrs_2025.html

Financements et gestion

La présentation des financements à différentes échelles, de l'IC Migrations aux projets soutenus par les régions, l'ANR, les bourses de mobilité internationale Marie Curie, ainsi que les programmes européens et jusqu'aux petits financements des fondations et associations, paraissent dessiner un paysage relativement complet. Ce n'est pas le cas. D'une part, une grande partie de ces financements n'est pas accessible aux non-titulaires, à l'exemple des projets ANR, quand bien même ceux-ci seraient insérés dans des unités de recherche – et ceci contrairement aux projets européens qui admettent think-tank et partenaires associatifs.

D'autre part, les projets financés par l'Institut Convergences qui occupent une place intermédiaire entre les financements réduits des unités de recherche et les programmes ANR ou européens s'achèvent, occasionnant une rupture des dynamiques de recherche dans certaines disciplines et thématiques. Pour rappel, l'IC Migrations aura financé, de 2019 à 2025, plus de 102 projets, dans une fourchette allant de 5 000 à 150 000 euros pour 93 d'entre eux, et de 2 000 à 5 000 pour la dizaine restante, pour un montant estimé à plus de 3,2 millions d'euros. L'IC Migrations a également soutenu d'autres projets déposés, notamment européens. Comment maintenir cette fonction centrale d'incubation, nécessaire à l'élaboration de grands programmes européens portés par la France ?

De la même manière l'arrêt parfois brutal de projets, imposé par la fragilité des structures qui les portent, limite les déploiements scientifiques. Pour exemple, l'IC Migrations a participé au montage de DECRYPT - *Dispositif d'Étude des Crises et des Récits civilisationnels par la Pluridisciplinarité et les Terrains* (lauréat Inalco des AAP France 2030, AMI SHS (2025-2032). Il est à ce titre « partie prenante », mais ne peut s'engager à ce jour dans une participation active puisqu'il entre dans sa phase finale, et ne peut donc bénéficier de la dynamique scientifique nationale et internationale que va déployer DECRYPT, en dépit des multiples synergies des deux programmes.

Par ailleurs, la question du financement de gros programmes collectifs sans personnalité morale et juridique, et donc dépendants de leur porteur gestionnaire – en l'occurrence le CNRS pour l'IC Migrations –, se heurte aujourd'hui à plusieurs autres contraintes structurelles freinant la réactivité et la capacité à développer des réponses adaptées aux problématiques migratoires, et donc à se hisser à un niveau de réponse internationale.

La diminution des fonds publics de recherche rend nécessaire de se tourner vers des financements privés. Or, cette transition exige un véritable savoir-faire en matière de levée de fonds (fundraising), un champ encore peu maîtrisé par les chercheurs et les structures académiques. Le développement d'une stratégie de mécénat, de partenariats privés ou de philanthropie est désormais incontournable pour garantir la viabilité de la recherche française sur le long terme. Dans cette perspective, des structures mixtes favorisant des investissements, dont les fondations de coopération scientifiques, pourraient être envisagées.

Une autre contrainte tient d'un cadre institutionnel ralentissant la mise en œuvre des projets. Certains projets doivent, en effet, pouvoir être lancés de manière réactive pour répondre à des urgences géopolitiques ou humanitaires. Ce fut le cas récemment avec la question ukrainienne ou palestinienne.

Comme pour de nombreux instituts de recherche, le montage d'AAP ad hoc est rendu complexe, et donc fragilisé. Pour pallier la lourdeur administrative et le manque d'accès aux ressources budgétaires non prévues, l'IC Migrations a par exemple fait appel à la Fondation de France et à Médecins du Monde pour mettre sur pied des dispositifs financiers en urgence et lancer l'AAP Flash Ukraine et le dispositif Palestine. **Ces réponses rapides, qui renouvellent également les partenariats, restent cependant exceptionnelles** dans un contexte public où les mécanismes de financement ne permettent généralement pas cette souplesse.

De la même façon, **les modes de gestion actuels des crédits de la recherche**, bien que portés par des personnels administratifs engagés mais en nombre insuffisant, **peinent à prendre en compte les spécificités des recherches sur les migrations** et alourdissent ou entravent leur réalisation. Il faut souvent un an pour rédiger et obtenir la signature de conventions avec des partenaires associatifs⁹⁶, et les frais de gestion souvent très élevés - comme ceux du CNRS, de 20% depuis 2024 -, réduisent d'autant les crédits de recherche et les livrables des programmes. Dans ces contextes, c'est fréquemment la valorisation des résultats dans le cadre des préconisations de la science ouverte qui apparaît pénalisée.

Sans réforme structurelle ou dotation dédiée avec une gestion souple et autonome de financements, un programme de la taille du consortium IC Migrations restera tributaire de systèmes inadaptés aux exigences d'une recherche internationale. En ce sens, l'injonction semble paradoxale, entre une demande d'autonomisation dans un cadre national et international et des contraintes structurelles qui l'en empêchent. La recherche croise ici la volonté politique de ses ambitions.

Contraintes politiques

Ces dernières années, la recherche académique en France, notamment dans les sciences sociales, évolue dans un climat de mise en cause croissante. Des accusations récurrentes autour du « wokisme » ou de « l'islamo-gauchisme » ont servi à disqualifier certains travaux, particulièrement ceux portant sur la question coloniale, les migrations, la race ou le genre, questions continuellement croisées dans des programmes comme celui de l'Institut Convergences Migrations - mais aussi bien à l'échelle internationale. Ce discours, souvent relayé par des responsables politiques ou certains médias, stigmatise des chercheurs accusés de militantisme, alors qu'ils inscrivent leur démarche dans des protocoles scientifiques reconnus.

La recherche sur les migrations cristallise particulièrement les tensions. Parce qu'elle porte sur un sujet hautement sensible et politisé, cette recherche devient le théâtre d'un conflit entre exigence de rigueur scientifique et instrumentalisation idéologique. Dans ce contexte, **les libertés académiques sont fragilisées et menacées** : les exemples d'attaques ad hominem se multiplient, au point que les chercheurs et enseignants chercheurs concernés se voient obligés de demander la protection fonctionnelle de leur institution⁹⁷.

⁹⁶ Pour exemple, les dernières conventions signées par le CNRS, gestionnaire du programme IC Migrations avec le Comité du film ethnographique Jean Rouch ou avec Synergies Migrations ont pris en moyenne une année.

⁹⁷ Ce fut notamment le cas pour notre collègue Anne-Laure Amilhat-Szary, alors directrice du laboratoire PACTE de Grenoble, entre 2021 et 2023, accusée d'islamo-gauchisme, menacée de mort pour la défense d'une collègue lors d'un débat sur l'utilisation du terme islamisme à Sciences Po Grenoble et placée sous protection fonctionnelle. En janvier 2023, dix personnes sont condamnées pour cyberharcèlement et injures sexistes. Rappelons également que tous les chercheurs ne bénéficient pas d'une protection destinée aux agents publics.

Cette montée de la défiance coïncide avec un écart grandissant entre les résultats produits par la recherche publique et les politiques migratoires menées. L'autonomie du savoir est ainsi mise à mal par une exigence implicite de neutralité politique qui nie pourtant le caractère situé de toute connaissance, si central dans des Sciences humaines et sociales porteuses d'exigences éthiques et déontologiques.

Dans ce contexte, défendre l'indépendance scientifique apparaît comme une condition essentielle pour que la recherche puisse jouer son rôle : informer, déconstruire les préjugés, et alimenter un débat public fondé sur les faits. La reconnaissance des expertises académiques face à la montée de contre-expertises plus idéologiques ou directement politiques (souvent inspirées d'un modèle américain de production de savoir par les *think-tanks*) devient un enjeu démocratique majeur. La France n'échappe plus à ce glissement. C'est la raison pour laquelle l'Institut Convergences Migrations a souhaité travailler avec des *think-tanks* comme Désinfox Migrations et Synergies migrations, à même de créer les ponts nécessaires entre recherche, médias et acteurs institutionnels pour la reconnaissance d'une recherche scientifique rigoureuse. L'IC Migrations a soutenu, au printemps 2025, la « Charte de Marseille sur l'information et les migrations »⁹⁸, un cadre déontologique pour guider les journalistes vers une couverture précise, contextualisée et respectueuse des migrations. D'autres chartes sont en cours d'élaboration, par exemple pour les recherches-actions dans les terrains sensibles des migrations contemporaines.

Ainsi, depuis les premiers travaux, un domaine de savoirs s'est constitué en champ de recherches multidisciplinaires, porté par des chercheuses et chercheurs spécialisés. Ces recherches sont reconnues à l'échelle européenne et internationale, sans bénéficier toutefois d'une structuration équivalente à celle qui existe dans d'autres pays voisins.

⁹⁸ <https://chartejournalismemigrations.fr/>

ÉTAT DES POSSIBLES

Les recherches sur les migrations constituent aujourd’hui un **champ thématique** à part entière, au sens où Pierre Bourdieu le concevait : un ensemble ouvert de connaissances, structuré en réseau et en réciprocité avec différents acteurs, s’autonomisant progressivement tout en intégrant des savoirs extérieurs. Cette reconnaissance n’est pas simplement (auto)déclarative, mais se manifeste dans la vitalité des études menées par les unités de recherche, comme en atteste par exemple le colloque international des 40 ans de l’UMR Migrinter ; dans la qualité et la diversité des réflexions collectives et des programmes de recherche soutenus par l’IC Migrations ; dans l’institutionnalisation des formations ; dans les actions mises en place pour renforcer les interactions entre les chercheuses et les chercheurs autour des questions de migration (création du collectif interdisciplinaire MiDi « Migration et Diversité » de Sciences Po, de la Communauté de Savoirs Migrations au sein de l’IRD) ; dans la dernière feuille de route du CNRS enfin. Ce dynamisme transparaît également dans l’émergence de nouvelles thématiques et méthodologies, dans la qualité des publications et par le renouvellement de générations de chercheurs.

Ce champ n'a toutefois pas encore trouvé sa traduction pérenne dans une structure dédiée, à la mesure des enjeux de connaissance et d'expertise, contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres pays européens (voir encadré 10). Il demeure en ce sens à un état des possibles ou, si l'on préfère l'expression, à une *croisée des chemins*. L'IC Migrations, en tant que programme, a certes agi comme un formidable catalyseur. Mais sa fragilité juridique et budgétaire - absence de personnalité morale, impossibilité de porter des projets européens, dépendance aux conventions - l'ont rendu **structurellement vulnérable**. Avec la fin annoncée de ce programme, *le risque est donc double* : perdre la capacité à fédérer les énergies, et voir s'étioler un vivier de jeunes chercheurs qui, malgré son dynamisme, peine à se projeter dans un avenir stable faute de postes et de sources de financement accessibles.

Ce risque est amplifié par la fin annoncée de Labex ou d’initiatives originales, tel le LMI Movida. Ce livre blanc s’achève ainsi sur quelques propositions qui visent à pallier cette vacance institutionnelle et à consolider durablement les acquis du champ. Parmi celles-ci, la création d’une structure nationale pérenne dédiée aux recherches sur les migrations, dotée d’une personnalité morale propre et de moyens financiers adaptés, permettrait de répondre aux défis identifiés. Une telle structure pourrait fédérer les compétences dispersées, porter des projets européens, offrir des débouchés aux jeunes chercheurs et renforcer la visibilité internationale des travaux français. Elle constituerait ainsi un levier essentiel pour garantir la continuité, l’innovation et l’ancrage de ce champ dans le paysage scientifique national et européen.

Propositions

Proposition 1. Pérenniser un Institut des Migrations

Le travail de préfiguration entamé par la direction de l’Institut Convergences Migrations, en collaboration avec la direction de différentes UMR, ouvre plusieurs pistes pour la création d’un **Institut des Migrations** (IdM), qui pourrait être structuré autour de quatre axes stratégiques :

1. Développer et poursuivre la fédération de la recherche tant à l’échelle nationale qu’internationale ;
2. Produire des connaissances et de l’expertise au service des acteurs publics et de l’aide à la décision ;
3. Renforcer les interactions science-société, en structurant des collaborations pérennes avec les acteurs associatifs, territoriaux, et les institutions publiques ;
4. Soutenir la recherche en exil.

L’ambition est de positionner cet IdM comme un **acteur-clé doté des moyens d’une autonomie** dans un contexte marqué par la très forte politisation de la question des migrations et les importantes restrictions budgétaires dans le secteur de la recherche.

Dans le cadre d’un projet de structuration pérenne de la recherche et de ses missions associées (formation, expertise, valorisation, partenariats), plusieurs types de structures peuvent être envisagés. Chacune répond à des logiques institutionnelles, juridiques et stratégiques spécifiques, qu’il convient d’analyser à l’aune des besoins et ambitions d’une pérennisation de l’IC Migrations. Le choix de la structure devra tenir compte du degré d’autonomie souhaité, de la capacité à fédérer des acteurs multiples, du niveau de flexibilité dans la gestion financière, de l’ouverture à des financements extérieurs et de l’adéquation avec le contexte politique et territorial, mais aussi de la recherche internationale.

La première option envisageable est le **Groupement d’intérêt scientifique (GIS)**. Il s’agit d’un cadre souple de coopération entre établissements de recherche, qui permet de coordonner des projets scientifiques communs tout en s’appuyant sur les réseaux déjà existants, notamment ceux du CNRS. Le GIS présente l’avantage de renforcer la dynamique collective de recherche sans créer de nouvelle entité juridique, facilitant ainsi la mobilisation de partenaires scientifiques autour d’objectifs partagés. Toutefois, cette structure présente des limites importantes : *elle ne possède pas de personnalité morale autonome*, ce qui l’empêche de porter des projets de formation, de recruter ou de gérer directement des fonds. Elle reste dépendante des établissements membres pour toute décision opérationnelle ou budgétaire. En cela, le GIS peut constituer une première étape de coordination, mais ne suffit pas à structurer de manière autonome et stratégique les missions élargies que porte l’ICM.

Une alternative plus structurante est le **Groupement d’intérêt public (GIP)**. Cette entité, dotée de la personnalité morale et de l’autonomie administrative et

financière, permet une *coopération institutionnelle durable entre plusieurs personnes morales, publiques ou privées, autour d'un projet d'intérêt général*. Elle offre l'avantage de pouvoir porter des missions complexes et pluridimensionnelles, incluant la recherche, la formation, l'expertise et l'accueil de financements privés (dons, legs). Le GIP apporte ainsi une stabilité juridique et organisationnelle que ne permet pas le GIS. Toutefois, cette structure est également contraignante en matière de gouvernance, souvent complexe du fait de la multiplicité des partenaires (ministères, établissements publics, fondations), ce qui peut ralentir les processus de décision. En outre, le GIP ne peut conclure de convention directe avec les collectivités territoriales, ce qui limite son insertion dans des dynamiques locales. Enfin, le GIP, en tant qu'entité de droit public, peut se révéler peu agile dans la gestion financière, et sa capacité à réagir rapidement à des opportunités ou à des crises est restreinte. Dans un contexte politique incertain, notamment en vue des échéances électorales de 2027 et du durcissement autour des thématiques migratoires qui pourrait advenir, cette rigidité peut poser problème pour des projets sensibles ou en tension avec les politiques nationales.

Une approche plus ancrée dans les dynamiques locales, et orientée vers la recherche-action, peut être construite au travers de la création d'une **structure coopérative**, telle qu'une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Cette forme permet de rassembler plusieurs types de partenaires – producteurs de services (chercheurs, ingénieurs), bénéficiaires (habitants, clients, usagers), et institutions (associations, collectivités territoriales) – dans une gouvernance démocratique et partagée. La SCIC valorise les logiques d'ancrage territorial, d'innovation sociale et de participation citoyenne, ce qui en fait une option intéressante pour des projets ayant une forte dimension sociétale et partenariale. Toutefois, la SCIC est régie par le Code du commerce, ce qui l'inscrit dans un cadre économique privé parfois mal adapté aux exigences du monde académique. Elle peut être perçue comme insuffisamment alignée avec les objectifs de recherche fondamentale ou institutionnelle, et son modèle économique repose sur une logique de production de biens ou services qui peut être difficile à mettre en œuvre dans le domaine de la recherche publique. Le modèle peut être adapté et être construit en association ou en appui des structures académiques précitées.

La **Fédération de recherche (FR)** constitue une autre modalité institutionnelle, plus ancrée dans l'écosystème scientifique. Elle permet de regrouper plusieurs unités de recherche ou de service autour d'un projet commun, en mutualisant des moyens humains, matériels ou financiers. Elle favorise une approche interdisciplinaire, reconnue par le CNRS et d'autres grands organismes de recherche, et peut contribuer à renforcer la visibilité et la cohérence d'un pôle scientifique. Cependant, la Fédération de recherche dépend étroitement des établissements qui la composent, ne peut pas porter de formations en propre. Toutefois elle peut porter un projet national ou européen en son nom, ce qui est un atout majeur qui la différencie du GIS. Sa gouvernance reste partagée entre les institutions partenaires, et son périmètre d'action peut s'avérer limité dans le cas d'un projet plus transversal ou impliquant une diversité d'acteurs (notamment hors du champ académique). Elle ne garantit pas non plus une stabilité ou un niveau de financement fixe, ce qui en fait un outil de coordination utile mais insuffisant pour structurer une politique scientifique à long terme.

Enfin, la **Fondation de coopération scientifique (FCS)** apparaît comme une structure plus aboutie et potentiellement *plus adaptée* aux ambitions de l’IdM. La FCS dispose d’une personnalité morale de droit privé à but non lucratif, créée pour soutenir des projets de recherche d’envergure, avec une gouvernance élargie et la capacité à lever des fonds, y compris à l’international. Elle permet d’associer des partenaires publics (établissements, ministères, collectivités) et privés (entreprises, fondations, mécènes) dans un cadre juridique stable, démocratique et transparent. Chaque partenaire y dispose d’une voix, assurant un équilibre entre les intérêts en présence. La FCS est particulièrement agile pour la gestion de financements extérieurs, notamment dans un contexte de baisse des dotations publiques, et peut servir d’outil stratégique dans des domaines sensibles comme les migrations, en facilitant l’indépendance financière et la capacité d’action. Toutefois, sa création nécessite une dotation initiale importante et une phase de préfiguration rigoureuse, souvent menée sous forme d’association ou de fonds de dotation, pour poser les bases de la gouvernance et assurer la crédibilité du projet. Ce processus est exigeant, mais représente un investissement nécessaire pour bénéficier ensuite d’une autonomie et d’une capacité de projection sur le long terme.

Pour conclure, **le choix de la structure dépend étroitement des priorités stratégiques des tutelles de la recherche française**. Il ouvre aussi une possible réflexion sur une **structure mixte, créée en fonction des besoins de recherche** autour de thématiques à la fois globales et politiquement sensibles.

Proposition 2. Une banque des travaux et expertises françaises

La seconde proposition porte sur une visibilité accrue et une meilleure valorisation des recherches françaises, sous la forme d’un site / base de données agrégative des travaux, appels et financements. Les recherches menées dans le cadre de ce livre blanc ont mis au jour une très importante dispersion des travaux, entravant une bonne connaissance des projets actuels et passés. Généralement menés par institution, unité de recherche ou site de programme, ou encore selon les organismes de financement, les associations professionnelles, les recherches des *fellows* etc., ces mises en valeur s’avèrent partielles et malgré les efforts, manquent de visibilité globale. Il en est ainsi par exemple, des projets menés ces quinze dernières années dans les UMIFRE, des AAC et AAP présentés sur le site *fund-It*, des carnets académiques *hypotheses.org* et, surtout, des post-doctorats en cours ou passés. De la même façon, les missions de recherche menées pourraient faire l’objet d’un résumé ou d’une présentation, en respectant des préconisations éthiques et déontologiques des recherches sensibles. Les données accumulées au cours de ce travail engagent ainsi à mettre en place un **outil centralisé et actualisé** – une archive dont la consultation aisément accessible constituerait un outil analytique et prospectif pour la recherche française. Une telle synthèse offrirait également l’opportunité de renforcer les relations science-société et s’inscrirait dans les appels à une science ouverte.

Proposition 3. Une plateforme internationale sur les migrations

Une banque des travaux français pourrait constituer la base d’une véritable plateforme mondiale sur les migrations hébergée en France, éventuellement en partenariat.

L'IC Migrations, en partenariat avec la *Fondation Maison des Sciences de l'Homme* (FMSH), a proposé en 2023 un cahier des charges structurant pour la création d'une plateforme numérique collaborative dédiée à l'analyse des documents sur les migrations et à l'observation des dynamiques migratoires dans les Suds. Ce projet répond à la nécessité de sortir des logiques épistémiques dominantes, centrées sur les productions scientifiques anglophones et eurocentrées, en mettant en valeur des savoirs et des recherches issus d'autres contextes linguistiques, politiques et territoriaux.

En 2023, cette plateforme s'était donné pour objectifs :

- de moissonner et référencer la recherche existante sur les migrations, en ciblant plus spécifiquement les travaux non occidentalo-centrés et non anglophones, trop souvent invisibilisés dans les circuits scientifiques dominants ;
- de valoriser la recherche en train de se faire, notamment par la publication rapide de travaux en cours, de données, de comptes rendus d'enquête ou d'analyses préliminaires, qui ne trouvent pas toujours leur place dans les formats classiques de l'édition scientifique ;
- de produire à destination des médias, des acteurs publics et institutionnels des contenus adaptés – fiches synthétiques, notes de conjoncture, rapports ciblés – afin de mieux faire circuler les connaissances entre recherche et société ;
- de constituer un répertoire d'auteurs et d'experts sur les migrations, avec une attention particulière portée à l'expertise issue ou située dans les Suds.

En 2025, dans un contexte où les intelligences artificielles s'imposent dans les sciences humaines et sociales, ce projet de plateforme s'inscrit dans une dynamique de veille et d'innovation critique. L'enjeu est de profiter de cette montée en puissance de l'IA non pas pour automatiser ou standardiser la recherche, mais pour renforcer la capacité à cartographier, traduire, relier et diffuser des savoirs pluriels. **L'IA devient ici un outil stratégique au service d'un objectif politique et scientifique** : décentrer radicalement les centres de production et de circulation des connaissances, aujourd'hui largement structurés autour des hubs anglophones et européens.

Une des pierres angulaires du projet de plateforme encore non abouti, est ainsi la mise en place d'une politique de traduction systématique. Le projet prévoit, dès sa phase initiale, la traduction en arabe et en espagnol des contenus de la plateforme, permettant d'élargir l'accès aux connaissances au-delà du monde anglophone. Cette politique linguistique vise à renverser l'hégémonie de l'anglais dans les échanges scientifiques et à reconnaître la valeur des langues comme vecteurs de pensée critique et de contextualisation. À terme, la plateforme ambitionne de fonctionner comme un espace d'échange scientifique multilingue, capable de connecter chercheurs, institutions et acteurs de terrain sur plusieurs continents.

En ce sens, cette plateforme serait avant tout **un outil** politique et épistémologique qui vise à **redistribuer les capacités de production, de médiation et de diffusion des savoirs** sur les migrations, en s'appuyant sur les potentialités offertes par les technologies numériques, tout en réaffirmant l'importance de l'ancre linguistique, territorial et intellectuel des recherches menées depuis et avec les Suds.

Ces propositions dont les finalités sont de consolider, développer et doter la recherche française des outils nécessaires à sa place européenne et internationale sur une thématique en constante transformation en une ère de grande incertitude globale, peuvent également être présentées sous forme de recommandations.

Recommandations

Prenant acte du caractère irréversible des faits migratoires à l'échelle mondiale, mais aussi des conflits en cours, des recompositions géopolitiques et de l'apparition de nouvelles catégories de demandeurs de l'asile, notamment des déplacés et réfugiés climatiques (EDPs - *Environmentally Displaced Persons*) ;

S'appuyant sur une riche recherche française renouvelant son champ d'expertise, ses thématiques et méthodologies depuis 2015 ;

Dans l'objectif constant d'assoir un champ de recherche en France et de donner à la recherche française sa pleine place à l'international ;

Ce livre blanc, fondé sur des réflexions et consultations intenses menées depuis 2022 sur la suite de l'IC migrations et spécifiquement ces sept derniers mois pour le présent document, ainsi que sur les réflexions prospectives portées par différentes institutions de recherche, dont le CNRS⁹⁹, souhaiterait émettre les recommandations suivantes :

1. Pérenniser l'existence d'un centre majeur soutenu par les ministères publics dans l'écosystème européen et international : dans un paysage où nombre de pays partenaires de l'Union européenne disposent d'instituts de recherche pérennes sur les migrations, il est essentiel que la France consolide son propre institut pluridisciplinaire. Cet institut a vocation à devenir le point focal français de la recherche sur les migrations, en assurant une présence visible et reconnue au sein des espaces scientifiques européens et mondiaux. Cette initiative est par ailleurs soutenue par nos pairs, à l'exemple de la direction de l'IMISCOE (voir pré-annexe). Elle offre l'occasion d'une réflexion sur des structures hybrides et agiles.

2. Assurer une autonomie institutionnelle et financière : pour garantir sa durabilité, cet institut doit pouvoir fonctionner indépendamment, en s'appuyant sur : (i) une capacité à répondre à des appels à projets (nationaux, européens, internationaux) ; (ii) la levée de fonds privés (fondations, partenariats stratégiques) ; et (iii) la mise en place d'une personnalité juridique propre favorisant une gestion plus souple de ses ressources humaines, financières et administratives.

3. Mettre en place une gouvernance agile et garante de l'indépendance et de l'excellence scientifique : le modèle de gouvernance retenu doit reposer sur un Conseil d'administration associant tutelles académiques et partenaires publics/privés, un Directoire et un Conseil scientifique décisionnaire intégrant des experts externes et des instances de gestion simplifiées.

⁹⁹ Prospective. Sciences humaines et sociales. INSHS, CNRS, Juin 2025. 222 p.

4. Renforcer l'internationalisation et la recherche collaborative : le renforcement des partenariats de recherche avec les pays européens est une priorité. Un futur centre pérenne ambitionne également de collaborer davantage avec les pays du Sud pour favoriser la diversification des perspectives et l'ouverture à des regards extra-occidentaux sur les migrations. Il doit se positionner comme plate-forme de dépôt et d'accueil de projets collaboratifs, avec des financements fondés sur des appels à projets et des levées de fonds. Enfin, il favorise la mise en place d'initiatives telles que le GIEM, afin de peser sur le débat public à l'échelle nationale, européenne et internationale.

5. Produire une recherche réactive, à forte valeur sociétale, conçue en interaction étroite avec les acteurs publics et associatifs, en tissant et maintenant des liens durables avec les institutions publiques nationales et européennes — telles que les ministères de l'Intérieur ou de la Santé — tout en affirmant son autonomie en tant qu'institution scientifique, mais aussi en multipliant les partenariats avec les acteurs des territoires, de frontières et d'installation. La recherche, telle qu'envisagée et souhaitée, doit être en capacité de répondre rapidement aux grandes crises contemporaines en mobilisant rapidement l'expertise de ses chercheuses et chercheurs, tout en maintenant une expertise reconnue sur des sujets sensibles et essentiels tels que l'intégration, les discriminations, la santé, le droit, etc.

6. Approfondir les liens entre science et société. La place de l'impact sociétal de la recherche est désormais au cœur de la mission de la recherche. Cet impact se renforce grâce aux partenariats territoriaux (notamment avec les collectivités locales, dans l'Hexagone comme en Outre-mer) et les associations de terrain et en développant la valorisation, en lien avec les médias traditionnels et les réseaux sociaux, pour rendre la recherche accessible au monde politique et au grand public. Elle se consolide par la création d'outils de diffusion et de valorisation des savoirs aisément accessibles.

7. Soutenir la recherche en exil et la protection des chercheurs en danger. Au-delà des appels plus politiques, les différents mécanismes d'accueil des chercheurs en danger, déjà insuffisants, voient leurs financements compromis, à l'instar du programme PAUSE. Leur rôle est pourtant décisif pour la connaissance, la diffusion des savoirs et à terme, pour la diplomatie culturelle française. L'IC Migrations a joué un rôle actif dans le projet *Universités en exil* (UXIL) hébergé par l'EPC Condorcet, financé des activités scientifiques et ouvert la première chaire dédiée aux chercheurs en exil.

8. Défendre des libertés académiques incontournables pour traiter sereinement d'un sujet central et sensible, inscrit dans la longue durée, notamment en assurant à tous des conditions décentes de travail et en favorisant l'émergence de nouvelles générations de chercheurs.

CONCLUSION GENERALE

En dernière conclusion, la recherche sur les migrations doit pouvoir se poursuivre sous une forme plus souple, avec une gouvernance et une structure financière plus autonomes. Il s'agit d'un positionnement scientifique mais aussi stratégique autour d'une thématique à l'impact sociétal majeur. L'avènement d'une structure ad-hoc repose en conséquence sur une volonté politique claire, des soutiens institutionnels affirmés, et une capacité collective à transformer un programme existant, réunissant un grand nombre d'acteurs scientifiques, en une structure durable et influente. L'IC Migrations, ainsi que l'ensemble des recherches menées au cours de la dernière décennie, ont permis de structurer un véritable réseau de chercheurs et de travaux, en ouvrant suffisamment de thématiques et de méthodologies pour constituer un champ à part entière. L'enjeu dépasse les seules frontières académiques : il concerne la place que la société française souhaite accorder à une recherche libre, critique, et ancrée dans les défis du monde contemporain.

Lettre des coordinateurs de l'IMISCOE



IMISCOE

Bruxelles, le 17 juin 2025

Concerne: Lettre de soutien à l'Institut Convergences Migrations (ICM-CNRS)

Madame la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Monsieur le ministre délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons en nos rôles respectifs de coordinateurs du réseau IMISCOE, le plus grand réseau scientifique au monde sur les migrations internationales qui se veut un acteur-clé dans la structuration et la diffusion de la recherche scientifique sur ces matières depuis plus de deux décennies.

L'inscription récente de l'IC Migrations en tant que membre institutionnel du réseau IMISCOE aux côtés de 67 autres universités et centres de recherches d'excellence dans le domaine a renforcé considérablement notre réseau. En effet, en tant que consortium réunissant les principales institutions françaises travaillant sur les migrations, l'IC Migrations offre une véritable force de frappe scientifique à l'échelle nationale et est devenu, de fait, un interlocuteur stratégique incontournable pour IMISCOE. Il s'agit aussi de noter, qu'avec la participation de l'IC Migrations à IMISCOE, c'est aussi la première fois que la recherche française est solidement représentée dans la dynamique de recherche européenne sur les migrations. De même, la participation aux activités du réseau et surtout la tenue à la fin de ce mois de notre conférence annuelle qui rassemblera près de 1500 chercheurs du monde entier sur site le site du Campus Condorcet (et en ligne), apportent une visibilité sans précédent aux travaux des chercheurs français. Autrement dit, la participation de l'ICM à IMISCOE permet enfin à la France de contribuer pleinement à la structuration de ce champ au niveau européen et mondial. C'est pourquoi, en tant que coordinateurs du réseau IMISCOE et scientifiques actifs dans le champ des migrations internationales, nous soutenons pleinement toute initiative visant à renforcer l'ICM et à garantir sa pérennité scientifique.

Nous nous tenons à votre disposition pour d'éventuels échanges complémentaires à ce sujet et vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos salutations distinguées.

Pr. Jean-Michel Lafleur
(Co-coordonnateur du réseau IMISCOE)

Dr. Daniela Vintila
(Co-coordinatrice du réseau IMISCOE)

ANNEXES

Annexe 1. Laboratoires publics SHS et Sciences de la Santé en France avec chercheurs travaillant sur les migrations.

Sources : RIBAC-CNRS, laboratoires d'affiliation des fellows IC Migrations, CoSav-IRD

Laboratoires disciplinaires

Acronyme	Nom complet	Tutelles	Code UMR/EA
CED	Centre Emile Durkheim	CNRS, Sc Po Bordeaux, U Bordeaux	UMR 5116
CEMS	Centre d'étude des mouvements sociaux	CNRS, EHESS, INSERM	UMR 8044
CENS	Centre nantais de sociologie	U Nantes, CNRS	UMR 6025
CERDI	Centre d'études et de recherches en développement international	CNRS, U Clermont	UMR 6587
CeRIES	Laboratoire de recherches en sociologie	U. Lille	UR 3589
CESPRA	Centre d'études socio- logiques et politiques Raymond Aron	CNRS, EHESS	UMR 8036
CESDIP	Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales	CNRS, Min Justice, U Versailles SQY, U Cergy	UMR 8183
CESSP	Centre européen de sociologie et de science politique	U Paris 1, CNRS, EHESS	UMR 8209
CEVIPOF	Centre de recherches politiques de Sciences Po	Sciences Po, CNRS	UMR 7048
CHS	Centre d'histoire sociale des mondes contempo- rains	CNRS, U Paris 1	UMR 8058
CMH	Centre Maurice Halbwachs	CNRS, ENS Ulm, EHESS, INRAE	UMR 8097
CNE	Centre Norbert Elias	CNRS, EHESS, U Avi- gnon, U Aix	UMR 8562
COMPTRASEC	Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale	CNRS, U Bordeaux	UMR 5114
CRESPPA	Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris	CNRS, U Paris 8, U Nan- terre	UMR 7217
CRH	Centre de recherches historiques	CNRS, EHESS	UMR 8558

ESO	Espace et Sociétés	CNRS, U Rennes 2, U Nantes, U Angers, U Caen, U Le Mans, Agro-campus Ouest	UMR 6590
Géo-Cités	Géographie-Cités	CNRS, U Paris 1, U Paris Cité, EHESS	UMR 8504
Gériico	Groupe d'études et de recherche interdisciplinaire en information et communication	U. Lille	UR 4073
IDEAS	Institut d'ethnologie et d'anthropologie Sociale	CNRS, Aix-Marseille U.	UMR 7307
IDEES	Identité et Différenciation de l'Espace, de l'Environnement et des Sociétés	CNRS, U Caen, U Le Havre, U Rouen	UMR 6266
IHMC	Institut d'histoire moderne et contemporaine	CNRS, ENS Ulm, U Paris 1	UMR 8066
ISP	Institut des sciences sociales du politique	CNRS, ENS Paris-Saclay, U Nanterre	UMR 7220
LAP	Laboratoire d'Anthropologie Politique	CNRS, EHESS	UMR 8177
LEDA-DIAL	Laboratoire d'Économie de Dauphine, DIAL-LEDA	IRD, CNRS, U Dauphine, U PSL	UMR 8007
LESC	Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative	CNRS, U. Nanterre	UMR 7186
LEST	Laboratoire d'économie et de sociologie du travail	CNRS, Aix-Marseille U.	UMR 7317
MESOPOLHIS	Centre méditerranéen de sociologie, de science politique et d'histoire	CNRS, Aix-Marseille U, Sc Po Aix	UMR 7064
PASSAGES	Reconfiguration des spatialités et changements globaux	CNRS, U Bordeaux, U Bordeaux Montaigne, ENSAP Bordeaux	UMR 5319
PJSE	Paris Jourdan Sciences Économiques	CNRS, ENS, EHESS, ENPC, INRAE, U Paris 1	UMR 8545
PRINTEMPS	Laboratoire PRINTEMPS (Professions, Institutions, Temporalités)	CNRS, U. Versailles Saint-Quentin	UMR 8085
PRODIG	Pôle de recherche pour l'organisation et le développement de l'information géographique	U Paris 1, AgroParisTech, U Paris, CNRS, IRD	UMR 8586
TRIANGLE	TRIANGLE (Action, discours, pensée politique et économique)	CNRS, ENS Lyon, U Lyon 2, Sc Po Lyon, U Saint-Etienne	UMR 5206

Laboratoires thématiques

Acronyme	Nom complet	Tutelles	Code UMR/EA
ACP	Analyse Comparée des Pouvoirs	Université Gustave Effeil)	EA 3350
ARENES	Arènes [ex-CRAPE, Centre de recherches sur l'action politique en Europe]	U Rennes 1, EHESP, CNRS, Sc Po Rennes	UMR 6051
ART-DEV	Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement	CNRS, U Montpellier PV, CIRAD, U Montpellier, U Perpignan	UMR 5281
CERI	Centre de Recherches Internationales	Sc Po Paris, CNRS	UMR 7050
CERMES3	Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale, Société	INSERM, CNRS, EHESS, U Paris	UMR 8211
CESOR	Centre D'Etudes en Sciences Sociales du Religieux	CNRS, EHESS	UMR 8216
CITERES	Clités, TERritoires, Environnement et Sociétés	U Tours, CNRS, INRAP	UMR 7324
D & S	Développement et sociétés	IRD, U Paris 1	UMR 201
DynamE	Dynamiques Européennes	CNRS, U Strasbourg	UMR 7367
GSRL	Groupe Sociétés Religions Laïcités	CNRS, EPHE	UMR 8582
INED MIM	Migrations internationales et minorités	INED	-
IRIS	Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux	CNRS, EHESS, INSERM, U Paris Nord	UMR 8156
Lab'Urba	Laboratoire d'urbanisme	U Créteil, U Eiffel, Ecole Ing Paris, Ecole urba Paris	EA 7374
LAVUE	Laboratoire Architecture Ville Urbanisme Environnement	U Paris 8, U Nanterre, ENSA Val de Seine, ENSA Villette, CNRS	UMR 7218
LISST	Laboratoire Interdisciplinaire Solidarités, Sociétés, Territoires	CNRS, U Toulouse JJ, EHESS, ENSFEA	UMR 5193
LPED	Laboratoire Population Environnement Développement	IRD, Aix-Marseille U.	UMR 151
MIGRINTER	Migrations Internationales, Espaces et Sociétés	CNRS, U. Poitiers	UMR 7301
PACTE	PACTE, Laboratoire de sciences sociales	CNRS, Sc Po Grenoble, U. Grenoble	UMR 5194
SIRICE	Sorbonne - Identités, relations internationales et civilisations de l'Europe	U. Paris 1, U. Sorbonne, CNRS	UMR 8138
URMIS	Unité de Recherche Migrations et Société	U. Paris, U. Nice, IRD, CNRS	UMR 8245

Laboratoires par aires culturelles

Acronyme	Nom complet	Tutelles	Code UMR/EA
CCJ	Chine, Corée, Japon	EHESS, CNRS	UMR 8173
CERCEC	Centre d'Études Russes, Caucasiennes, Est-européennes et Centre-asiatique	EHESS, CNRS	UMR 8083
CERNOM	Centre d'études et de recherches Moyen-Orient Méditerranée	INALCO	EA 4091
CeRMI	Centre de recherche sur le monde iranien	CNRS, INALCO, EPHE, U. Sorbonne	UMR 8041
CESAH	Centre d'études sud asiatiques et himalayennes	CNRS, EHESS	UMR 8077
CESSMA	Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques	CNRS, U Paris Cité, INALCO, IRD	UMR 245
CETOBaC	Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques	CNRS, EHESS, CdF	UMR 8032
CRCAO	Centre de Recherche sur les Civilisations de l'Asie Orientale	CNRS, EPHE, Collège de France, U. Paris Cité	UMR 8155
CREDA	Centre de recherche et de documentation des Amériques	CNRS, U. Sorbonne nouvelle	UMR 7227
CREDO	Centre de Recherche et de Documentation sur l'Océanie	CNRS, EHESS Marseille	UMR 7308
CREE	Centre de recherches Europe-Eurasie	INALCO	EA 4513
CRHEC	Centre de Recherche en histoire européenne comparée	U Crétel	EA 4392
ECHELLES	Europe États-Unis Empires-Post-Empires, Cultures, Histoire, Littératures, Longue Durée et Sciences Sociales	U Paris Cité, CNRS	UR 7033
ERMES	Equipe de recherche sur les mutations de l'Europe et de ses sociétés	U. Nice	EA 1198
FRAMESPA	France Amériques Espagne, Sociétés Pouvoirs Acteurs	CNRS, U Toulouse JJ	UMR 5136
IFRAE	Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est	INALCO, U Paris Cité, CNRS	UMR 8043
ILCEA4	Institut de Langues et Cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie	U Grenoble	EA 7356
IMAF	Institut des mondes africains	CNRS, IRD, EHESS, EPHE, U Paris 1, Aix-Marseille U.	UMR 8171

IREMAM	Institut de Recherches et d'études sur les Mondes Arabes et Musulmans	CNRS, Aix-Marseille U	UMR 7310
LACNAD	Langues et Cultures du Nord de l'Afrique et Diasporas	INALCO	EA 4092
LAM	Les Afriques dans le Monde	CNRS, Sc Po Bordeaux, U Bordeaux, U Bordeaux Montaigne, IRD	UMR 5115
PHEEAC	Pouvoirs, Histoire, Esclavages, Environnement Atlantique Caraïbe	CNRS, U Antilles	UMR 8053
PROCLAC	Proche Orient-Caucase: langues, archéologie, culture	Collège de France, EPHE, CNRS	UMR 7192
Simmel	Centre Georg Simmel - Recherches franco-allemandes en sciences sociales	CNRS, EHESS	UMR 8131
TELEMMe	Temps, espaces, langues, Europe méridionale, Méditerranée	CNRS, Aix-Marseille U.	UMR 7303

CEPII Centre d'études prospectives et d'informations internationales (réseau France Stratégie, attaché au Premier ministre).

Annexe 8. Projets EU portés par la France - Tableau détaillé par type

Projets ERC (European Research Council)

Acronyme	Dates	Intitulé	Porteur	Financement EU (€)
Econ_Prejudice	2015-2021	<i>The Economics of Ethnic Prejudice</i>	École d'économie de Paris	1 598 307
CIVILWARS	2016-2021	<i>Social Dynamics of Civil Wars</i>	Université Paris I Panthéon-Sorbonne	2 500 000
DREAM	2018-2024	<i>Drafting and Enacting the Revolutions in the Arab Mediterranean</i>	CNRS	19 941 050
OFF-SITE	2018-2025	<i>Violence, State formation and memory politics: an off-site ethnography of post-revolution Iran</i>	CNRS	1 223 843
LUBARTWORLD	2019-2025	<i>Migration and Holocaust: Transnational Trajectories of Lubartow Jews across the World (1920-1950)</i>	CNRS	1 985 083
HMTG	2020-2025	<i>Historical Migrations, Trade and Growth</i>	FNSP	1 414 829
RESEDA	2021-2026	<i>Resilience to Early developmental Adversity</i>	INSERM	1 541 617

E. Bop	2022-2027	<i>European Birds of passage - An Empirical Legal Theory of temporary Labour Migration</i>	CNRS	1 395 888
GENDEREDCLIMATE-MIG	2023-2028	<i>Internal and International climate-induced migration, gendered inequalities and governance</i>	CNRS	1 495 733
GRABS	2024-2029	<i>Growing Up across Borders: Experiences of Young People in Forced Migration</i>	Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis	2 213 225

Projets H2020 (Horizon 2020)

Acronyme	Dates	Intitulé	Porteur	Financement EU (€)
LIAGAN	2015-2017	<i>Literature against anti-semitism (1940-1944). French and Soviet émigré writers in France</i>	Sorbonne Université	185 076
HUMANITA-RIANPASSIONS	2015-2017	<i>Humanitarian Passions. The Survival of Christian Iconography in Contemporary Representations of Pain</i>	EHESS	173 076
POSE	2016-2027	<i>Poetics of Statelessness in Twentieth century France and Europe</i>	CNRS	86 538
PRACTICIES	2017-2020	<i>Partnership against violent radicalisation</i>	U. Toulouse JJ	3 378 970
MOBILIMA	2017-2021	<i>Mobility in situ: Debating emigration and return in Western Mali</i>	CNRS	173 212
NADINE	2018-2021	<i>Digital integrated system for the social support of migrants and refugees</i>	Script & go	3 953 131
CBC-ETHOS	2018-2020	<i>Does Cross-border Cooperation relate to a (Humanist) ethical code of Values?</i>	Université Grenoble-Alpes	173 076
INTIMIZ	2018-2021	<i>Interracial intimacy in Africa</i>	CNRS	264 668
SYRBODY	2019-2021	<i>The Tragic Body in the Syrian Context</i>	U. Paris Cité	167 491
LIBORGEU	2019-2021	<i>Externalization of Migration and Border Management to Libya</i>	U Paris XIII	184 707

CosmopolitanCare	2019-2022	<i>On the frontiers of public Health. Care for refugee sex workers in Paris</i>	EHESS	277 061
HeBO	2020-2022	<i>Healthcare at the Borders</i>	EHESS	184 707
[RiR]	2020-2023	<i>Racialization and reproduction</i>	EHESS	257 619
FARMEC	2020-2024	<i>Far-Right Mobilization and The European Crisis</i>	FNSP	184 707
[ERRANT]	2020-2022	<i>Enquiring Radical Right Across Nations and Territories</i>	FNSP	184 707
TransMigrArts	2021-2025	<i>Transforming Migration by Arts</i>	U. Toulouse JJ	2 185 000
MERGING	2021-2024	<i>Housing for immigrant and community</i>	U. Lyon 3	2 950 643
Im.magine	2021-2024	<i>Mapping Immigrant Imaginations: Comparing North Africans in Montréal and Marseille</i>	FNSP	244 385
GLOMAG	2021-2025	<i>Global Maghreb: Transnational Recognition and Knowledge of a Postcolonial Literature</i>	CNRS	183 709
CYBERGEN	2021-2023	<i>Negotiating gender across online and offline social spaces"</i>	CNRS	196 707
INVCULTURALDI-PLO	2022-2024	<i>The Invention of Cultural Diplomacy</i>	Université Paris III Sorbonne Nouvelle	184 707

Projets Marie Curie (MSCA)

Acronyme	Dates	Intitulé	Porteur	"Financement EU (€)"
TRACMI	2022-2024	<i>Trading Chinese Migrants (1830-1930s)</i>	ENS Lyon	195 914
ScholResc	2022-2025	<i>How do rescued scholars change their host academic environments ?</i>	CNRS	211 754
MIGMAN	2024-2025	<i>Rejected by all ? Managing (Un)desired Migration through the Expulsion and Repatriation Process. The case of Portuguese in France</i>	ENS Lyon	195 914
MIBWAM	2024-2027	<i>Marseille and the (im)Mobilities of Black Maritime Workers</i>	U. Aix-Marseille	264 693
CHAINS	2025-2029	<i>Chain expulsions: Syrian refugee returns from Europe and Lebanon</i>	ENS	342 607

Projets HEurope

Acronyme	Dates	Intitulé	Porteur	Financement EU (€)
NARDIV	2023-2026	<i>United in Narrative Diversity ? Cultural (Ex-) change and Mutual Perception</i>	Université Aix-Marseille	2 806 156
ARENAS	2023-2027	<i>Analysis of and Responses to Extremist Narratives</i>	CY Cergy Université	2 999 981
Undeterred	2023-2027	<i>Unintentional discrimination detected and racism reveal and desactivate</i>	Université de Bordeaux	3 049 101

Total des financements EU : ~70 millions d'euros

Nombre total de projets : 40 projets

Période couverte : 2015-2029



Juin 2025

Graphic Design : © J.Ballu